

VOYAGE D'EXPLORATION EN INDOCHINE [1]

TEXTE INÉDIT PAR M. FRANCIS GARNIER, LIEUTENANT DE VAISSEAU.

ILLUSTRATIONS INÉDITES D' APRÈS LES DESSINS DE M. DELAPORTE, LIEUTENANT DE VAISSEAU.

1866-1867-1868

I

Départ de Saïgon. - Arrivée à Compong Luong. - Excursion aux ruines d'Angkor.

Le 5 juin 1866, vers midi, la rade de Saïgon offrait le spectacle assez habituel de deux petites canonnières sous vapeur, faisant leurs derniers préparatifs de départ. Mais, à l'animation, à l'émotion des adieux échangés, il était facile de deviner qu'il ne s'agissait pas, pour ceux qui y prenaient passage, d'un de ces déplacements, d'une de ces séparations, si ordinaires en Cochinchine qu'ils semblent être l'existence elle-même. Les voyageurs allaient plus loin que de coutume : ils étaient chargés de remonter ce grand fleuve dont eux-mêmes, et tous ceux qui les entouraient, avaient parcouru si souvent le fertile delta en rêvant parfois à son origine ignorée ; ils partaient pour l'inconnu et nulle limite de distance ou de temps n'était assignée à leur entreprise.

Il y avait longtemps déjà que les regards de la colonie étaient tournés avec curiosité et impatience vers cet intérieur de l'Indochine sur lequel régnaient de si grandes incertitudes. La période de la conquête était passée. Les faits d'armes et les actions hardies des premiers jours n'avaient plus de théâtre ni d'objet. Il semblait même, dans l'intérêt de notre établissement

naissant, que tout bruit guerrier dût être étouffé avec soin. Deux années auparavant, la colonie avait failli succomber aux attaques dirigées en France contre les expéditions lointaines, et le projet d'évacuation, mis en avant à cette époque, n'avait été abandonné que sur l'assurance qu'elle pouvait désormais subsister avec ses seules ressources. A peine remise de cette alerte, elle sentait qu'en fille sage, elle devait faire parler d'elle le moins possible et éviter ce fracas des armes qui, s'il parvient presque toujours à la métropole accompagné d'un bulletin de victoire, lui annonce toujours en revanche une carte à payer. C'était maintenant sur l'organisation et l'exploration de la contrée que devait se porter toute l'attention du gouvernement local. Là était encore un vaste champ ouvert : aux activités et aux ambitions du corps expéditionnaire et lui promettant des résultats plus féconds et des découvertes plus glorieuses que la stérile poursuite de pirates insaisissables ou des luttes trop inégales contre un ennemi toujours vaincu.

Telle était la voie nouvelle où, depuis deux ans, étaient en très tous les esprits en Cochinchine avec cet élan, et cette spontanéité qui sont le propre de notre caractère national. Un comité agricole et industriel, fondé depuis peu, essayait de coordonner tous les efforts en leur imprimant l'unité de direction et l'ensemble dont ils manquaient encore, en même temps qu'il travaillait à compléter et à réunir en un corps de doctrine les renseignements vagues et souvent contradictoires qui étaient insuffisants à éclairer les colons à leur arrivée dans le pays. Une vive impulsion avait été ainsi donnée au développement commercial et agricole de notre établissement, et une exposition locale, qui avait rassemblé pour la première fois à Saïgon des échantillons de tous les produits de la contrée, avait permis de se faire une idée plus juste de ses richesses et de l'industrie de ses habitants.

Naturellement l'étude des ressources que la vallée supérieure du fleuve pouvait fournir à la colonie nouvellement fondée à son embouchure n'avait point été oubliée ; quelques indices épars, quelques on-dit des indigènes, joints au prestige que revêt toujours pour l'imagination une région inconnue et lointaine,

donnaient à ces ressources une importance considérable. Plusieurs des officiers du corps expéditionnaire qui avaient assisté, à la fin de la guerre de Chine, au départ de Shanghai d'une petite expédition anglaise, celle du capitaine Blakiston, qui devait remonter le fleuve Bleu le plus loin possible, en avaient rapporté l'idée d'un projet analogue pour le Cambodge et l'avaient mis plusieurs fois en [vaut]. Ce fut donc avec la plus vive satisfaction que la colonie tout entière apprit, vers la fin de 1865, que M. de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine et président de la Société de géographie, avait décidé l'exploration de la vallée du Mékong, et les vaux les plus sympathiques allaient accompagner les voyageurs chargés de cette aventureuse mission.

La plupart d'entre eux comptaient déjà plusieurs années de séjour en Cochinchine et s'étaient intimement associés aux destinées de la jeune colonie. Le chef de l'expédition, M. le capitaine de frégate Doudart de Lagrée, arrivé à Saïgon au commencement de 1863, avait eu presque immédiatement à exercer un commandement dans le haut du fleuve, et, le premier, il avait su conquérir une influence et une situation politiques à la cour du roi de Cambodge, dont le petit état sépare la Cochinchine des possessions siamoises. Il avait réussi à faire accepter à ce prince le protectorat français et à l'affranchir ainsi de la lourde vassalité de Siam. Depuis cette époque, il était resté au Cambodge, sorte de sentinelle avancée chargée de fortifier et d'agrandir l'influence française et de lui préparer les moyens de s'avancer au delà. Le voyage d'exploration qu'il allait, diriger semblait n'être que la suite naturelle et la conséquence de ce rôle, et nul ne pouvait : être mieux préparé que lui à l'entreprendre. Âgé de quarante-quatre ans, d'un tempérament vigoureux et énergique, d'une intelligence nette, vive, élevée, il possédait toutes les qualités physiques et morales qui devaient assurer le succès.

M. Thorel, chirurgien de marine, chargé de la partie botanique du voyage, était depuis 1862 clans la colonie. Infatigable coureur de forêts et d'arroyos. Il avait, dès cette époque, travaillé avec la plus louable persévérance à la flore d'un pays

où presque tout était à découvrir, et, passionné polir son œuvre comme le sont tous les spécialistes, il était impatient d'élargir le cercle de ses recherches. Âgé de trente et un ans, sa santé robuste paraissait n'avoir que peu souffert de l'énergant climat sous l'influence duquel il vivait depuis plus de quatre ans.

Arrivé depuis une année seulement en Cochinchine, M. Delaporte, le plus jeune officier de vaisseau de la commission, avait été au contraire déjà vivement éprouvé par la fièvre, et c'était au sortir d'une indisposition assez grave qu'il se mettait en route pour ce lointain voyage, polir lequel il quittait la lieutenance d'urne grande canonnière. Dessinateur et musicien, il représentait surtout dans la commission le côté artistique.

Deux des voyageurs étaient absolument nouveaux venus dans le pays. L'un d'eux était le docteur Joubert, médecin de l'expédition, dont il devait être en même temps le géologue. Un long séjour au Sénégal l'avait accoutumé aux climats chauds, et son habileté de chasseur, son humeur vive et joyeuse devaient en faire un des plus utiles et des plus aimables compagnons de la route. Le second était M. de Carné, jeune attaché au ministère des affaires étrangères, qui devait à sa parenté avec le gouverneur de la colonie de commencer par ce voyage d'exploration sa carrière de diplomate. M. Joubert était, après le commandant de Lagrée, le membre le plus âgé de la Commission ; AL de Carné en était le plus jeune.

C'était la seconde fois que les chances de ma carrière militaire m'amenaient en Cochinchine. Après avoir assisté à la conquête même du pays, j'y étais revenu en 1863 et j'étais entré presque aussitôt dans l'administration indigène. Aidé du concours de quelques amis [2], j'avais à plusieurs reprises essayé de plaider en France la cause du voyage d'exploration qu'il m'était enfin donné d'entreprendre [3]. Ce n'était cependant pas sans quelque regret que j'abandonnais le poste qui m'avait été confié dans la colonie. Je m'étais attaché à ces populations intelligentes avec lesquelles les progrès sont si faciles et si rapides, et l'œuvre commencée au milieu d'elles avait encore pour moi une séduction bien grande. Si beaucoup avait été fait, il restait bien plus à faire, et il est pénible pour celui qui a semé

de ne pouvoir assurer la moisson. Ce n'est qu'à ce prix qu'il se console de la voir récolter par d'autres. Aussi fut-ce avec une vive émotion que je me séparai des amis dévoués avec qui jusque-là travaux, projets, espérances, tout m'avait été commun en Cochinchine, dont les conseils m'avaient soutenu, dirigé, fortifié dans ma voie, dont quelques-uns avaient désiré et espéré même un instant être mes compagnons de voyage. Je sentais que la période de mon existence la plus remplie par l'esprit et, par le azur prenait brusquement fin, et je pleurais involontairement ce passé qui s'évanouissait et dont ma mémoire me retraçait rapidement les plus heureuses journées et les plus charmants souvenirs. Puissent, comme moi, mes amis ne point les avoir oubliés aujourd'hui !

Vers midi et demi, les deux canonnières sur lesquelles étaient répartis le personnel et le matériel de l'expédition se mirent successivement en marche. L'une, la canonnière 32, sur laquelle le chef de l'expédition avait pris passage, était commandée par M. le lieutenant de vaisseau Pottier, qui allait remplacer M. de Lagrée dans le commandement de la station du Cambodge ; l'autre, la canonnière 27, sur laquelle je me trouvais, était sous les ordres d'un de mes camarades, M. Espagnat, qui devait quelques mois plus tard être victime de son dévouement et périr dans l'explosion de son navire.

Les deux petits bâtiments jetèrent l'ancre à sept heures du soir devant le poste de Tan-an, à l'entrée de l'arroyo de la Poste, pour attendre le jour et la marée favorable. Le lendemain, ils s'engageaient dans cet étroit passage, et, après un court arrêt à Mytho pour renouveler leur approvisionnement de charbon, ils commencèrent l'ascension du grand fleuve.

Le 8 juin, dans l'après-midi, nous arrivâmes à Compong Luong (en cambodgien, port du roi), grand marché situé un peu au-dessus de Pnom Penh, sur le bras qui conduit au Grand Lac, à quatre ou cinq kilomètres d'Oudong, capitale du Cambodge. Nous nous installâmes tous dans l'hospitalière demeure qui était la résidence habituelle de M. de Lagrée, et pendant que celui-ci retournait à Pnom Penh présenter son successeur au roi du Cambodge, je dus m'occuper d'exercer le personnel

subalterne de l'expédition à ses nouveaux devoirs, et d'achever l'installation de notre matériel. Un sergent d'infanterie de marine nommé Charbonnier, un interprète pour les langues siamoise et annamite nommé Seguin, un soldat d'infanterie de marine et deux matelots composaient la partie française de notre escorte. Un Cambodgien chrétien nommé Alexis Om, un Laotien qui se faisait appeler Alévy, du nom de la province du Laos dont il venait, deux Tagals et sept Annamites devaient en former la partie indigène, les deux premiers comme interprètes, les autres comme soldats ou comme domestiques. Ces éléments assez hétérogènes avaient besoin de vivre quelque temps ensemble, de s'amalgamer et de se comprendre, avant qu'on pût en attendre un service actif et intelligent. La commission était loin d'ailleurs d'être pourvue de tout ce qui lui était indispensable pour se mettre en route. La corvette le Cosmao allait partir de Saïgon pour aller chercher à Ban Kok la monnaie et les passeports siamois dont nous avions à faire usage tout d'abord, puisque au sortir du Cambodge nous passions sur le territoire de Siam : il fallait attendre son retour. D'autres passeports non moins importants et des instruments d'astronomie et de physique nous manquaient aussi ; mais le gouverneur de la colonie comptait nous les faire parvenir, au commencement de la saison sèche, dans la partie inférieure du Laos où nous devions séjourner jusque-là.

Nous avons le temps avant l'arrivée du Cosmao d'aller visiter ces fameuses ruines d'Angkor situées à l'extrémité nord-ouest du Grand Lac et dont tant de merveilles nous avaient déjà été racontées par des témoins oculaires. M. de Lagrée, qui travaillait depuis longtemps à en lever les plans, désirait compléter ses travaux avant son départ, et il avait amené avec lui un photographe de Saïgon, M. Gsell, pour lui faire reproduire les parties accessibles des monuments en ruine. Nous ne pouvions faire cette excursion sous un meilleur guide, et l'arrivée à Compong Luong de deux Français, MM. Durand et Rondet, qui venaient d'Angkor et nous en montrèrent quelques admirables dessins, augmenta encore notre impatience.

Le 21 juin, à huit heures du soir, tous réunis cette fois sur la canonnière 27, nous nous mîmes donc en route pour la capitale de l'ancien royaume des Khmers. Je ne m'arrêterai pas ici à décrire le Grand Lac que nous traversâmes dans toute sa longueur. Comme nous, le lecteur doit être impatient d'arriver à ces ruines que le récit et les dessins de Mouhot, publiés ici même [4], lui ont déjà fait connaître en partie. Le lendemain, à l'entrée de la nuit, nous jetâmes l'ancre devant l'embouchure de la petite rivière d'Angkor. Le 23, de très bonne heure, nous montâmes tous dans une grande barque annamite pour nous rendre à terre. L'obscurité, encore très épaisse, permettait à peine de distinguer des deux côtés de l'embouchure de la rivière les rangées multipliées de pieux qui indiquaient l'emplacement d'une grande pêcherie. Une forte brise d'ouest soulevait en petites vagues les eaux du lac, et un long mouvement de houle se propageait le long de la rive et couvrait et découvrait tour à tour la tête de quelques-uns de ces pieux contre lesquels notre barque venait se heurter. De rares lumières brillaient encore dans les petites cabanes, élevées sur pilotis à une certaine hauteur au-dessus de l'eau, qui servaient d'abri aux pêcheurs. Au delà, on distinguait confusément la ligne basse des arbres rabougris qui forment la rive, forêt noyée et inhabitable sous les arceaux de laquelle l'eau se perd avec un clapotis sourd ; le bris de la vague entourait parfois d'un cercle d'écume les troncs rugueux et marquait d'une ligne blanchâtre la limite de cette singulière forêt. L'obscurité, la houle, la pesanteur de notre barque nous y jetèrent bientôt. Il fallut que tout le monde mît la main à l'ouvrage pour dégager notre embarcation que la lame lançait lourdement contre chaque arbre et pour la remettre un peu au large. Il n'y avait là environ qu'un mètre de profondeur : nos Annamites se mirent à l'eau, nous doublâmes les avirons et nous réussîmes, non sans efforts, à nous éloigner. Le jour vint ; nous distinguâmes tout près de nous l'embouchure de la petite rivière et nous nous y engageâmes. La houle se calma aussitôt et nous pûmes arriver sans autre encombre à l'un des établissements provisoires, construits sur les bords de la rivière pour le séchage du

poisson, et que l'on commençait déjà à démolir, la crue des eaux mettant fin à la saison de la pêche. Ce fut là que nous mîmes pied à terre.

Sur la rive droite et à deux ou trois kilomètres de notre point de débarquement s'élève une petite colline à deux sommets [5] qui domine toute la plaine environnante et qui, à l'époque des grandes eaux, est baignée de tous côtés par les eaux du lac, C'est le mont Crôm, seul point saillant qu'offre l'horizon à une grande distance à la ronde et qui sert de repère au navigateur le long de ces rives basses, noyées, d'aspect uniforme. Sur la cime la plus élevée de cette colline, un bouquet d'arbres isolé dissimule au regard un sanctuaire en ruine. Ce fut notre première étape sur le terrain de cette antique civilisation khmer dont tout a disparu, édifices, organisation sociale et politique, littérature, puissance, commerce, sans nous laisser, parmi tous les débris de ce passé écroulé, autre chose à admirer que des ruines.

Un long séjour dans les pays chauds, loin des merveilles de l'art européen, au milieu de populations à demi civilisées, prédispose singulièrement à l'enthousiasme pour tout produit, même imparfait, du goût et de l'intelligence. On est habitué à ne plus admirer que les splendeurs de la nature tropicale et à détourner ses regards avec dédain de tout ce qui est de fabrique humaine. Aussi l'impression produite par une œuvre d'un niveau réellement élevé est-elle très vive et se mélange-t-elle d'un profond sentiment d'étonnement qui contribue encore à saisir l'imagination. Les points de comparaison sont trop éloignés et trop oubliés pour contrebalancer cette première sensation et permettre une juste appréciation de l'objet qui vous a frappé. C'est ce que j'éprouvais à la vue du sanctuaire du mont Crôm. Cette architecture, sévère dans ses formes générales, élégante dans ses détails, savante et originale dans ses conceptions, me transporta d'admiration, Pendant que M. de Lagrée, avec la sagacité d'un archéologue, cherchait à nous expliquer la disposition et les usages des différentes parties de l'édifice, ma pensée se reportait à la grande époque qui avait enfanté un art aussi parfait, et, à ce moment, j'eusse à peine

hésité à ajouter un quatrième âge, l'âge khmer, aux trois siècles classiques de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV.

La vue d'un groupe de statues mutilées gisant non loin du monument principal vint calmer chez moi ce premier enthousiasme. Si remarquables que fussent quelques-unes des têtes qui se trouvaient là, elles étaient loin cependant des chefs-d'œuvre du ciseau grec. Un type humain moins parfait comme modèle, les nécessités même du mythe religieux reproduit, suffisaient peut-être à expliquer cette infériorité, sans que l'on dût faire déchoir l'art khmer du haut rang que je lui avais assigné tout d'abord. Je n'en devins que plus impatient d'arriver à ce groupe imposant de ruines que forment la pagode et l'ancienne ville d'Angkor et qui fournit au problème artistique et historique de cette civilisation détruite ses plus nombreux et plus importants éléments de solution.

Le lendemain de notre visite au mont Crôm, nous continuâmes notre route par terre jusqu'à Siem Réap, l'Angkor moderne, gros bourg à cheval sur les bords de la rivière, à quelques kilomètres des ruines de l'Angkor ancienne. Sur la rive droite est une citadelle construite par les Siamois il y a une quarantaine d'années, pour assurer leur domination sur cette province, enlevée avec plusieurs autres au royaume actuel du Cambodge, qui ne possède même plus l'emplacement de son antique capitale. Cette citadelle contient la résidence du gouverneur de la province, chez lequel nous reçûmes la plus gracieuse hospitalité. Ce haut fonctionnaire était accoutumé à des visites de ce genre ; il avait accueilli plusieurs fois des voyageurs de haut rang dont il aimait à citer les noms. M. de Montigny, l'amiral Bonard, l'amiral de La Grandière étaient du nombre. Il se trouvait depuis longtemps en relations avec le commandant de Lagrée, qui était à ses yeux quelque chose de plus que le roi du Cambodge, et, après le roi de Siam, l'homme qu'il estimait et redoutait par dessus tout. Cambodgien de naissance, il sentait instinctivement que la France, après avoir pris le Cambodge sous son protectorat, en viendrait tôt ou tard à réclamer à Siam les territoires injustement soustraits à l'autorité de leur souverain légitime. Il lui importait donc de se

ménager un appui solide dans le cas d'un changement de domination. Dans toutes les éventualités, sa situation de gouverneur d'une province frontière lui commandait les plus grands ménagements. Les rôles étaient maintenant singulièrement changés : alors qu'avant le protectorat tout empiètement de la part de Siam restait impuni, au contraire depuis la balance semblait devoir tomber du côté du Cambodge, et il ne fallait donner aucun prétexte de retour en avant à un royaume jusque-là si humilié et si misérable, aujourd'hui si puissamment soutenu. Tel était du moins ce que pouvait faire pressentir l'attitude hardie qu'avait constamment prise M. de Lagrée dans ses relations avec les agents de Siam. Malheureusement la diplomatie défaisait à Ban Kok l'œuvre de réhabilitation et de restauration de l'autonomie cambodgienne tentée sur les lieux mêmes.

Le 24 juin au matin, nous prenions congé de l'hospitalier gouverneur pour aller camper plus près des ruines. Chacun de nous était juché sur un éléphant, et, peu habitués pour la plupart à ce moyen de locomotion, nous étions plus occupés à nous garantir des durs cahots de notre monture qu'à jouir du coup d'œil de la forêt où nous entrions et de la fraîcheur relative de l'heure matinale où nous nous mettions en route.

Je montais pour ma part une jeune femelle qui, craintive et sensible comme le comportait son âge et son sexe, prit soudainement peur à la vue de je ne sais quel tronc d'arbre de forme bizarre et se lança au galop au travers de la forêt au risque de semer en lambeaux sur la route sa cage et ceux qu'elle portait. Son cornac ne réussit à l'arrêter qu'en lui enfonçant dans le crâne deux ou trois pouces du fer recourbé qui sert d'aiguillon aux conducteurs d'éléphants, et je fus quelque temps à ne remettre des rudes secousses que m'avait données l'allure un peu trop vive de ma bête.

Au bout d'une heure de marche, nous nous arrêtons au pied de la terrasse en forme de croix qui précède Angkor Wat. A deux cent cinquante mètres de nous environ, s'élevaient les trois tours qui couronnent la triple entrée du temple ; une longue galerie à colonnade extérieure se continue de part et

d'autre de cette sorte d'arche triomphale : c'est la première enceinte du monument. De la terrasse, ornée jadis de lions en pierre, qui gisent aujourd'hui sur le sol au milieu des herbes, part une chaussée construite en larges blocs de grès, qui traverse le fossé, large de plus de deux cents mètres, creusé en avant de cette enceinte. Nous suivîmes cette chaussée qui aboutit à l'entrée du milieu. Dès que nous l'eûmes franchie, l'édifice lui-même apparut à nos regards, à un demi-kilomètre de là, masse sombre et imposante dessinant ses neuf tours sur le bleu du ciel. Nous parcourûmes encore plus de quatre cents mètres sur la chaussée qui se continue en dedans de l'enceinte, avant d'arriver au premier péristyle de la pagode. Une seconde terrasse, plus grande et plus décorée que la première et supportée par des colonnes rondes élégamment sculptées, termine la chaussée au-dessus du niveau de laquelle elle s'élève d'environ trois mètres. A sa gauche, sous les murs mêmes de l'édifice, sont les logements des bonzes qui desservent l'antique sanctuaire. Après de ces logements, sur la même esplanade, est une autre case, construite en bambous comme les précédentes, où viennent s'abriter les pèlerins qu'attire le saint lieu.

Ce fut dans cette dernière demeure que nous nous établîmes. Après les premiers soins donnés à notre installation, nous voulûmes visiter rapidement les principales parties de l'édifice qui allait pendant quelques jours nous avoir pour hôtes. Cette entrée monumentale, cette longue chaussée, ornée de dragons fantastiques, et lentement parcourue au pas solennel de nos éléphants, les deux immenses pièces d'eau, vrais petits lacs qui s'étendaient des deux côtés, l'aspect colossal du temple lui-même, tout nous indiquait que nous nous trouvions en présence d'une œuvre capitale conçue en dehors des proportions ordinaires. C'était bien là, comme le dit Mouhot, non un temple rival de celui de Salomon, qui ne méritait pas sans doute une comparaison pareille, mais le chef-d'œuvre d'un Michel Ange inconnu. Il fallait quelque temps pour se rendre compte de la disposition exacte d'un édifice qui mesure hors fossés cinq kilomètres et demi de tour. Cette première visite ne

m'en donna qu'une idée confuse. Ces escaliers et ces galeries sans lin, ces cours intérieures à colonnades d'aspect uniforme me semblaient, malgré leur symétrie, ou plutôt à cause même de leur symétrie, former un dédale inextricable. Les énormes dimensions de chacune des parties de ce grand tout empêchent d'ailleurs le regard d'en embrasser facilement l'ensemble.

Après plusieurs excursions, - car on peut appeler ainsi les visites à un monument dont les dimensions se chiffrent par kilomètres, - les principales dispositions de l'édifice m'apparurent plus nettement : son enceinte est de forme rectangulaire et mesure trois mille cinq cent cinquante mètres sur ses quatre faces réunies ; elle est allongée dans le sens est et ouest. Elle a sa principale entrée du côté ouest, celle que nous avons franchie à notre arrivée.

Celle-ci se compose essentiellement d'une galerie, longue de deux cent trente-cinq mètres, reposant sur un soubassement de sept mètres de large. Cette galerie est formée, extérieurement par une double rangée de colonnes, intérieurement par un mur plein dans lequel sont pratiquées de fausses fenêtres à barreaux de pierre sculptés qui font face à la pagode. Au centre de la galerie s'élève l'arche triomphale à triple ouverture dont j'ai déjà parlé, aux extrémités sont deux autres ouvertures de niveau avec le sol et qui servaient au passage des chars. Sur les trois autres faces de l'enceinte s'ouvrent trois portes d'importance beaucoup moindre.

Le monument lui-même se compose essentiellement de trois rectangles concentriques formés par des galeries et étagés les uns au-dessus des autres. Le rectangle extérieur a sept cent cinquante mètres de développement, et tout autour de sa paroi intérieure règne un bas-relief ininterrompu, représentant des combats mythologiques et des scènes religieuses. Cet étage de la pagode reçut de nous pour ce motif le nom de galerie des bas-reliefs. Le second et le troisième rectangles sont sommés de tours aux quatre angles : le premier est à mur plein intérieur et à double colonnade extérieure ; le second au contraire est à mur plein extérieur et à mur intérieur coupé de fenêtres,

disposition que reproduit la paroi extérieure du troisième. Ce dernier présente intérieurement une double colonnade. Une tour centrale s'élève au milieu, à l'intersection de galeries médianes qui divisent l'étage en quatre parties. Quoique cette tour soit : découronnée déjà par la main du temps, sa hauteur actuelle au-dessus du niveau de la chaussée par laquelle nous étions entrés est de cinquante-six mètres.

Je, mentionnerai en outre-les deux petits sanctuaires situés le long de cette chaussée à mi-distance de la principale entrée, les deux grands édicules construits dans les angles ouest de la cour qui sépare le premier étage du second, et qui sont à eux seuls des monuments complets et remarquables, deux autres pavillons situés dans la cour suivante au pied du grand escalier conduisant au troisième étage, enfin les trois galeries longitudinales qui réunissent le premier étage au second. Telles sont les lignes générales du temple d'Angkor. Le plan et la légende que nous publions complètent cette courte description et permettent de se faire une idée exacte des dimensions d'ensemble de cette construction grandiose.

On remarquera sans doute que rien dans ce vaste édifice ne paraît disposé pour l'habitation des hommes. Les seules galeries fermées sont celles du second étage et leur largeur ne dépasse pas deux mètres cinquante centimètres. Toutes les autres galeries de l'édifice sont à jour, et n'étaient évidemment pas destinées à servir de demeure. Il semble que tout dans le monument n'ait de destination et de but qu'en vue du quadruple sanctuaire qui est établi à la base de la tour centrale tout y monte, tout y conduit. Quel que soit le point par lequel on aborde à l'édifice, on se trouve involontairement porté et guidé vers l'une des quatre énormes statues qui occupent chacune des faces de cette tour et regardent les quatre points cardinaux. La base des tours d'angles est vide et n'est que le point de croisement très légèrement élargi des galeries voisines. Rien n'arrête sur la route. Les édicules compris entre le premier et le second étage passent même inaperçus, car toutes les galeries qui les entourent sont à mur plein du côté qui leur fait face. Seuls les deux petits sanctuaires situés au pied du principal

escalier du troisième étage peuvent détourner un instant le regard. Mais ils ne sont là que pour faire ressortir davantage la hauteur de l'édifice central, que le visiteur découvre subitement devant lui au sortir des galeries couvertes. L'attraction est alors irrésistible et l'on gravit, sans se laisser distraire, les hautes marches du grand escalier.

Est-ce à une préoccupation religieuse qu'il faut attribuer ce manque de parties logeables dans cet immense édifice ou bien la science des architectes ne leur permettait-elle pas de construire des voûtes plus larges ? Aucune galerie en effet ne présente une ouverture supérieure à trois mètres cinquante centimètres. Les voûtes sont toutes construites en encorbellement, c'est-à-dire se composent de pierres superposées par assises horizontales, se rapprochant graduellement et se rejoignant d'ordinaire à la cinquième assise. Même avec ce procédé, il eût été possible d'obtenir de plus grandes portées, et la question ne peut pas être tranchée d'une façon absolue. Peut-être existait-il autrefois des logements en bois dans les cours intérieures ou sur les terrasses qui entourent l'édifice. Peut-être aussi fermait-on avec des nattes les intervalles des colonnes dans les galeries et celles-ci servaient-elles à loger les prêtres ou les pèlerins. Il est infiniment probable du moins que les choses devaient se passer à peu près ainsi dans la galerie de l'entrée ouest de la première enceinte et qu'elle devait avoir en dehors de son but décoratif, une utilité réelle, celle de loger des gardes et des gens préposés à l'ouverture et à la fermeture des portes.

Les portes devaient être en bois ainsi que les plafonds ; nulle part en effet on ne retrouve de plafond en pierre et l'on distingue cependant les voûtes qui étaient autrefois masquées, de celles qui étaient destinées à rester en vue. Dans les premières, la face intérieure des pierres reste à l'état brut et une corniche est sculptée à la naissance de la voûte pour supporter les traverses du plafond ; dans les secondes, les extrémités intérieures des assises de la voûte sont rabattues de manière à obtenir une courbe ogivale composée d'autant de

segments qu'il y a d'assises. La tradition veut que tous ces plafonds ou toutes ces voûtes aient été dorés.

La construction des tours est analogue à celle des voûtes ; les assises, carrées à la base, vont, en s'arrondissant vers le sommet, et sont placées successivement en retrait de manière à se rapprocher peu à peu et à recevoir une assise unique qui couronne et ferme la tour. Au-dessus, disent les habitants, étaient jadis une boule et une flèche en métal. Sur les saillies extérieures des assises sont placées de petites pyramides à forme triangulaire élancée, dont la dimension va en décroissant rapidement à mesure que l'on s'élève, de manière à augmenter l'effet de la perspective et la sensation de la hauteur. Le même procédé est employé pour tous les escaliers, dont les marches sont étroites et hautes, et des cieux côtés desquels sont disposés sur des socles de plus en plus rapprochés des lions en pierre de grandeur décroissante.

A la partie centrale de chaque face des tours, sont des tympan sculptés, se succédant également en décroissant d'assise en assise, qui représentent des scènes mythologiques : le même genre d'ornementation se reproduit à tous les péristyles et à la partie milieu de tous les toits étagés qui s'élèvent au-dessus des portiques ou des croisements de galeries. Les toits eux-mêmes sont formés par la surface extérieure des assises en encorbellement qui composent les voûtes cette surface est soigneusement sculptée de manière à présenter l'apparence de tuiles.

Toutes les colonnes d'Angkor Wat sont carrées, à l'exception de celles qui supportent la terrasse de la façade ouest et de celles qui forment péristyle dans les galeries médianes de l'étage central. Le chapiteau et la base sont en général d'une ornementation uniforme, et : d'une exécution admirable. Le fût est le plus souvent uni ; quelquefois aussi il est sculpté à une très faible profondeur. Les pilastres engagés dans les côtés des portes étalent une ornementation encore plus riche et sont couverts du haut en bas de rosaces, de figures d'animaux, de personnages légendaires agencés avec ; un art infini. Quoique le temps ait émoussé toutes les arêtes vives de ces sculptures,

elles conservent un admirable aspect et peuvent être comparées à ce que le ciseau grec nous a laissé de plus parfait. Il y a à Angkor Wat près de dix-huit cents colonnes ou pilastres. La plupart des fûts sont monolithes. Les colonnes les plus hautes atteignent quatre mètres vingt centimètres et ont quarante-neuf centimètres de large.

Les seuls matériaux employés dans la construction de cet édifice sont le bois et un grès à grain très fin, qui provient de carrières situées au pied de Pnom Coulen, à une quarantaine de kilomètres dans l'est-nord-est d'Angkor Wat. Tout ce qui dans le temple était bois, plafonds ou lambris, a disparu. Quelques-uns des blocs de grès parallélépipédiques dont se composent les colonnes, les voûtes ou les murs atteignent trois mètres soixante centimètres de longueur sur quatre-vingts et cinquante centimètres dans les deux autres dimensions.

Ici se présente, comme pour les monuments égyptiens, le problème mécanique du transport et de l'élévation, souvent à des hauteurs très considérables, de masses dont le poids dépasse parfois quatre mille kilogrammes. Presque toutes les pierres présentent des trous ronds ou carrés disposés assez irrégulièrement à leur surface et dont la profondeur est de trois centimètres environ. Est-ce là qu'il faut chercher la solution du problème ? Peut-être bien. Les habitants qui attribuent aux génies la construction de cet édifice et qui ne sauraient concevoir une force humaine capable de soulever de tels fardeaux, racontent que, suivant une tradition déjà rapportée par Mouhot, Prea En (le dieu Indra ?) pétrit jadis toutes les parties du monument dans l'argile et les cisela à son aise -les trous que l'on voit à la surface des pierres rie sont que les empreintes de ses doigts - puis il versa sur chaque pierre un certain liquide qui la solidifia et lui donna sa dureté actuelle. C'est pour cela que le grès est appelé aujourd'hui au Cambodge thma poc ou pierre de boue.

Tous les Cambodgiens ne se contentent point cependant d'explications de ce genre et les bonzes rapportent sur la construction d'Angkor des versions moins fabuleuses et plus vraisemblables. D'après eux, les sculptures n'ont été faites

qu'une fois les pierres en place, et ils expliquent les trous que celles-ci présentent par l'usage de crampons en fer destinés à les réunir ou à retenir des placages en plomb ou des lambris en bois. Les traces des crampons en fer sont visibles partout où ils ont existé, mais la plus grande partie des trous n'en porte aucune marque. Cette version, plus raisonnable que la précédente, n'est donc pas encore satisfaisante et reste muette sur le moyen de transport employé. Une étude plus approfondie de la disposition de ces trous donnera peut-être un jour la solution cherchée.

Aucun ciment n'est employé dans l'assemblage des pierres : elles sont jointes par simple juxtaposition, et on a poli les deux surfaces en contact en les frottant l'une contre l'autre ; l'adhérence est si parfaite qu'en appliquant une feuille de papier contre la ligne de séparation, on obtient un trait aussi net que s'il avait été tracé avec une règle.

Le monument renferme un assez grand nombre d'inscriptions ; beaucoup sont placées, en guise de légendes explicatives, le long et au-dessus des bas-reliefs de la galerie inférieure ; d'autres, plus anciennes et qui contiennent peut-être des documents historiques plus sérieux, se rencontrent dans les galeries de la partie est du temple. Les caractères dont elles sont composées se rapportent à l'écriture cambodgienne actuelle et les bonzes peuvent lire encore beaucoup de ces inscriptions ; mais les plus anciennes, celles qui par suite offriraient le plus grand intérêt, restent lettre morte pour eux. Toutes les inscriptions qu'ils traduisent ne contiennent que des prières ou des formules religieuses, sans importance historique.

Comme je l'ai dit plus haut, quelques bonzes sont attachés à l'antique sanctuaire et ont ramassé avec soin dans l'une des trois galeries parallèles qui relie le premier étage au second, celle du sud, toutes les statues ou fragments de statues en pierre, en bronze ou en bois qui se trouvaient disséminées dans le temple ou dans les environs. La plupart proviennent d'ex-voto et portent des traces de dorure. Il en est de toutes dimensions et il est bien facile de distinguer celles qui sont d'une époque ancienne des statues de fabrication moderne.

Les prêtres sont trop peu nombreux pour suffire à l'entretien de l'immense temple ; aussi doivent-ils se contenter de balayer chaque matin les galeries centrales les plus fréquentées et d'arracher une partie des herbes qui croissent entre les pierres. Le reste de l'édifice est à peu près complètement abandonné à la végétation et aux oiseaux de nuit qui ont pris leur gîte sous les voûtes. L'odeur qu'ils répandent et la fiente dont ils recouvrent le sol de la galerie du premier étage rendent complètement inabordables certains portiques de la partie nord.

La plupart des lions qui décoraient les escaliers du temple ont été précipités du haut de leurs socles, dans les invasions successives qui ont amené la décadence et la chute de l'empire khmer. C'étaient les parties du monument les plus faciles à détruire. Ceux qui restent encore debout sont dans un état de conservation plus que médiocre, soit parce qu'ils ont été mutilés sur place, soit - et telle a été surtout pour eux la cause la plus puissante, de destruction - parce qu'ils ont supporté sans aucun abri toutes les intempéries des saisons. Les tours du second étage sont également écroulées à moitié. L'édifice central est encore, à tous les points de vue, celui qui a le moins souffert, quoiqu'il fût le plus élevé et le plus destructible. Le sanctuaire redouté qu'il contient a été sans doute et un préservatif contre les envahisseurs et un stimulant à piété réparatrice des habitants.

J'ai essayé de donner en ces quelques pages la description d'un monument qui est à lui seul tout un poème, et des notions générales indispensables pour se faire une idée de l'architecture et du genre de construction adoptés par les Khmers. Le lecteur trouvera peut-être que je me suis trop appesanti sur d'arides et minutieux détails, mais ils rendront plus facile à comprendre tout ce qui me reste à dire de cette civilisation disparue, et ils m'éviteront de nombreuses répétitions. Le temple d'Angkor est le résumé le plus complet de tout un art, de toute une époque : il me servira désormais de point de comparaison pour tous les monuments de cette période. Là est mon excuse, et les dessins qui accompagnent cette trop longue description achèveront sans doute de me faire

pardonnez l'enthousiasme que j'ai témoigné et que je témoignerai encore pour cet édifice où j'ai passé de si rapides et si agréables heures, en compagnie du savant et infatigable cicérone qui m'a appris à le connaître et à le comprendre.

Après nous avoir donné les indications nécessaires pour mettre notre temps à profit pendant notre séjour à Angkor Wat, M. de Lagrée nous quitta pour aller s'installer au centre même de la ville en ruine d'Angkor Tôm ou Angkor la Grande, située à peu de distance. Une semaine devait se passer ainsi en diverses occupations ou en excursions, suivant la nature des travaux ou les goûts de chacun. Je restai pour ma part l'un des hôtes les plus assidus du vieux temple dont j'étais chargé par le commandant de Lagrée de relever certaines cotes et de fixer exactement la position géographique. Le dernier étage de la pagode, celui que j'ai appelé l'édifice central, est très élevé au dessus des autres, et du sommet des douze escaliers de quarante-deux marches chacun qui le mettent en communication avec l'étage inférieur, on découvre un vaste horizon. De ce point, les sommets du mont Crôm et du mont Bakheng, l'un et l'autre couronnés de ruines. La croupe dénudée de la petite colline appelée le mont Bok, l'extrémité lointaine de la chaîne de Pnom Coulen, se détachent nettement au-dessus de l'immense plaine dont ils rompent la monotonie. La plus élevée de toutes ces collines n'atteint pas deux cents mètres et la plupart égalent à peine en hauteur la tour centrale d'Angkor Wat ; mais elles fournissent de précieux points de repère pour s'orienter au milieu de ces forêts uniformes parsemées de clairières qui dissimulent aux recherches du touriste les ruines de la ville d'Angkor et des nombreux monuments épars en dehors de ses murs.

Ce fut donc sous l'un des péristyles de l'édifice central d'Angkor Wat que j'établis ma station d'observation. A l'heure où la chaleur du jour retenait immobiles tous les habitants du temple, j'aimais à parcourir ces longues et silencieuses galeries que troublaient seuls les battements d'ailes des innombrables chauves-souris qui y ont élu domicile. La vie active et bruyante que je venais de quitter me faisait trouver un charme infini à cet

isolement. La contemplation de ces bas-reliefs, de ces sculptures, l'étude de cette décoration savante, qui s'étend jusqu'aux toits et à la surface extérieure des tours, et dont je découvrais à chaque instant un nouveau détail, suffisait à faire couler rapidement les heures. Je ne suis ni assez savant ni assez artiste pour reprendre ici au point de vue descriptif les différentes particularités de cette architecture, si complète dans toutes ses parties, et dont tous les effets sont si soigneusement étudiés. A d'autres que moi d'interpréter au point de vue historique et mythologique ces longues pages de pierre qui retracent dans la galerie des bas-reliefs les combats du roi des singes contre le roi des anges, les délices du paradis et les supplices de l'enfer bouddhiques ; à d'autres encore d'essayer de formuler les lois d'une architecture arrivée là à son apogée. Je me contente de rendre l'impression profonde que produisait sur moi l'examen de cet immense édifice. Jamais nulle part peut-être une masse plus imposante de pierres n'a été disposée avec plus d'art et de science. Si l'on admire les pyramides comme une œuvre gigantesque de la force et de la patience humaines, à une force et à une patience égales il faut ajouter ici le génie. Quelle grandeur et en même temps quelle unité ! La conception première se poursuit et s'achève jusque dans les détails les plus infimes. Cette symétrie, qui semble devoir n'engendrer à la longue que monotonie et fatigue, n'est qu'apparente ; il n'en existe que ce qui est nécessaire pour arrêter et satisfaire le regard. Par une singularité étonnante, les axes du monument n'en partagent pas les côtés en portions égales ; les espaces vides compris entre les rectangles s'allongent vers l'ouest, et c'est dans cette partie ainsi agrandie que viennent se placer les sanctuaires et les édicules dont j'ai parlé dans la description du temple et qui servaient sans doute à la garde des objets destinés au culte. L'entrée même des étages successifs n'est pas au milieu, et, comme la partie ouest, la partie sud de l'édifice est agrandie au détriment de la partie nord.

F. GARNIER.

[[[

VOYAGE D'EXPLORATION EN INDOCHINE [1]

TEXTE INÉDIT PAR F. FRANCIS GARNIER, LIEUTENANT DE VAISSEAU.

ILLUSTRATIONS INÉDITES D' APRÈS LES DESSINS DE M. DELAPORTE, LIEUTENANT DE VAISSEAU.

1866-1667-1868

I

Excursion aux ruines d'Angkor (suite).

Les différences s'accroissent davantage encore entre les trois étages du monument, et les deux premiers ne sont là que pour faire valoir l'étage central, qui forme à lui seul un tout merveilleux. Son énorme soubassement, sorte de piédestal qui le détache aux regards, se couvre de moulures horizontales d'un énorme relief et du plus remarquable effet. En approchant du sanctuaire, la décoration redouble de richesse : le ciseau fouille plus profondément la pierre, les colonnades se doublent, des merveilles de sculpture éclatent partout. Quelles admirables arabesques se dessinent sur ces pilastres qui encadrent les portes mêmes du sanctuaire ! Des deux côtés, le dessin général paraît symétrique ; mais l'on s'approche et l'on aperçoit les différences les plus grandes, la variété la plus agréable dans les détails : la curiosité et l'intérêt en redoublent d'autant. Chacun de ces gracieux entrelacements, de ces capricieux dessins paraît être l'ouvrage d'un artiste unique qui, en composant son œuvre, n'a rien voulu imiter, rien emprunter de l'œuvre voisine : chacune de ces pages de pierre est le fruit d'une inspiration délicate et originale et non l'habile reproduction d'un modèle uniforme. Parfois la page commencée ne s'achève pas, la pierre reste fruste et attend encore le ciseau. L'artiste est-il mort au milieu de son travail et ne s'est-il trouvé personne qui ait voulu lui succéder ? Il semble

que ce soit là le sort de tous les grands monuments : Angkor Wat est tombé en ruine avant d'avoir jamais été achevé !

Il se mêle à l'admiration que l'on éprouve pour ces richesses artistiques répandues là avec tant de profusion un profond sentiment de tristesse. Est-ce la vue de ces tours découronnées et croulantes qui semblent n'attendre qu'un dernier effort du temps pour ensevelir le monument sous leurs ruines ? Est-ce le regret de ne pouvoir pénétrer cette énigme grandiose qui se dresse tout d'un coup devant vous en évoquant toute une civilisation, tout un peuple, tout un passé disparus ? Est-ce la crainte que ce merveilleux chef-d'œuvre du génie humain ne puisse livrer le secret qu'il renferme avant sa destruction complète ? Presque partout en effet les voûtes s'entrouvrent, les péristyles chancellent, les colonnes s'inclinent et plusieurs gisent brisées sur le sol ; de longues traînées de mousse indiquent le long des murailles intérieures le travail destructeur de la pluie : bas-reliefs, sculptures, inscriptions, s'effacent et disparaissent sous cette rouille qui les ronge. Dans les cours, sur les parois des soubassements, sur les toits et jusqu'à la surface des tours, une végétation vigoureuse se fait jour à travers les fissures de la pierre ; la plante devient peu à peu arbre gigantesque ; ses racines puissantes, comme un coin qui pénètre toujours plus avant, disjoignent, ébranlent et renversent d'énormes blocs qui semblaient défier tous les efforts humains. C'est en vain que les quelques bonzes consacrés au sanctuaire essayent de lutter contre cet envahissement de l'œuvre de l'homme par la nature : celle-ci les gagne de vitesse.

En travaillant dans la pagode, j'étais surpris quelquefois par un de ces grains, journaliers pendant la saison des pluies, et auxquels il ne manque que la durée pour devenir un ouragan. A peine à l'abri dans un angle de la galerie la plus proche, j'écoutais le vent s'engouffrer avec le bruit du tonnerre dans le monument et tous les échos du vieil édifice, réveillés soudain, sourdement gronder et gémir. Les éclairs illuminaient d'une

immense et sinistre lueur le temple tout entier et montraient ses tours bravant fièrement encore la rage des éléments. Mais chaque jour cet assaut, que pendant des siècles il avait supporté sans sourciller, semblait lui devenir plus lourd : son épais manteau de pierre, déchiré par les : ans, livrait passage à la tempête et d'impétueuses ondées de pluie pénétraient jusque dans les coins les plus reculés des galeries. Peu à peu le vent tombait, la pluie continuait seule son œuvre lente de destruction et, à travers les ouvertures des voûtes, tombait en ruisseaux pressés le long des colonnes moussues. Tous les bruits du dehors étaient absorbés par l'immense murmure que formaient les chutes d'eau, qui, de voûte en voûte, de galerie en galerie, de terrasse en terrasse, venaient tomber en cascades dans les cours inférieures.

La pluie a cessé, le bruissement des eaux diminue, s'apaise et meurt. On n'entend plus par intervalles que la chute argentine de larges gouttes d'eau qui fait résonner la galerie sonore. Quelques chauves-souris se heurtent effarées sous les voûtes. Le silence se rétablit enfin complètement. Le soleil reparaît, les chants des oiseaux un instant interrompus reprennent, les ramiers s'appellent en roucoulant du haut des tours. Mais le touriste attristé constate en quittant son abri quelque dégradation nouvelle, quelque injure plus profonde que le climat vient d'infliger à la pagode. Combien de temps durera-t-elle encore sous l'influence destructrice vraiment effrayante que la végétation et les pluies exercent sous cette latitude ? De toutes les ruines voisines seul monument encore complet aujourd'hui, ne mériterait-elle pas d'éveiller un peu la sollicitude des amis de l'art et de l'histoire ? La France, à qui Angor Wat devrait appartenir, puisqu'il est sur un territoire cambodgien, ne pourrait-elle, sinon en revendiquer la possession, du moins s'entendre avec le gouvernement siamois pour en assurer la conservation ? Dans un pays où la réquisition et la corvée sont dans les habitudes des populations, ne serait-il pas bien facile d'adjoindre aux prêtres trop peu nombreux qui desservent le temple des travailleurs en quantité suffisante pour combattre et

annuler les effets de la végétation ? Le résident français au Cambodge ne pourrait-il, une fois par an au moins, venir s'assurer de l'état du monument et donner aux travaux une direction intelligente ? Le but religieux de ces travaux, la vénération des habitants pour l'antique sanctuaire rendraient sa tâche bien facile. Quelques réparations faites aux toits pour empêcher l'eau de pénétrer à l'intérieur sauveraient de la destruction complète d'admirables sculptures, notamment les bas-reliefs de la galerie sud du premier étage, dont certaines parties sont aujourd'hui complètement méconnaissables grâce à l'infiltration des eaux le long de la paroi interne. Le gouvernement de Siam a fait quelques dépenses de restauration : la France ne pourrait-elle à son tour y consacrer une obole et assurer, alors qu'il en est temps encore, la conservation de ce temple, le Saint-Pierre ou la Notre-Dame du bouddhisme. Puissent ces pages et surtout ces dessins intéresser assez les artistes, les archéologues et les historiens du monde occidental pour que l'idée que j'émetts ici soit adoptée et défendue par eux

Par quelle singulière mauvaise fortune ces ruines, découvertes depuis trois siècles, ont-elles éveillé si peu jusqu'à ces derniers temps l'attention des savants ? En 1601 déjà, Ribadeneyra, dans son Histoire des îles de l'Archipel, écrivait : « Il y a au Cambodge les ruines d'une antique cité que quelques-uns disent avoir été construite par les Romains ou Alexandre le Grand. C'est une chose merveilleuse qu'aucun des indigènes ne puisse vivre dans ces ruines qui sont le repaire des bêtes sauvages. Ces gentils tiennent par tradition que cette ville doit être reconstruite par une nation étrangère. » En 1606, Christoval de Jaque écrivant la relation des voyages qu'il avait accomplis en Indo-Chine de 1592 à 1598, raconte à son tour qu'en 1570 on découvrit au Cambodge [6] « une ville remplie de nombreux édifices : elle est entourée d'une forte muraille qui a quatre lieues de tour et dont les créneaux sont sculptés avec beaucoup de soin : ils représentent des licornes, des éléphants, des onces, des tigres, des lions, des chevaux, des chiens, des

aigles, des cerfs et toute espèce d'animaux sculptés dans une pierre très fine. Dans l'intérieur de cette muraille, on voit de superbes maisons et de magnifiques fontaines : elles sont ornées d'écussons armoriés et d'inscriptions que les Cambodgiens ne savent pas expliquer. On y voit un très beau pont dont les piliers sont sculptés de façon à représenter des géants ils sont soixante et supportent le pont sur leurs mains, leur tête et leurs épaules. Cette ville se nomme Angoz (sic) ; ou la nomme aussi la ville des Cinq Pointes, parce qu'on y voit cinq pyramides très élevées au haut desquelles on a placé des boules de cuivre doré comme celle de Churdumuco. »

Malgré ces attrayantes descriptions, les préoccupations purement mercantiles ou religieuses des voyageurs de cette époque les détournèrent de porter la moindre attention à des ruines aussi considérables, et ce ne fut que plus d'un siècle après leur découverte, vers 1672, qu'un missionnaire français, le P. Chevreul, en parle de nouveau. Cette fois, il ne s'agit plus que d'Angkor Wat : « Il y a, dit-il, un très ancien et très célèbre temple éloigné environ de huit journées de la peuplade où je demeure. Ce temple s'appelle Onco (sic) et est aussi fameux parmi les gentils que Saint-Pierre de Rome. C'est là qu'ils ont leurs principaux docteurs qu'ils viennent consulter : Siam, Pégu, Laos, Ternacerim (sic) y viennent faire des pèlerinages quoiqu'ils soient en guerre, et le roi de Siam, quoiqu'il soit ennemi déclaré de ce royaume (le Cambodge) depuis sa révolte, ne laisse pas de mander tous les ans à ce temple le nom de ses ambassadeurs par une religieuse observance. »

Ainsi, alors qu'au seizième siècle les ruines voisines d'Angkor la Grande étaient déjà complètement abandonnées, au dix-septième siècle Angkor Wat était toujours l'objet d'un culte assidu, et c'est probablement de cette époque que datent les restaurations inintelligentes dont on retrouve les traces aujourd'hui, surtout dans les galeries à quadruple rangée de colonnes qui conduisent au sanctuaire central. Quelques-unes des colonnes tombées ont été remplacées par d'autres prises à

diverses parties du monument ; on a essayé à grand-peine de consolider les péristyles et de replacer les architraves ; mais, si la piété était restée, les architectes et les artistes avaient disparu ; on ne savait plus manœuvrer ces lourdes masses et à peine a-t-on réussi à remettre gauchement une colonne ronde, le chapiteau en bas, au milieu de colonnes carrées ou à retourner sens dessus dessous une architrave mal assise sur deux colonnes inégales. A cette époque, les plafonds en bois sculpté et doré, qui masquaient autrefois les voûtes, étaient probablement entretenus, et l'on remarque encore aujourd'hui des traces de dorure dans les creux des sculptures des pilastres qui encadrent les portes du sanctuaire. Notons aussi que dès 1570, d'après l'une des citations ci-dessus, les inscriptions de ces ruines étaient déjà lettre close pour les Cambodgiens, ce qui ne doit être entendu sans doute que pour les plus anciennes.

A partir du P. Chevreul, le silence se fit de nouveau sur Angkor la Grande et sur Angkor Wat. En 1819, Abel Rémusat traduisit une description du royaume de Cambodge écrite par un voyageur chinois qui avait visité cette contrée à la fin du treizième siècle, sans se douter que la cité merveilleuse dont l'écrivain racontait les richesses avait déjà été retrouvée quelque part dans l'intérieur de l'Indochine. Il n'eût pas manqué sans cela, comme il l'a fait pour d'autres parties de son récit, de relever dans une note la coïncidence du texte de son auteur, dont il avait à cœur de prouver la véracité, avec les descriptions que j'ai citées plus haut. Ce document, qui est aujourd'hui ce que nous possédons peut-être de plus important et de plus précieux sur cette antique civilisation khmer, nous montre la ville d'Angkor en pleine prospérité vers 1295, alors que vers la fin du seizième siècle, selon Ribadeneyra, elle était déjà devenue le repaire des bêtes sauvages. Que s'était-il passé dans l'intervalle ? Comment cet empire qui, selon la tradition rapportée par Mouhot ; comptait vingt rois parmi ses tributaires, et plusieurs millions de soldats, s'est-il si subitement écroulé que, deux siècles et demi après, de son histoire il ne reste plus

que des légendes ? Sans doute il a fallu plus encore qu'une décadence politique et la nature elle-même n'est peut-être pas étrangère à ce grand bouleversement. Les indications topographiques données par l'écrivain chinois semblent justifier cette dernière manière de voir.

Angkor Wat ne paraît pas mentionné dans la description chinoise traduite par Abel Rémusat ; les ruines voisines du mont Bakheng y sont au contraire assez clairement indiquées. Quoiqu'il puisse paraître extraordinaire de n'attribuer à la pagode d'Angkor qu'une date aussi récente, l'omission de ce monument par un écrivain qui a apporté tant d'exactitude et de minutie à décrire la ville elle-même et les édifices qui l'entourent semble presque impossible à admettre. Dans tous les cas, les témoignages donnés plus haut, le caractère même de l'architecture d'Angkor l'inachèvement et l'imperfection de certains détails, tout en un mot s'accorde à faire de ce temple la plus récente comme la plus grandiose des œuvres de l'architecture khmer.

Ce fut le malheureux et regrettable Mouhot qui fit pour ainsi dire une seconde et nouvelle découverte de ces ruines. Elles étaient alors si profondément oubliées que la grande compilation de l'Univers illustré, la plus complète publication de ce genre, qui parut vers 1838, ne faisait même pas mention du royaume du Cambodge. Si Mouhot ne fut pas le premier Européen à visiter Angkor dans ce siècle-ci, il fut le premier à en donner une description fidèle et des dessins intéressants. Après lui, M. de Lagrée commença la première étude approfondie, appuyée de plans exacts et de renseignements de toute nature, qui ait été tentée sur cette matière, et la publication officielle du voyage que je raconte ici permettra d'apprécier la valeur et l'étendue de son travail. M. Bastian, président de la Société de géographie allemande, entreprit vers 1866 un travail analogue, mais beaucoup moins complet ; il s'est contenté de signaler dans l'ouvrage qu'il vient de faire paraître la ressemblance de l'architecture cambodgienne avec l'architecture des anciens

monuments de Java, ressemblance au moins fort douteuse. M. Kennedy, attaché au consulat anglais de Ban Kok, se rendit aussi à Angkor à la même époque, accompagné d'un photographe, M. Thompson, et rapporta quelques photographies d'Angkor Wat. Ces photographies, ainsi qu'un plan assez imparfait d'Angkor Wat, levé par M. Thompson, ont été reproduites dans le bel ouvrage de M. J. Fergusson, qui a paru à Londres en 1867, et qui est intitulé : Histoire de l'Architecture chez tous les peuples. Enfin MM. Durand et Rondet, cette même année 1866, firent également ce pèlerinage ; mais ils n'ont pas jusqu'à présent, à ma connaissance du moins, publié leurs travaux.

En résumé, après être si longtemps restées dans l'oubli, ces ruines intéressantes paraissent devoir aujourd'hui attirer l'attention de l'Europe savante ; mais qu'il me soit permis de constater ici que c'est à deux Français qu'aura été dû ce résultat : Mouhot, par son initiative, le commandant de Lagrée par ses patientes recherches et les nombreux documents qu'il a amassés pendant deux années de séjour sur les lieux. Ni l'un ni l'autre n'ont pu jouir, hélas ! de l'honneur de leur découverte ou du fruit de leurs travaux. Que leurs noms restent du moins inscrits par les savants et les archéologues au frontispice de l'histoire de cette civilisation qu'ils leur ont révélée !

On me pardonnera sans doute ces deux courtes excursions dans le domaine de la politique et de l'histoire, faites pour plaider la cause de deux chères mémoires et d'un monument précieux. Je me hâte de reprendre maintenant mon récit de touriste.

En dehors de nos occupations, les localités voisines nous fournissaient d'agréables buts de promenade, et la certitude que l'on foulait un sol où s'étaient jadis passées de grandes choses ; où à chaque pas l'on pouvait retrouver des débris d'une admirable civilisation, donnait à ces excursions un charme tout particulier.

La petite rivière, d'Angkor coule à un kilomètre environ de la porte est de l'enceinte d'Angkor Wat ; ceux qui redoutaient les eaux dormantes et les plantes aquatiques des deux grands bassins creusés au pied de la façade principale du temple, trouvaient là un lieu de baignade fort agréable. Ce petit cours d'eau creuse son lit sinueux entre des berges à pic, couvertes de végétation, le long desquelles la circulation est peu aisée. Mais l'espoir de découvrir les traces d'une chaussée, le soubassement d'un édifice détruit, en un mot le moindre vestige khmer m'entraînait souvent au milieu des lianes et des herbes qui obstruent toujours les forêts de ces climats. Il y a à cette recherche de l'antique je ne sais quelle vive jouissance que ne connaissent pas les touristes européens. Au lieu de parcourir des endroits cent fois décrits à la suite d'un cicérone bavard, être soi-même son guide, découvrir sous les herbes, ici une pierre, là une statue, plus loin des fondations, chercher par l'imagination à reconstruire l'édifice détruit, à le placer sur la carte, à le relier aux ruines déjà découvertes, jouir par avance du plaisir d'annoncer sa trouvaille à ses compagnons, de la faire valoir, d'en exagérer l'importance, tel était le genre d'émotion tout à fait nouveau que nous trouvions à ces promenades, et que je recommande aux voyageurs. Pendant quelque temps encore il sera possible de l'éprouver dans le Cambodge, car les épaisses forêts de ce royaume, si peuplé jadis, recèlent sans doute bien des monuments inconnus.

En même temps que des ruines, elles contiennent aussi force endroits giboyeux ; c'était là un attrait de plus pour quelques-uns d'entre nous. Malheureusement la chaleur qui devenait extrême et les orages qui annonçaient à grands coups de tonnerre le commencement de la saison des pluies rendaient toutes ces courses très fatigantes. M. Thorel, herborisateur infatigable, rapporta de ces premières courses faites avec trop d'entrain les germes de la dysenterie qui devait quelques jours après éveiller toutes nos sollicitudes.

Le plus intrépide et le plus heureux promeneur était sans aucun doute M. de Lagrée, qui réussit pendant ce court séjour à découvrir trois monuments importants, situés dans le sud-est d'Angkor Wat, à trois lieues environ. Ces monuments, appelés Leley, Preacon et Bakong, lui paraissaient encore plus récents que la pagode, et témoigner d'une perfection artistique arrivée au dernier terme du raffinement.

Ce n'était pas sans les plus grandes peines que M. de Lagrée obtenait des indigènes les renseignements nécessaires pour arriver à toutes ces ruines. Malgré l'autorité de sa situation, sa connaissance de la langue cambodgienne, la douceur et la simplicité de ses manières, il ne réussissait pas toujours à vaincre les répugnances des habitants et à se faire conduire aux endroits de la forêt qui contenaient un monument de quelque importance. La tradition locale conservait le souvenir de l'existence et du nom de ces monuments ; mais il ne se trouvait personne qui avouât en connaître le chemin, ou, le connaissant, qui consentit à servir de guide. Au milieu de ces forêts, où l'on ne peut prendre aucun point de repère, les indications vagues des anciens du pays ne sont de nulle valeur, et l'on peut passer cent fois à quelques mètres de la ruine la plus considérable sans se douter de son voisinage, grâce à l'impénétrable rideau que la végétation tropicale étend partout devant le regard.

En outre des craintes superstitieuses qu'éprouvaient les indigènes à pénétrer dans les profondeurs de ces forêts, hantées, selon eux, par des esprits facilement irritables, leurs répugnances avaient : quelquefois aussi des mobiles intéressés. Ce n'est pas seulement au Cambodge que les ruines passent pour receler des très ors et les ruines khmers en ont d'ailleurs réellement contenu. Si bouleversées et si dépouillées qu'elles aient -été durant les longues guerres qui ont désolé pendant des siècles cette malheureuse contrée et amené sa sujétion définitive à Siam, on peut espérer encore d'y trouver quelques-unes des statues en cuivre ou des ornements

en métal si prodigués autrefois dans tous les sanctuaires. Le Cambodgien qui connaît les localités de la forêt où se trouvent des ruines, garde donc souvent son secret pour lui et se défendra surtout d'y conduire un Européen, dont l'habileté à découvrir des très ors passe à ses yeux pour très grande.

Dans l'enceinte même de la ville d'Angkor habitent quelques malheureux, la plupart réfugiés des provinces voisines, auxquels la cupidité ou le besoin font surmonter la terreur qu'inspire ce lieu redouté. Ils cultivent du riz dans les fossés qui entourent l'enceinte et lavent les sables aurifères que l'on trouve dans l'intérieur de l'épaisse forêt qui dissimule aux regards les ruines de l'ancienne capitale des Khmers.

C'était chez l'un de ces pauvres gens que M. de Lagrée avait pris gîte, en l'indemnisant largement, comme bien on pense, de son hospitalité. Par un singulier contraste, la case de l'indigène était construite sur l'emplacement même du palais qui jadis s'élevait au centre de la ville.

M. de Lagrée, grâce aux indications de ce vieil hôte de la forêt, dont il avait enfin gagné toute la confiance, grâce aussi à ses longues investigations personnelles, était parvenu à reconstruire à peu près le plan des lieux et à retrouver sans hésitation, au milieu des étroits sentiers de la forêt, le chemin de tous les principaux monuments. Avec lui, on pouvait, en un jour, sinon étudier tous ces monuments, du moins les visiter tous et en prendre une idée exacte, tandis que, livré à lui-même, le touriste le plus infatigable et le plus judicieux eût mis plusieurs semaines à en l'aire successivement la découverte.

Telle fut la promenade que nous proposa M, de Lagrée au retour de sa visite aux ruines de Leley, Preacon et Bakong. Le capitaine de la canonnière 27, M. Espagnat, était venu nous rejoindre sur ces entrefaites à notre campement d'Angkor Wat. Nous passâmes toute une soirée, sur un escalier d'Angkor, à combiner la grande excursion du lendemain. Il faisait un

magnifique clair de lune, et l'on sait que les ruines apparaissent cent fois plus belles à cette poétique lueur. Inspiré sans doute par la vue du monument qu'il aimait avec la passion d'un antiquaire, M. de Lagrée discuta avec vivacité et éloquence les origines de cette race cambodgienne dont la civilisation avait atteint un si grand degré de puissance. Il se refusait à croire, pour sa part, à cet abandon si précipité, à cet oubli si brusque dont cet admirable passé aurait été l'objet. Il pensait que l'Angkor décrite au treizième siècle par le voyageur chinois d'Abel Rémusat, qui était bien la ville en ruine où il allait nous conduire le lendemain, n'était point celle de Christoval de Jaque et de Ribadeneyra. Il croyait que les débris dont parlaient ces deux écrivains étaient ceux de Pnom Bachey, situées sur la rive droite du Mékong, à plusieurs journées en amont de Pnom Penh, monument dont il sera question dans le cours de ce récit. Il déclarait impossible qu'en moins de trois siècles le souvenir même d'Angkor la Grande ait pu disparaître chez les Cambodgiens eux-mêmes, alors qu'ils conservaient encore des annales qui relataient le séjour de leurs rois dans cette ville. Si en ce dernier point il avait complètement raison, et s'il ne faut voir dans l'assertion de Ribadeneyra à cet égard qu'une exagération de langage, il me paraît également bien difficile d'admettre l'assimilation des ruines de Pnom Bachey à celles que décrivaient les deux auteurs espagnols. Quelque temps après, M. de Lagrée eut comme le pressentiment de l'explication que j'ai indiquée plus haut, et que Mouhot avait effleurée, un peu au hasard peut-être, en énumérant les tremblements de terre parmi les causes de l'abandon d'Angkor. En effet, quand je quittai, quelques mois après, le chef de l'expédition pour gagner Pnom Penh en repassant par Angkor, il me recommanda de chercher sur ma route s'il n'existait point de traces d'un bras du fleuve ayant coulé jadis dans cette direction. Je n'ai point trouvé ces traces ; mais tout me porte à croire aujourd'hui que tel est l'ordre des recherches à tenter pour concilier tous les récits et tous les faits historiques relatifs à Angkor. J'ai essayé de faire ailleurs cette démonstration [7] ; mais, en effeuillant ici un à un tous les souvenirs du passé, je

ne puis m'empêcher de regretter bien amèrement pour la science qu'il n'ait pas été donné de la faire à celui dont les investigations sur cette matière auraient été aidées de si précis et de si nombreux souvenirs des localités, et dont l'esprit exact et judicieux joignait à de minutieuses études archéologiques la connaissance de la langue et de l'écriture cambodgiennes.

De la terrasse extérieure d'Angkor Wat part une chaussée, aujourd'hui à demi enfouie sous le sol de la forêt, qui conduit à la porte sud de la ville en ruine elle laisse à gauche une petite colline que nous avons tous aperçue dans nos promenades et que j'ai déjà nommée plus haut, le mont Bakheng, petit mamelon de moins de soixante mètres d'élévation, et qui ne paraît d'abord qu'un insignifiant accident de terrain, dissimulé et atténué encore par l'épaisse végétation qui le recouvre. C'est à deux kilomètres environ d'Angkor Vat que l'on rencontre les premières déclivités de la croupe orientale du mont. Un cerf passe ; vous faites deux ou trois pas en dehors du sentier pour essayer de le suivre du regard, et vous découvrez dans le fourré deux lions en pierre, d'une taille imposante, qui semblent vous inviter à aller plus loin. Au delà, quelques marches d'escaliers sont encore visibles de distance en distance. Sans aucun doute la petite colline recèle des ruines à admirer, et nous allons nous y arrêter un instant, avant de poursuivre notre route vers Angkor la Grande.

L'escalier au pied duquel se trouvent les lions est presque entièrement détruit et remplacé par une sorte de pente unie et recouverte de mousse, sous laquelle on retrouve bien vite la pierre. L'ascension en est facile : au bout de peu de temps on arrive à une sorte d'esplanade pratiquée dans la roche même, et dont la surface paraît avoir été jadis soigneusement nivelée avec du ciment. Une petite construction en briques attire le regard ; elle abrite une empreinte d'un pied de Bouddha dont la dorure et les dessins sont, comme cette construction elle-même, de date très moderne ; mais on découvre bientôt, dans le roc, plusieurs trous ayant servi à l'encastrement de colonnes,

et, un peu plus loin, on aperçoit debout quelques unes d'entre elles. Si l'on suit les traces de cette colonnade, on arrive à une enceinte qui s'ouvrait peut-être par une porte monumentale ; mais il ne reste plus de vestiges suffisants pour reconstituer sûrement cette partie de l'édifice. En dedans de l'enceinte, et symétriquement placées des deux côtés de la colonnade, se trouvent deux constructions ruinées, dans l'intérieur desquelles sont de nombreuses statues ou fragments de statues pieusement recueillis par les habitants. En continuant toujours à marcher vers l'ouest, on arrive enfin au pied de ce qui constituait autrefois le monument lui-même. Ce sont cinq terrasses taillées dans le sommet de la colline et régulièrement étagées. Leur forme est légèrement rectangulaire, et elles sont en retrait, les unes sur les autres, d'un peu moins de quatre mètres ; la hauteur des gradins qu'elles forment est de trois mètres vingt : on les franchit à l'aide d'escaliers, construits sur les milieux des quatre faces, et que gardent des lions de pierre placés sur des socles. Aux angles de chacune des terrasses, et à neuf mètres environ des deux côtés de chaque escalier, sont construites d'admirables petites tourelles de cinq mètres d'élévation. Ces soixante tourelles contenaient chacune une statue.

Au centre de la terrasse supérieure est un soubassement haut d'un mètre environ, et ayant trente mètres dans le sens nord et sud, sur trente et un mètres cinquante dans le sens est et ouest. C'était sur ce soubassement qu'étaient élevées les tours qui dominaient la contrée avoisinante. Mais on n'y retrouve plus qu'un amas informe de ruines. Leur examen permet de reconnaître que ces tours étaient au nombre de trois, faisant face à l'est, et que celle du milieu devait être la plus considérable. Du sommet des ruines, la vue est ravissante : aux pieds du spectateur s'étend le dôme mobile de la forêt dont les vagues et indéfinissables rumeurs montent jusqu'à lui. Cette forêt s'étend à perte de vue dans la direction du nord, et le regard cherche en vain à découvrir au milieu des arbres le faite de quelques-uns des hauts monuments de la ville d'Angkor.

Dans le sud-est, Angkor Wat, ses tours et ses colonnades se détachent nettement au-dessus de la plaine dénudée, et les quelques bouquets de palmiers et d'arbres à fruit qui l'entourent donnent au paysage un caractère oriental plein de poésie et de grâce. Vers l'ouest, un petit lac réfléchit dans son miroir la verdure environnante. Dans le sud, on entrevoit confusément, au travers des chaudes vapeurs qui voilent l'horizon, la jaunâtre étendue du Grand Lac.

Quel féérique aspect devaient jadis présenter du haut de ces tours la montagne elle-même avec ses lions, ses tourelles, ses gradins de pierre descendant jusqu'à la plaine et à la ville d'Angkor Tom avec ses remparts et les monuments innombrables sur la cime desquels l'or étincelait et que la forêt recouvre aujourd'hui d'un uniforme linceul de verdure !

Les débris qui sont accumulés au pied de la montagne permettent de supposer qu'autrefois une double rangée de constructions en briques entourait la base du monument : c'était là sans doute le logement d'une garnison ou d'une garde nombreuse. La position du mont Bakheng par rapport à la ville voisine lui assigne en effet le rôle d'acropole et il a dû être choisi pour cette destination dès le premier établissement de cette ville. Mais M. de Lagrée se refusait à voir dans le monument qu'il supporte, si ancien qu'il puisse être, l'enfance de l'art cambodgien, comme l'a écrit Mouhot. Le mode d'ornementation et le style de l'architecture y sont à peu près les mêmes que dans les autres ruines khmers. Il semble d'ailleurs que cette architecture soit née tout d'une pièce et n'ait eu ni tâtonnements à ses débuts, ni longue agonie avant sa brusque disparition, comme si elle avait été apportée du dehors par une race conquérante, qui se serait ensuite subitement éteinte.

Continuons maintenant notre route vers la ville elle-même. Au bout de quelques minutes de marche, nous arriverons devant une porte qui appartient à la face sud de l'enceinte. Celle-ci est

rectangulaire et offre un développement total de quatorze kilomètres et demi. Un fossé de cent vingt mètres de large et de quatre à cinq mètres de profondeur l'entoure complètement. Les murailles ont neuf mètres de hauteur et sont soutenues intérieurement par un fort épaulement en terres levées qui a plus de quinze mètres d'épaisseur au sommet. La porte vis-à-vis de laquelle nous nous trouvons est, précédée d'un pont de pierre jeté sur le fossé ; mais les guerres, les destructions de toute sorte ont ici tellement bouleversé le terrain qu'à peine peut-on reconnaître, au milieu des débris accumulés, les principales dispositions de la construction de ce pont. Heureusement il existe quatre autres portes pareilles, une sur chacune des faces nord et ouest et deux sur la face est. C'est surtout à la porte de l'ouest et à celle du sud-est, celle que la tradition appelle la porte des Morts, que l'on peut bien juger de ce que devaient être autrefois ces avenues monumentales. Elles sont construites en larges blocs de grès, et reposent sur une série d'arches étroites à peine suffisantes pour la circulation des eaux du fossé. Un gigantesque dragon de pierre forme balustrade des deux côtés et vient redresser à l'entrée du pont ses neuf têtes en éventail ; il est supporté de chaque côté par cinquante-quatre géants assis faisant face à l'extérieur. A la porte sud-est, ces statues représentent des personnages à figure grave, couverts de riches vêtements, la tête ornée d'une haute coiffure. Ceux qui sont les plus rapprochés de la porte sont plus élevés que les autres et ont une tête à plusieurs faces ou des têtes multiples.

Les portes elles-mêmes n'ont qu'une seule ouverture pratiquée dans un énorme massif relié à l'enceinte par une galerie. Ce massif sert de base commune à trois tours qui se terminent en pointe et dont la tour centrale est la plus élevée. Sur chacune des quatre faces de ces tours se profile une grande figure humaine et une cinquième tête les couronne. D'après la relation chinoise que j'ai déjà mentionnée, la coiffure de cette cinquième figure du Bouddha était dorée, et c'était le sommet pointu de cette tiare, commune à toutes les idoles bouddhiques, qui

terminait la tour. A la base des tours et dans les angles successifs, qui ménagent des deux côtés la transition du massif central de la porte au mur d'enceinte de la ville, sont des figures en haut-relief. Des éléphants de pierre de grandeur naturelle paraissent sortir de la muraille ; leur trompe saisit un arbuste, l'appuie sur le sol et lui fait partager ainsi l'effort que semble supporter cette cariatide d'un nouveau genre.

Cette longue chaussée peuplée d'êtres de pierre à apparence étrange ; ces tours qui dessinent et répètent à profusion la grande physionomie du Bouddha, les sculptures gigantesques dont elles sont revêtues font rêver aux prodiges des Mille et une Nuits et l'aspect devait en être autrefois des plus saisissants. L'habile restauration que M. Delaporte a si heureusement tentée de l'une de ces entrées triomphales fait mieux comprendre que toutes les descriptions l'admiration qu'elles excitaient jadis et que notre auteur chinois ne peut s'empêcher, quoi qu'il en ait, de laisser éclater naïvement dans son récit. « Les statues, dit-il, sont très grandes : elles ressemblent à des généraux. » Et plus loin : « Je pense que les éloges donnés par les marchands qui arrivent de ce pays, à la richesse du Tchen-la, viennent de l'admiration que leur ont inspirée ces monuments. »

Pénétrons par la porte sud dans l'intérieur même d'Angkor la Grande. La forêt, interrompue un instant par la large bande du fossé qui forme autour de la ville en ruine comme une éclaircie lumineuse, redevient ici plus dense et plus sombre. Un étroit sentier serpente sous les grands arbres en se dirigeant vers le nord ; çà et là apparaissent quelques pierres isolées recouvertes de mousse. Au bout d'un kilomètre et demi environ, on rencontre quelques pauvres cases cambodgiennes. A droite de ce hameau, en s'engageant dans le taillis, on découvre l'un des plus singuliers et des plus beaux monuments de toutes ces ruines. L'enceinte extérieure en est à moitié enfouie sous les détritrus végétaux qui depuis des siècles ont exhaussé le sol de la forêt, et le fossé est entièrement comblé. On distingue

cependant encore les restes des chaussées qui le traversaient et aboutissaient aux quatre entrées principales. Il faut escalader des monceaux de pierres provenant de la chute des parties supérieures de l'édifice et se frayer un passage difficile au milieu des lianes qui étendent de tout côté leur réseau souvent épineux. Une fois l'enceinte franchie, le monument n'offre au premier coup d'œil qu'un amas confus de tours et de galeries dont il est difficile de comprendre l'agencement. Une galerie rectangulaire à colonnade extérieure, aujourd'hui complètement détruite, paraît avoir entouré autrefois tout l'édifice ; elle mesurait environ cent vingt mètres sur cent trente. Le mur intérieur de cette galerie, qui est resté debout, est couvert de bas-reliefs enfouis sous les débris du toit et de la colonnade. En continuant à s'avancer dans l'intérieur de l'édifice, on arrive par des couloirs perpendiculaires à une seconde galerie concentrique à la première. Au centre de chacune des faces de ce nouveau rectangle s'élèvent trois tours ; les angles en sont également munis, de telle sorte que cette seconde galerie supporte seize tours. De riches sculptures ornent partout les murailles. Dans l'intérieur des tours, ce sont des rois et des reines accompagnés d'une cour nombreuse ; ailleurs, des combats navals, des animaux fantastiques, des personnages dans l'attitude de la prière, de longues processions où l'on retrouve les êtres légendaires et les animaux fantastiques des bas-reliefs d'Angkor Wat. Une troisième galerie rectangulaire, concentrique aux deux premières ; supporte également un certain nombre de tours, mais ici les galeries se superposent en deux étages et l'étage inférieur est tellement obscur, les entrecroisements des couloirs perpendiculaires tellement compliqués, qu'il devient à peu près impossible de se reconnaître dans ce labyrinthe et qu'il est nécessaire de monter sur la terrasse qui s'étend au-dessus, pour mieux juger du reste du monument. De là le coup d'œil est des plus saisissants : autour de vous, de tous côtés, s'élèvent de nombreuses tours, de hauteurs et de circonférences inégales, dont les faces représentent de grandes figures humaines tournées vers les

quatre points cardinaux. Ce n'est qu'après plusieurs tentatives qu'on arrive à compter ces tours : il y en a quarante-deux !

La tour centrale qui les domine toutes est d'une merveilleuse construction : c'est peut-être le chef-d'œuvre le plus remarquable et le plus original de toutes ces ruines. Elle a dix-huit mètres de diamètre à la base, une quarantaine de mètres de hauteur, et elle se compose de trois étages distincts. A l'étage inférieur viennent se croiser à angle droit les deux galeries perpendiculaires qui aboutissent aux quatre entrées du monument. De forts massifs partagent en deux secteurs égaux l'espace qui sépare chaque bras de la croix ainsi formée, et les huit compartiments qui en résultent et qui ne communiquent pas avec les galeries elles-mêmes, s'ouvrent au dehors sur une colonnade circulaire d'une grande beauté. Le second étage de la tour est une galerie également circulaire à laquelle viennent aboutir les galeries supérieures de l'édifice. Enfin, au niveau de la terrasse prennent naissance huit tourelles qui entourent la flèche centrale. Ces deux derniers étages sont presque entièrement ruinés. Dans le vestibule inférieur de la tour sont des inscriptions. Grands furent notre étonnement et l'indignation du commandant de Lagrée, quand il s'aperçut que l'une de ces inscriptions, encore intacte lors de sa précédente visite, avait été grattée et détruite. Cet acte de vandalisme inintelligent était-il le fait d'un indigène superstitieux ou d'un touriste anglo-mane qui aurait voulu, après avoir pris l'empreinte de l'inscription, s'en assurer la connaissance exclusive ? Nous nous perdîmes en conjectures à ce sujet.

Les caractères de ces inscriptions, le style de l'ornementation semblent attribuer au Monument des Quarante-deux Tours une antériorité de construction sur Angkor Wat. Notre auteur chinois fait une description assez obscure de ce monument, et il semble en résulter que la tour centrale était complètement dorée. L'impression produite par ces tours nombreuses admirablement disposées pour se démasquer réciproquement et, par leurs différences de taille, exagérer l'effet de la

perspective, devait être prodigieuse, et il est possible de s'en faire une idée par le dessin ci-joint (voy. p. 25), qui est un essai de restauration de l'ensemble du monument, fruit des patientes et consciencieuses recherches de M. Delaporte. Le nom khmer de ce singulier édifice est Baion ; les Cambodgiens l'appellent aussi, en raison du labyrinthe de galeries qu'il présente : Preasat ling potin, « Pagode où l'on joue à cache-cache. » Faut-il reconnaître dans ce monument l'Ile aux Cent Tours dont parlent les historiens de la dynastie des Ming, où l'on réunissait des singes, des paons, des éléphants blancs, des rhinocéros auxquels on servait à manger dans des auges et des vases d'or ? peut-être ; et cette destination, dans les idées bouddhiques, ne contredirait en rien l'affectation et le caractère essentiellement religieux de ce singulier édifice.

Malgré l'ombre épaisse de la forêt, la, chaleur se faisait, fortement sentir quand nous quittâmes les sombres et fraîches galeries de Baion. Nous avons hâte d'arriver au centre de la ville en ruine, pour nous rafraîchir dans la petite case où le commandant de Lagrée avait pris gîte les jours précédents. Elle se trouvait d'ailleurs, on se le rappelle, au milieu même des ruines du palais, ou de ce que M. de Lagrée appelait les Enceintes centrales. Chemin faisant, nous traversâmes les restes d'une pagode en dehors de laquelle se dresse, sur les bords du sentier, une pierre couverte d'une inscription en vieux caractères khmers.

Deux murailles séparées par un large fossé circonscrivent rectangulairement la résidence royale, qui mesurait dans le sens est et ouest plus de cinq cents mètres, et environ deux cent quatre-vingt-dix dans le sens nord et sud. Six portes donnaient accès à l'intérieur, une au milieu de chacune des faces, les deux autres aux angles de la face est. L'entrée la plus monumentale est celle de cette dernière face, qui est encore assez bien conservée ; les autres portes, comme les enceintes elles-mêmes, sont presque entièrement détruites. En avant de la face est, et parallèlement à elle, s'étend sur toute la

longueur de la façade une grande terrasse qui offre cinq espèces de bastions ou parties saillantes, trois au centre, deux aux extrémités. Les murs de soutènement de cette terrasse sont couverts d'admirables sculptures d'un très grand relief. Ce sont des combats de géants, des êtres fantastiques à bec et à pattes d'oiseaux et à corps humain, plus loin des scènes de guerre ou de chasse où figurent de longues séries d'éléphants dans les attitudes les plus variées et les plus naturelles. Au delà de l'extrémité nord de cette terrasse, est un belvédère en forme de croix sur lequel repose, abritée par un mauvais toit, la fameuse statue que Mouhot a fait connaître sous le nom de Roi Lépreux, et pour laquelle il est difficile de partager son enthousiasme. Ici se retrouve, en effet, la même infériorité de ciseau que j'ai déjà signalée à propos des statues du mont Crôm. Les murs du belvédère du Roi Lépreux sont, comme ceux de la terrasse, couverts de sculptures en haut-relief représentant une série de femmes ou de saintes de la légende bouddhique.

Le bastion central de la terrasse est le plus considérable des cinq et supporte une esplanade, également en forme de croix, et d'une certaine élévation, qui conduit à la porte monumentale de la face est. Si l'on franchit cette dernière porte pour pénétrer dans l'intérieur des Enceintes centrales, on ne trouve d'abord que quelques vestiges de murailles et de tours n'offrant aucun intérêt. Plus avant, en appuyant vers le sud, on rencontre, presque enfoui sous les hautes herbes, un petit belvédère isolé supporté par des colonnes rondes et analogue à celui qui orne la façade d'Angkor Wat, quoique de dimensions beaucoup moindres. Du côté du nord sont plusieurs bassins de forme rectangulaire et à revêtements de pierre dont le plus grand mesure quatre-vingt-quatre mètres sur quarante-cinq. Les parois en sont ornées de sculptures plus remarquables encore que celles qui recouvrent les murs de la grande terrasse. C'est près de ce bassin que se trouvait la case que nous cherchions.

Après quelques minutes de repos, nous continuâmes nos investigations. Tout près de nous se trouvait le monument appelé Phi man acas, qui paraît occuper exactement le centre des Enceintes centrales. La partie supérieure de l'édifice, qui devait être une tour, s'est écroulée récemment ; la base a deux étages. Par la position de ce monument et l'importance de ses débris, il semble que ce soit là la tour d'or dont parle le voyageur chinois. C'était le lieu où se retiraient la nuit les rois d'Angkor. Écoutons la légende curieuse qu'il rapporte à ce sujet « Plusieurs personnes d'un rang distingué m'ont raconté qu'anciennement il y avait dans cette tour une fée sous la forme d'un serpent à neuf têtes, laquelle était la protectrice du royaume ; que, sous le règne d'un des rois du pays, cette fée prenait chaque nuit la figure d'une femme et venait trouver le prince ; et, quoiqu'il fût marié, la reine sa femme n'osait entrer chez lui avant une certaine heure ; mais au signal de deux coups la fée se retirait et le prince pouvait recevoir la reine ou ses autres femmes ; si la fée était une nuit sans paraître, c'était un signe de la mort prochaine du roi, : si le roi, de son côté, manquait au rendez-vous, on pouvait être sûr qu'il y aurait un incendie ou une autre calamité. »

En s'avançant toujours vers l'ouest, et à très peu de distance de la tour de Phi man acas, on rencontre les ruines d'une enceinte intérieure. Ce serait là, d'après la tradition, l'emplacement de l'habitation particulière des rois. Cette enceinte ne contient aucun vestige important.

Au delà, on ne trouve plus que des murs ruinés, déterminant de nouveaux compartiments dans l'intérieur du palais. Si l'on sort par la porte ouest, on rencontre une dernière enceinte en terres levées qui s'étend parallèlement aux faces ouest et sud des Enceintes centrales, à une distance de quatre-vingts mètres environ. Le long de la face sud, cet intervalle est occupé par un bel édifice nommé Baphoun, auquel conduit une longue chaussée qui vient se terminer du côté est par une entrée

monumentale et trois hautes tours, placées presque sur l'alignement de la grande terrasse. Nous gravâmes par le côté nord les deux étages inférieurs de cet édifice qui se compose de cinq terrasses superposées. Là, des escaliers en ruine conduisent au troisième étage sur lequel s'élève une galerie à portes monumentales. Les deux derniers étages paraissent avoir supporté un édifice analogue à l'édifice central d'Angkor Wat. Des restes de tours, des pans de galeries encore debout, semblent reproduire en effet, sur une échelle moindre, les principales dispositions de ce dernier temple. Seulement, les étages sont proportionnellement plus élevés et le développement des galeries plus restreint. La végétation a tellement recouvert toutes les parties de ce monument, (lue, malgré sa grande hauteur, on parvient à peine au sommet à découvrir la surface ondoiyante de la forêt environnante. Les banians, les grands arbres de la famille des diptérocarpées, appelés Yao par les Annamites, se sont multipliés partout et .ont servi de points d'attache à de gigantesques lianes, (lui s'entrecroisent de tous côtés. Un grain vint nous surprendre pendant que nous cherchions à distinguer la cime du mont Bakheng au travers de ce rideau de verdure. Nous nous réfugiâmes dans une fraction de galerie inclinée tout entière à plus de vingt degrés de la verticale et retenue dans cette position, au-dessus des étages inférieurs, par un solide lacis de ces plantes vigoureuses particulières aux régions tropicales, et qui donnent à leurs forêts un aspect si caractéristique.

Nous avons encore à visiter le groupe de ruines appelé par M. de Lagrée les Magasins et qui se trouve à deux cents mètres environ à l'est de la grande terrasse. Là se trouvent, exactement alignées du nord au sud, dix grosses tours en pierre de Bien-hoa. En arrière de ces tours et à très peu de distance sont deux édifices rectangulaires construits en grès et qui paraissent avoir été jadis soigneusement fermés. Cette circonstance et l'absence d'ornementation semble indiquer qu'ils étaient destinés à contenir le riz et les autres approvisionnements nécessaires à la capitale d'un grand

empire. Près des Magasins sont des restes de pagodes, deux pièces d'eau à revêtements de pierre et quelques autres ruines de moindre intérêt.

Si des Magasins on se dirige vers le nord en obliquant légèrement à l'ouest, on rencontre, après avoir parcouru environ trois cents mètres dans le taillis, des belvédères à colonnes rondes, des tours en grès, des bassins réunis dans un petit espace. Ce nouveau groupe de ruines est appelé par les habitants Preapithu.

Tels furent les monuments que le commandant de Lagrée nous fit rapidement visiter. C'étaient les seuls dignes d'intérêt qu'il connût dans l'intérieur d'Angkor Tom. Si l'on veut bien se rappeler que toutes ces ruines se trouvent au milieu d'une épaisse forêt, et que le temps et les moyens que M. de Lagrée avait pu consacrer à leur recherche avaient été fort limités, on ne trouvera pas étonnant qu'il y ait lieu d'espérer encore de nouvelles et importantes découvertes. Il n'y aurait pour cela qu'à suivre exactement la description donnée par l'auteur chinois si souvent cité dans les lignes qui précèdent, et à se diriger d'après elle. En dehors de la ville, il y aurait surtout grand intérêt à retrouver les vestiges de deux lacs dont elle parle et qui contenaient de remarquables constructions. La non-existence actuelle de ces lacs est une forte preuve à l'appui de l'opinion qui attribuerait à une cause géologique la brusque disparition de la civilisation khmer.

Quelque temps après notre visite à Angkor Tom, je fis avec M. Delaporte une excursion le long des remparts est de la ville ; pendant que mon compagnon dessinait la porte et la chaussée des Géants, je m'aventurai dans les épais taillis parsemés de clairières qui bordent de ce côté les fossés de l'ancienne capitale des Khmers. Je voulais retrouver les ruines d'Ekdey, Taprom et Ta Keu, déjà décrites par Mouhot et visitées par M. de Lagrée ; je ne parvins à découvrir qu'une grande pièce d'eau appelée par les indigènes Sra Srong, et dont la margelle

est en grès. Au sud de ce bassin est une chaussée en terres levées que j'essayai de suivre. Je n'aboutis qu'à une partie inextricable de la forêt, et après une pénible marche au milieu des herbes et des lianes, je revins sur les bords de la petite rivière d' Angcor, que j'avais déjà traversée une fois et que je suivis jusqu'à la hauteur d'Angcor Wat sans pouvoir rencontrer le pont dont Mouhot a signalé l'existence et dont le commandant de Lagrée avait levé le plan.

Ce fut ma dernière excursion dans les environs d'Angcor. Le temps s'était rapidement écoulé au milieu de ces nouvelles et intéressantes occupations. L'heure du retour avait sonné ; le 1 juillet, à dix heures du matin, nos éléphants nous attendaient tout sellés, sur la plate-forme qui précède Angcor Wat, et nous nous remettions en route pour Siem Réap, où un bon repas nous était préparé par les soins du gouverneur. A midi, après lui avoir dit un cordial adieu, nous nous embarquions vis-à-vis la porte même de la citadelle, dans des barques légères. La crue des eaux rendait possible la navigation de la rivière d'Angcor de ce point jusqu'au Grand Lac. La chaleur était étouffante et prédisposait plus à la sieste qu'à la contemplation du paysage monotone qu'offraient les prairies noyées au travers desquelles la rivière promenait ses capricieux méandres. D'innombrables bandes d'oiseaux de marais volaient lourdement' au-dessus de nos têtes, ou, rangés impassibles le long des rives, nous regardaient passer sans interrompre leur pêche. Le soir, nous étions rendus à bord de la canonnière 27 qui appareillait immédiatement. Le 2 juillet, à la tombée de la nuit, nous jetions de nouveau l'ancre devant Compong Luong.

II

Pnom Penh.- Départ du Cambodge, - Pnom Bachey. - Rapides de Somber. - Stung Treng.

Comme tous les villages annamites et cambodgiens, Compong Luong se compose d'une longue rangée de maisons parallèles

au fleuve et bâties sur l'espèce de chaussée que forme la rive elle-même, et qui domine les terrains environnants. Seulement, alors que les cases annamites reposent directement sur le sol, les cases cambodgiennes sont élevées sur pilotis à un, deux, quelquefois trois mètres au-dessus. On pourrait croire, de prime abord, que cet usage doit son origine à la nécessité d'échapper aux inondations du fleuve, dont les crues atteignent en cet endroit dix à douze mètres. Mais comme-on retrouve le même usage dans l'intérieur des terres, en des lieux où les habitants n'ont pas à craindre d'être envahis par l'eau, il faut plutôt l'attribuer à un instinct de race, particulier à quelques peuples de l'Inde et de l'Indo-Chine, et son utilité réelle est de préserver le logement de l'humidité, des scorpions, des sangsues, voire des serpents et autres visiteurs désagréables.

Il n'était plus possible déjà de parcourir les environs de Compong Luong, en raison de la crue des eaux qui avait pris depuis notre départ des proportions considérables. Il n'y avait plus d'autre route fréquentable que la haute et large chaussée qui conduit à Oudong. Cette promenade même n'offrait plus grand intérêt, le roi du Cambodge et toute sa cour s'étant transportés depuis peu à Pnom Penh. En suivant cette chaussée, on laisse à gauche une colline au sommet de laquelle se trouve une vieille pagode en grand renom de sainteté et qui possède une statue colossale de Bouddha. A droite, et dans le village même de Compong Luong, est une pagode neuve où l'art cambodgien moderne a déployé toutes ses magnificences, pâle reflet de celles que déploient à Ban Kok les temples siamois.

La canonnière 32 nous attendait à Compong Luong : M. de Lagrée régla complètement avec son successeur tout ce qui était relatif aux magasins et au petit établissement français de ce village, et les deux canonnières appareillèrent ensemble le 5 juillet pour Pnom Penh, où nous allions prendre définitivement congé de Sa Majesté cambodgienne Norodom.

De Compong Luong à Pnom Penh, la rive droite du bras du lac ne présente qu'une suite ininterrompue de maisons et de villages. L'un des plus importants est celui de Pignalu, siège de

la mission catholique qui fut fondée au Cambodge, en 1553, par les prêtres portugais Luis Cardoso et Jean Madera. Plusieurs évêques y ont été enterrés et, au dix-septième siècle ; cette chrétienté servit de refuge à Paul d'Acosta, vicaire général de l'évêché de Malaca, après la prise de cette dernière ville par les Hollandais. Pignalu avait été en dernier lieu la résidence de Mgr Miche, évêque de Dansara, qui ne l'avait quitté que lors de sa promotion au siège épiscopal de Saïgon.

Vers midi, nous jetions l'ancre aux Quatre-Bras, un peu en amont de la pointe sur laquelle le roi Norodom se faisait construire une habitation à l'européenne. Rien de plus vivant que l'aspect que présente cette partie du fleuve. Par sa position au confluent du grand fleuve et du bras du Grand Lac, Pnom Penh est appelé sans aucun doute à un immense avenir commercial, si la domination française s'implante d'une façon durable et intelligente dans ces parages. Cette ville comptait, dit-on, cinquante mille habitants avant son incendie par les Siamois, en 1834, et elle avait été autrefois la capitale du pays : les rois du Cambodge y ont résidé au quinzième siècle. Elle s'appelait à cette époque Cho-do-mouc, dont les Portugais ont fait Churdumuco. Son nom actuel, qui veut dire « montagne pleine, » lui vient, suivant les uns, d'un monticule que surmonte un monument de forme pyramidale dont l'ancienneté est fort grande. La base de ce monument est carrée, et le cône légèrement évidé qu'elle supporte est orné de moulures horizontales d'un fort relief. Le commandant de Lagrée pensait que le monticule, qui a vingt-sept mètres de hauteur, était artificiel. Quant au monument lui-même, qui a trente-deux mètres de la base au sommet, c'est un de ces stoupas ou dagobas si communs dans les pays bouddhiques et qui sont censés contenir une relique de Cakyamouni. Suivant une autre tradition, cette pyramide aurait été érigée par une femme d'un haut rang et d'une grande piété, nommée Penh, d'où le nom de Pnom Penh. Jadis, disent les habitants, il y avait au sommet de cette pyramide un gros diamant, mais il fut volé par les Portugais. Il est plus vraisemblable, d'après un récit de voyage

déjà cité dans le cours de ce travail, que le monument se terminait par une boule et une flèche dorées.

La population de Pnom Penh est une des plus mélangées de tout le delta du Cambodge. On y coudoie tour à tour des Annamites, des Cambodgiens, des Siamois, des Malais, des Indiens, des Chinois de toutes les provinces du Céleste-Empire. Ceux-ci constituent, là comme partout, l'élément le plus actif et le plus commerçant, sinon le plus nombreux ; par rang d'importance viennent ensuite : les Annamites, qui fournissent tous les bateliers qu'emploient le trafic avec les provinces de la basse Cochinchine et la pêche du Grand Lac, et un grand nombre de petits boutiquiers ; les Malais, constitués en corporation puissante, et qui sont les principaux détenteurs des quelques marchandises européennes qui viennent faire concurrence aux importations analogues de Chine ; enfin les indigènes. Sur le marché, les porcelaines, les faïences, la mercerie et la quincaillerie du Céleste-Empire s'étalent à côté de quelques indiennes, de quelques cotonnades anglaises et de la bouteille de vermouth ou de parfait-amour qui caractérise plus spécialement la part de l'importation française.

Nous complétâmes sur le marché de Pnom Penh notre provision d'objets d'échange ; nous fîmes surtout une emplette considérable de fils de laiton de toutes dimensions, les Chinois en relations commerciales avec le Laos ayant indiqué cet article au commandant de Lagrée comme l'un des plus estimés dans la partie de la vallée du fleuve que nous allions rencontrer immédiatement.

Le 6, nous fûmes présentés par M. de Lagrée à Sa Majesté cambodgienne qui nous fit le plus brillant accueil et voulut bien, à l'instar des divertissements usités jadis à la cour du grand roi, nous faire assister à un ballet donné par le corps entier de ses danseuses. J'admirai plus, pour nia part, l'originalité et l'élégance de leurs costumes et la richesse des tissus de soie brodés dont ils se composaient, que la grâce des entrechats ou l'expression de la pantomime des acteurs, quoique au point de vue de la couleur locale il y eût là pour moi quelque chose de caractéristique. J'avais assisté souvent déjà aux

représentations théâtrales en Chine et en Cochinchine ; ce spectacle me parut fort différent et procéder d'une tradition opposée. On se rapprochait évidemment ici de l'Inde. La danse, on le sait, est complètement étrangère à la race mongole et les Chinois ne s'accommodent guère que de représentations historiques où les héros et les guerriers de l'antiquité viennent déclamer sur la scène le récit de leurs exploits.

La récréation du ballet, à laquelle toute la cour parut prendre le plus vif plaisir, fut suivie d'une collation, à laquelle seuls nous primes part avec le roi.

Ce n'était pas sans les plus vifs regrets que celui-ci se séparait de son conseiller intime et de son tuteur politique, M. de Lagrée. L'horizon était gros d'orage : un cousin de Norodom, connu sous le nom de Pou Combo, était parvenu à s'échapper de Saïgon, où on l'avait interné, et avait levé l'étendard de la révolte contre son parent. Les compétitions au trône entre les membres de la famille royale sont pour ainsi dire éternelles au Cambodge et ont été l'une des causes les plus puissantes de l'amointrissement et de la décadence de ce royaume. Le père de Norodom, Ang Duong, avait eu les fortunes les plus diverses et son fils était né alors qu'il n'était point encore parvenu à s'asseoir sur le trône du Cambodge. Cette naissance en dehors de la condition royale était un des griefs les plus graves invoqués par les révoltés contre le roi actuel. Pou Combo avait su exploiter habilement les rancunes des Cambodgiens du district français de Tayninh contre l'autorité locale, et il avait réussi à massacrer dans un guet-apens l'infortuné capitaine Savin de Larclauze qui en était l'administrateur. Des troupes, immédiatement envoyées contre le rebelles avaient essuyé un échec qui avait coûté la vie au lieutenant-colonel Marchaisse ; grâce au prestige de ce succès sur les Français, on pouvait craindre que le mouvement ne se propageât dans le Cambodge proprement dit, et que Pou Combo ne tentât le passage du grand fleuve et l'attaque directe de la capitale du royaume.

Dans de telles circonstances, la connaissance que M. de Lagrée avait du caractère cambodgien, l'influence personnelle qu'il avait acquise sur les gouverneurs de province et les

principaux personnages de la cour pouvaient être de l'utilité la plus grande, non seulement au roi Norodom, mais encore au gouverneur de la colonie qui avait toujours agi jusqu'à ce moment d'après les indications d'un officier dans le jugement duquel il avait la confiance la plus entière et la mieux justifiée. Mais il était trop tard pour remettre un voyage solennellement annoncé en France. Rien ne faisait encore prévoir que ce mouvement insurrectionnel dût atteindre des proportions sérieuses. Quelques mesures promptes et énergiques devaient probablement suffire à l'étouffer. La présence de canonnières françaises à Pnom Penh assurait d'ailleurs Norodom contre un coup de main, et ce n'avait pas été sans doute l'un des moindres motifs qui l'avaient porté à abandonner sa résidence d'Oudong.

Le Cosmao, de retour de Ban Kok, venait de mouiller à Compot, et l'or et les passeports siamois qu'il rapportait avaient été immédiatement expédiés à Pnom Penh. L'heure du départ allait sonner. Le roi fit tous ses efforts pour faire accepter à M. de La grée le cadeau d'une barre d'or, dernier témoignage de sa royale munificence. Il ne réussit pas. Ce n'était pas le premier, sujet d'étonnement que-lui donnaient les mœurs françaises, si différentes à cet égard des mœurs cambodgiennes.

Le 7 juillet, à midi, tous nos préparatifs étant entièrement terminés ; la canonnière 27, sur laquelle se trouvaient tout le personnel et tout le matériel de l'expédition, et la canonnière 32, commandée par M. Pottier, appareillèrent en même temps de la rade de Pnom Penh. M. Pottier fit route avec nous pendant quelque temps pour témoigner jusqu'au dernier moment ses sympathies et sa déférence à son prédécesseur au Cambodge. A une certaine distance de la pointe de la Douane, les deux canonnières se séparèrent après un salut de quatre coups de canon fait par la canonnière 32. Les pavillons s'abaissèrent en signe de dernier adieu ; les deux équipages poussèrent en même temps les cris de Vive l'empereur ! Vive le commandant de Lagrée ! Quelques instants après nous voguions seuls sur l'immense fleuve.

Le lendemain matin, de très bonne heure, nous laissâmes sur notre gauche le groupe d'îles de Sutin au delà duquel se dessine la croupe de Pnom Bachey. C'est là que se trouvent les ruines d'une importante pagode et de quelques autres constructions khmers que M. de Lagrée avait longuement étudiées, et dont M. le lieutenant de vaisseau Lefèvre, qui l'avait accompagné, a dessiné les vues que l'on trouvera ici même. Je dois adresser à cet excellent ami tous mes remerciements pour l'empressement avec lequel il a bien voulu m'autoriser à les reproduire.

La pagode de Pnom Bachey se compose de quatre enceintes rectangulaires qui comprennent un sanctuaire central : l'enceinte extérieure n'est qu'un simple mur de trois mètres de hauteur qui mesure quatre cents mètres dans le sens est et ouest et deux cents dans le sens nord et sud : la seconde enceinte, construite, comme la première, en pierre de Bien-Hoa ; présente deux portes monumentales en grès sur chacune des faces est et ouest. La troisième enceinte est formée par une sorte de couloir à compartiments et n'est séparée que par un très faible espace de la quatrième et dernière enceinte. Celle-ci se compose d'une galerie voûtée à fenêtres intérieures. Sur le milieu des quatre faces s'élèvent quatre portes monumentales en grès, toutes semblables, au-dessus de chacune desquelles s'élève une tour. Au centre de cette dernière enceinte est le sanctuaire central, sorte de tour à base carrée dont chaque face est précédée d'un avant-corps et offrait jadis une statue de Bouddha à l'adoration des fidèles. Des pilastres très ornementés, analogues à ceux d'Angkor Wat, mais moins beaux peut-être, encadrent les portes de ce sanctuaire et supportent un tympan richement sculpté qui masque la voûte de l'avant-corps. Ce tympan représente sur chaque face des scènes religieuses qui semblent se suivre et dérouler les diverses phases de l'existence de Cakyamouni. Comme il est d'usage dans les monuments khmers, les intervalles qui séparent les différentes enceintes sont remplis de constructions accessoires, bassins, autels, petites pagodes, qui accusent des époques différentes ou des restaurations successives.

D'après une inscription retrouvée dans ces ruines et traduite, à la prière de M. de Lagrée, par le chef des bonzes du Cambodge. Cette pagode daterait du dixième siècle. Comme je l'ai déjà dit, M. de Lagrée pensait (lue c'était là le groupe de ruines découvert par les Portugais en 1570. Ce n'est pas le lieu de discuter cette opinion que je ne partage point. Je renvoie les lecteurs qu'intéressent les détails archéologiques à la publication officielle du voyage. Ils y trouveront une description plus complète et plus technique de Pnom Bachey, due au commandant de Lagrée et dont les lignes qui précèdent ne sont qu'un résumé rapide.

Un peu au-dessous de Compong Thma (Port ou Rivage des Pierres) qui est le point où l'on aborde quand on veut visiter Pnom Bachey ; j'ai dit que se trouvaient plusieurs îles, dont la principale est Co Satin ; ces îles sont fort importantes par leur production en coton et sont l'objet d'un important revenu pour le roi du Cambodge, qui prélève un fort impôt sur cette culture. Après un court arrêt à Peam Chelang, la canonnière 27 arriva le 9 juillet devant Cratieh, village cambodgien situé sur la rive gauche du fleuve. A son extrémité sud se trouve une résidence royale dans laquelle nous nous installâmes, en attendant que les barques demandées au gouverneur de la province de Samboc Somber fussent prêtes pour la continuation de notre voyage. Nous nous trouvions près des rapides de Sonbor et à l'extrême limite des reconnaissances hydrographiques tentées sur le fleuve en bateau à vapeur. Le commandant de Lagrée eût désiré que M. Espagnat essayât de remonter un peu plus haut avec sa canonnière, afin que je pusse me rendre compte de l'aspect que présentait le Cambodge en cet endroit et des chances de passage qu'il pourrait offrir à cette époque de l'année à un navire à vapeur de faibles dimensions. Mais l'état des chaudières et de la coque de la canonnière 27, qui avait été montée à Tchéfou, en 1860, dès le début de la guerre de Chine, rendait cette expérience assez dangereuse et le commandant de Lagrée se rendit aux observations que M. Espagnat lui fit à ce sujet. Nous nous empressâmes de clore notre dernier courrier pour Saïgon et pour la France, et, le 11

juillet, la canonnière 27 nous quitta, nous laissant définitivement livrés à nos propres ressources.

Le commandant de Lagrée s'était informé avec soin des mouvements de Pou Combo et il avait appris que ce rebelle avait fait, à la tête de quatre cents hommes, une tentative pour s'établir dans une forteresse ruinée, ancienne- résidence des rois du Cambodge, située à peu de distance de la rive gauche du fleuve, mais qu'il avait été battu et refoulé du côté de Tayninli par le mandarin de Thbong Khmoun. De ce côté, il ne semblait donc pas qu'il pût y avoir des inquiétudes à concevoir sur nos communications à venir. Nous n'avions plus pour le moment qu'à nous préoccuper de l'organisation de notre navigation future et nous dûmes y employer quatre ou cinq journées. Les huit barques mises à notre disposition nécessitaient une installation toute particulière pour être à même de remonter les forts courants du fleuve. C'étaient de simples trônes d'arbres creusés, d'une longueur variant entre quinze et vingt-cinq mètres. Pour les rendre manœuvrables, on doit appliquer autour de chacun d'eux un soufflage en bambou assez large pour qu'un homme puisse y circuler facilement. Ce soufflage forme à l'avant et à l'arrière deux plateformes qui prolongent et élargissent les extrémités de la pirogue, et dont l'une sert à l'installation de la barre. La partie creuse de la barque est recouverte d'un toit semi-circulaire, dont la carcasse est faite en bambou et dont les intervalles sont remplis par des nattes ou par des feuilles. Pendant que nos bateliers cambodgiens travaillaient activement à revêtir chaque barque de cette sorte d'armature, nous achevions de disposer le matériel de l'expédition et de prendre toutes les précautions nécessaires pour le garantir autant que possible de toute avarie. Le travail devenait d'ailleurs la seule distraction possible au milieu de l'isolement complet où nous nous trouvions.

Cratieh est un petit village de quatre à cinq cents âmes où n'apparaît aucune espèce de mouvement commercial. Les cases, proprement construites, se disséminent sur une grande longueur le long de la rive, s'entourant de quelques arbres fruitiers et de quelques petits jardins. Derrière l'étroite bande

qu'elles occupent au sommet de la berge du fleuve, le terrain s'abaisse rapidement et l'on ne rencontre plus au delà que quelques pauvres cultures de riz éparpillées dans la plaine.

Rien ne donne une idée plus triste de l'incurie et de l'indolence du Cambodgien, que la vue de ces petits carrés de riz, perdus au milieu de fertiles terrains restés en friche alors que ni les bras ni les bestiaux ne manquent pour les cultiver, Ce qui est nécessaire à sa consommation, mais rien de plus, telle est la limite que le Cambodgien paraît presque partout donner à son travail. Aussi, au milieu d'éléments de richesse qui n'attendent qu'une main qui les féconde, au milieu du pays le plus admirablement favorisé de la nature, reste-t-il pauvre et misérable, repoussant par paresse ou par découragement le bien-être et la fortune qui lui tendent la main : triste résultat du système de gouvernement qui tue ce riche et malheureux pays. L'intermédiaire du mandarin en tout et pour tout, en faisant toujours à celui-ci la part du lion dans les bénéfices, a tué toute initiative. Le roi et quelques autres grands personnages paraissent être les seuls propriétaires et les seuls commerçants de tout le royaume. Les goûts dispendieux du roi, beaucoup accrus depuis son contact avec les Européens, laissent sa caisse toujours vide et il a été obligé d'affermier une à une toutes les branches de l'impôt ou du revenu public. Les Chinois, auxquels est concédée en général l'exploitation de ces monopoles, en tirent parti avec l'âpreté au gain qui caractérise leur race, et le malheureux contribuable est souvent tellement pressuré, qu'il n'a plus d'autre ressource que de se réfugier dans les forêts et de devenir voleur ou rebelle.

Sans doute le protectorat français ne doit s'immiscer dans les affaires intérieures du Cambodge qu'avec précautions et ménagements ; mais si l'on veut que ce protectorat ait pour notre commerce et notre influence les résultats qu'on est en droit d'en attendre, si l'on tient à ramener l'activité dans cette belle et fertile zone du Cambodge supérieur, il sera indispensable d'indiquer nettement, d'imposer même, au gouvernement cambodgien des réformes administratives. En l'état actuel des choses, l'appui des Français, en augmentant

les forces de ce gouvernement, ne devient pour lui qu'un moyen d'exaction de plus, qu'un encouragement à augmenter ses exigences vis-à-vis des populations : au lieu d'être pour le pays une cause de développement et de progrès, notre protectorat en amène peu à peu l'épuisement et la ruine.

Le 13 juillet, nos barques étant enfin prêtes, nous procédâmes à l'embarquement et à l'arrimage à bord de chacune d'elles de tout notre matériel ; le personnel fut à son tour réparti entre elles aussi également que possible et le pavillon français fut arboré sur celle qui portait le chef de l'expédition. A midi, les pirogues débordèrent successivement et commencèrent leur long et pénible halage le long de la rive gauche du fleuve. L'équipage de ce genre de barques se compose, suivant leur dimension, de six à dix hommes appelés piqueurs. Chacun d'eux est armé d'un long bambou aux extrémités duquel se trouvent, d'un côté un croc en fer, de l'autre une petite fourche, selon que l'on veut tirer ou pousser à soi. Les piqueurs partent de la plate-forme avant, fixent leur bambou à un point quelconque de la rive, pierre ou branche d'arbre, et marchent vers l'arrière pour revenir ensuite par le bord opposé prendre un nouveau point d'appui ou de halage. Cette espèce de manège circulaire peut imprimer à la pirogue la vitesse d'un homme marchant au pas de course quand les piqueurs sont habiles et que la rive que l'on suit est droite et nette. Le patron doit porter toute son attention à maintenir la barque dans le sens du courant ou plutôt son avant légèrement incliné vers la rive ; s'il laissait le courant frapper l'avant du côté opposé, la barque viendrait en travers et il faudrait lui laisser faire le tour entier avant de songer à la ramener le long de la berge.

Nous ne fîmes que peu de chemin le 13 : après un court arrêt à Sombor, nous vîmes nous remiser pour la nuit à l'entrée du Peam Champi, petit affluent de la rive gauche. Nous nous trouvions là au commencement des rapides de Samboc-Sombor. La lisière d'un champ de maïs nous servit de dortoir : la nouveauté de la situation, les conversations prolongées fort avant dans la nuit, les moustiques, quelques grains de pluie firent passer une nuit blanche à la plupart d'entre nous. Le

lendemain, à six heures du matin, après un déjeuner sommaire composé, comme à bord, de biscuit et de café, nos barques continuèrent l'ascension du fleuve.

Le courant était rapide ; les eaux avaient monté de cinq mètres environ et charriaient déjà des arbres, des branches, des amas de feuilles enlevés aux rives. Au lieu des têtes de roches qui parsèment cette partie du fleuve à l'époque des basses eaux, on n'apercevait sur l'immense fleuve que quelques lointains et rares bouquets d'arbres qui indiquaient la place des rochers submergés ; à plus d'un mille de distance apparaissait la rive droite : Le long de la rive que nous suivions, un large espace semblait libre de tout obstacle et offrait un passage facile à un navire à vapeur doué d'une force suffisante pour refouler le courant. En définitive, ces rapides tant redoutés semblaient s'évanouir avec la crue des eaux, et la navigabilité du fleuve, qui était au début du voyage le point le plus important à constater, pouvait jusque-là s'affirmer sans crainte. A cinq heures du soir, nous étions arrivés à Sombor.

C'était le dernier point de quelque importance appartenant au Cambodge que nous devions rencontrer. Le gouverneur de la province de Samboc-Sombor y réside : il accueillit le commandant de Lagrée avec tout le respect dû à son rang. Confortablement installés dans l'une des nombreuses cases qui composent la demeure de ce fonctionnaire, et bien à l'abri sous nos moustiquaires, nous passâmes une nuit meilleure que la précédente. L'excellent mandarin reçut de M. de Lagrée, en retour de quelques cadeaux de volaille et de fruits, un revolver choisi dans notre stock d'objets d'échange. A ce prix, il eût volontiers prolongé une hospitalité dont ses contribuables faisaient tous les frais. Mais le temps pressait et nous ne pûmes donner à ses instances que la matinée du jour suivant. Vers 11 heures, nous nous remettions en route.

A partir de Sombor, le lit du fleuve s'encombre d'une multitude d'îles qui l'élargissent démesurément et qui ne permettent pas d'embrasser toute son étendue et de juger de sa configuration, tout en variant davantage ses aspects successifs. La zone que nous traversions était à peu près complètement inhabitée et

couverte de forêts magnifiques. Les essences les plus communes parmi celles que nous rencontrions étaient le yao dont j'ai déjà parlé, le ban-lang qui fournit au batelage d'excellents avirons, le Cam-xequi donne un beau bois d'ébénisterie.

Le premier de ces trois arbres, qui est le plus remarquable par sa grosseur et son élévation, était le seul qui parût exploité. Des excavations en forme de niche, creusées par le feu, étaient pratiquées dans la plupart des troncs et servaient de réservoir à l'huile de bois que cette espèce produit en quantité considérable. Quelques-unes de ces excavations étaient recouvertes avec soin de larges feuilles pour empêcher l'introduction de l'eau de pluie.

Le 16 juillet nous nous trouvions en présence de véritables rapides : les rives nettes et bien dessinées des îles qui avaient encadré jusque là le bras du fleuve que nous suivions s'effacèrent tout d'un coup. Le Cambodge se couvrit d'innombrables bouquets d'arbres à demi submergés ; ses eaux limoneuses roulaient avec impétuosité dans mille canaux dont il était impossible de saisir l'inextricable réseau. D'énormes blocs de grès se dressaient le long de la rive gauche que nous suivions et indiquaient que des bancs de la même roche traversaient la rivière et la barraient dans toute sa largeur. A une assez grande distance de la rive, les bambous des piqueurs trouvaient le fond à moins de trois mètres, et nos barques n'avançaient qu'avec le plus grand effort contre un courant qui, en certains endroits resserrés, atteignait une vitesse de cinq milles à l'heure. L'avenir de ces relations commerciales rapides que la veille encore je me plaisais à rêver sur cet immense fleuve, route naturelle de la Chine à Saïgon, me sembla dès ce moment gravement compromis.

Les pluies et les orages contribuèrent encore à rendre notre marche plus lente et notre voyage plus pénible. Nous avions les plus grandes peines à trouver le soir un gîte sûr pour nos barques, et les crues subites des petites rivières à l'embouchure desquelles nous cherchions un abri nous mirent plusieurs fois en danger d'être emportés pendant notre sommeil

et jetés à l'improviste au milieu du courant du grand fleuve. Nous couchions maintenant dans nos pirogues, dont le toit nous garantissait un peu de la pluie ; mais il ne fallait pas que l'orage durât bien longtemps pour percer (le part en part les nattes et les feuilles qui le composaient. La température ne rendait point ces douches bien pénibles à supporter, et on se résignait assez facilement à ne pas dormir en contemplant l'illumination fantastique et véritablement grandiose que les éclairs incessants entretenaient sous les sombres arceaux de la forêt, et en écoutant le bruit éclatant du tonnerre, répercuté par tous ses échos, se mêler au grondement sourd et continu des eaux du fleuve.

Le 19 juillet, nous sortions de cette zone de rapides. Nous nous trouvions à la limite' du Cambodge et du Laos, sur la rive gauche du fleuve que nous suivions toujours. Sur la rive droite, un peu en aval de ce point, se trouvait un rapide terrible, celui de Preatapang, que les bateliers donnaient comme le passage le plus dangereux de toute cette partie du fleuve. M. de Lagrée m'engagea à essayer de le reconnaître, et je partis à cet effet dans une petite pirogue. Arrivé au milieu du fleuve, le long d'une île d'où l'on découvre une assez longue perspective en aval, mes rameurs me montrèrent du doigt la direction de Preatapang.

Ce fut tout ce que j'en obtins : malgré toutes mes instances, ils me ramenèrent à la rive d'où nous étions partis et qu'avait continué de suivre le reste de l'expédition. Nous convînmes, M. de Lagrée et moi, que ce lie serait que partie remise, et que, dès notre arrivée à la prochaine étape, je tenterais une reconnaissance de la rive droite du fleuve jusqu'à Somber, point où nous avions cessé d'apercevoir cette rive.

Le 20 juillet, le cours du fleuve qui s'était infléchi à l'ouest dans le passage des rapides, était revenu exactement au nord, et, pour la première fois l'horizon nous montrait dans cette direction quelques ondulations de terrain. Le fleuve était redevenu calme et d'une apparence magnifique ; sur la rive gauche se montraient les premières habitations laotiennes. Le 21 au matin, nous apercevions le large confluent du Se Cou-

ou rivière d'Attopeu et nous doublions la pointe de Stung Treng, chef-lieu de province situé sur la rive gauche de cette rivière, à peu de distance de son embouchure. Nous allions rencontrer là le premier fonctionnaire dépendant de Siam avec qui nous eussions encore eu affaire.

Dès les premiers pourparlers, ce gouverneur qui était laotien, se montra d'une froideur et d'une défiance qui nous firent fort mal augurer de nos relations futures avec les autorités siamoises. Nous devions congédier à Stung Treng nos barques et nos équipages cambodgiens, qui ne pouvaient s'éloigner davantage de leur point de départ, réunir d'autres moyens de transport compléter la reconnaissance hydrographique de la partie du fleuve parcourue jusque-là. Tout cela demandait du temps et le concours des habitants du pays. Il importait donc de rompre la glace qui, dès le début du voyage, menaçait de compromettre la bonne entente si nécessaire à la réussite, sans cependant se départir de la dignité nécessaire au prestige du pavillon et aux intérêts que nous voulions servir. Après avoir fait une première visite au gouverneur pour lui demander un abri et des vivres pour l'expédition, M. de Lagrée, ne voyant pas se réaliser les promesses faites, me renvoya au Muong (c'est au Laos le nom de la résidence des gouverneurs de province et le titre des gouverneurs eux-mêmes) pour renouveler ses demandes et manifester tout son mécontentement. Il y avait plus de timidité et de crainte que de mauvais vouloir dans la conduite du pauvre fonctionnaire. Après quelques pourparlers, il finit par avouer franchement que le pays était très indisposé contre les Français, parce que la récente visite d'un négociant de cette nation, le sieur L..., avait donné la plus mauvaise opinion de leur manière de faire, que, par cette raison, il serait difficile de se procurer des vivres et des moyens de transport, tant cet étranger avait usé de violence et de mauvaise foi dans les relations qu'il avait essayé de nouer avec les indigènes ; enfin, que nos armes et, notre nombre, relativement considérable, n'étaient point de nature à rassurer des populations naturellement douces et craintives. Le commandant : de Lagrée promit d'examiner ces plaintes, assura que la

conduite des hommes de l'expédition serait de nature à dissiper toutes les préventions des Laotiens, obtint à son tour l'assurance du gouverneur que celui-ci ne se croyait en aucune façon le droit d'entraver la marche de la mission française, et, cette assurance reçue, exhiba les passeports de Siam. Il fit sentir en même temps que si l'on continuait à montrer devant ses justes demandes la même inertie, le même manque d'empressement, il s'établirait lui-même à Stung Treng sans le consentement de qui que ce soit et en référerait au gouverneur de la Cochinchine française.

Ce mélange de douceur et de fermeté, qui était le fond du caractère de M. de Lagrée, et à l'aide duquel il est parvenu dans la suite à vaincre tant d'obstacles, réussit parfaitement. Le gouverneur vint peu après lui rendre sa visite en personne et s'excuser de sa conduite en alléguant son ignorance des usages. Ses cadeaux, qui avaient été d'abord refusés par le commandant de Lagrée, furent acceptés, et il reçut à son tour en échange quelques objets français. On se mit immédiatement à nous construire une case, et nous nous installâmes en attendant dans le sala, sorte de maison commune que l'on trouve dans tous les villages laotiens, où le jour on délibère des affaires publiques, et où, la nuit, se tiennent quelques gardiens qui annoncent les veilles et protègent les habitants contre les déprédations des tigres et des autres rôdeurs nocturnes.

Nous pouvions dès ce moment renvoyer nos barques et nos rameurs cambodgiens, ces derniers au nombre de cinquante, tous fort impatients de retourner chez eux, l'époque du repiquage des riz étant arrivée et réclamant tous leurs soins. Quoique le roi du Cambodge eût donné l'ordre de nous conduire à Stung Treng sans aucune rémunération, en prélevant ce voyage sur les corvées qui lui étaient dues à titre d'impôt par les villages frontières, M. de Lagrée ne voulut pas avoir déplacé pour rien ces pauvres gens et fit remettre à chacun d'eux quatre ligatures (environ quatre francs de notre monnaie) et le riz nécessaire pour rejoindre leurs villages. Cette générosité avait également pour but de rassurer les Laotiens, devant qui elle était faite, sur le paiement de leurs services à

venir. En même temps, M. de Lagrée retint une petite pirogue et les deux bateliers cambodgiens les plus hardis et réputés connaître le mieux le fleuve, et les décida à prix d'argent à ne reconduire à Sombor, en suivant la rive droite ou telle autre route que je leur indiquerai. Comme je l'ai déjà dit plus haut, la nature même de notre navigation jusqu'à Stung Treng avait rendu impossible toute reconnaissance hydrographique sérieuse, et l'objet de cette seconde excursion faite avec le courant en pleine eau, était surtout d'essayer de constater l'existence d'un chenal navigable au milieu de tout ce dédale d'îles, de roches et de rapides.

Je m'embarquai donc, moi quatrième, dans la frêle pirogue : en outre des deux Cambodgiens, j'emmenais un matelot français nommé Renaud, à qui un long séjour au Cambodge avait donné une certaine connaissance de la langue, et qui devait me servir à la fois de sondeur et d'interprète. Nous partîmes de Stung Treng le 24 juillet, à midi et demi. La légère barque ; emportée par le courant, était gouvernée avec une merveilleuse adresse par les deux rameurs, armés chacun d'une courte pagaie et accroupis aux extrémités. Renaud et moi étions assis au centre, lui sondant de temps à autre, moi relevant rapidement la route suivie avec ma boussole et notant au crayon les différentes particularités qu'offrait le fleuve. Nous eûmes bientôt gagné la rive droite, et nous entrâmes dans le bras étroit et sinueux que le groupe d'îles de Salante dessine le long de cette rive. A la tombée de la nuit, nous étions déjà arrivés-, grâce à la vitesse du courant, à la tête de la zone des rapides ; je fis faire halte et nous cherchâmes sur la berge le gîte pour la nuit que ne pouvait nous offrir l'étroite embarcation. Nous nous trouvions sur un territoire cambodgien dépendant de la grande province de Compong Soai, et au centre d'une exploitation forestière. Tout autour de nous gisaient d'énormes arbres abattus, dans le flanc desquels on avait commencé à creuser des pirogues ; de forts coins en bois, enfoncés de distance en distance, maintenaient entrouverte la plaie béante pratiquée à coups de hache dans le cœur de l'arbre et allaient servir à l'élargir démesurément. Les bûcherons avaient déjà

abandonné leur travail ; mais nous trouvâmes les restes d'un feu allumé autour duquel nous amoncelâmes de nouveau combustible pour la nuit. Non loin de là s'élevait une petite case perchée sur quatre hauts piquets à plus de trois mètres au-dessus du sol, et à laquelle conduisait une grossière échelle. Cette espèce d'observatoire ou de mirador que l'on trouve dans toutes les parties de forêt exploitées, et qui sert d'abri et de lieu de veille contre les bêtes féroces, fut transformée en dortoir. bercé par les oscillations que le vent imprimait parfois à notre domicile, et par le concert des mille bruits dont résonnait l'atmosphère de la forêt, je m'endormis bien vite, en compagnie de Renaud et de l'un de mes bateliers ; l'autre s'était allongé dans la petite pirogue qu'il remplissait tout entière, pour veiller pendant la nuit à la sécurité de notre unique véhicule.

A six heures du matin, nous nous remîmes en route. Le bras étroit que nous avons suivi la veille s'élargissait brusquement jusqu'à atteindre un kilomètre et demi de large ; le courant s'accélérait en même temps. La profondeur du fleuve, que j'avais trouvée supérieure à trente mètres au départ de Stung Treng, n'était plus ici que de quinze mètres. Sur notre gauche était la grande île de Prea, qui masquait l'autre rive, nous n'aperçûmes celle-ci qu'après avoir dépassé la pointe sud de l'île, et j'estime qu'en ce point la largeur du bras unique que forme le Cambodge atteint cinq kilomètres ; puis le fleuve se couvrit de nouveau d'îles de toutes dimensions, et le bruit lointain du rapide de Preatapang arriva à nos oreilles. La rive droite s'infléchissait légèrement vers l'ouest, et dans ce léger renflement venaient se placer une série d'îles longues, effilées comme des navires et dont les formes aiguës divisaient sans effort le courant devenu de plus en plus rapide. Mes bateliers voulurent à ce moment prendre le large et essayer de traverser le fleuve pour rejoindre la rive gauche ; mais je m'opposai à leur dessein et je leur manifestai mon intention de suivre de très près la rive droite, qui me paraissait, d'après la configuration générale du fleuve, devoir offrir en cet endroit la profondeur la plus grande. Mon désir fut accueilli par les dénégations les plus énergiques. Il y avait, dirent-ils, folie à tenter ce passage ; l'eau

bouillonnait, le courant était de foudre, la barque y serait infailliblement submergée. Je leur objectai qu'ils s'étaient engagés à me conduire au passage même de Preatapang, que c'était dans ce but précis qu'ils avaient été engagés à Stung Treng et qu'ils avaient reçu une rémunération exceptionnelle, qu'à ce moment ils n'avaient point considéré la chose comme impossible et que je pouvais juger moi-même qu'elle ne l'était pas avec une barque aussi légère et aussi facilement manœuvrable. Enfin je leur promis de doubler le prix convenu. Après s'être consultés un instant, ils m'assurèrent qu'ils ne feraient voir Preatapang, mais ils continuèrent à s'éloigner de la côte. Je m'aperçus bien vite que leur intention était de passer au milieu du fleuve en laissant le rapide et l'île même de ce nom sur notre droite. Bien décidé à ne pas échouer comme la première fois dans la reconnaissance de ce fameux passage, j'ordonnai à Renaud de faire mine de s'emparer de la pagaye de l'arrière, en même temps que je signifiai de nouveau aux bateliers, la main sur mon revolver, de suivre la route que j'indiquai. Ils obéirent. Un instant après nous nous engageons entre la rive droite et la série des îles longues et étroites dont j'ai parlé. Là, le courant atteignait une vitesse irrésistible de six à sept milles à l'heure, et il était trop tard pour retourner en arrière. Si je n'avais été préoccupé par l'examen de la partie du fleuve que j'avais sous les yeux, l'air de comique angoisse de mes deux rameurs m'eût fait rire. Je voyais de reste, à leur contenance, que s'il y avait danger à franchir ce terrible passage, il n'y avait pas mort certaine, et je m'aperçus avec plaisir qu'ils prenaient toutes leurs dispositions pour manœuvrer la pirogue avec énergie et promptitude. La menace de nous emparer des pagayes avait fait son effet ; ils préféraient se confier à leur habileté et à leur connaissance des lieux pour se sauver eux-mêmes que de remettre leurs destinées à l'audace ignorante d'un Européen.

Je vis bientôt ce qui formait le rapide. Après avoir longtemps couru presque exactement nord et sud, la rive droite du fleuve s'infléchit brusquement à l'est et vient présenter à l'eau une barrière perpendiculaire. En amont, sur l'autre rive, une pointe

avancée renvoie dans ce coude toutes les eaux du fleuve qui la frappent et s'y réfléchissent, de sorte que la masse entière des eaux du Cambodge vient s'engouffrer avec la rapidité et le bruit du tonnerre dans les quatre ou cinq canaux que forment les îles à base de grès qui se profilent le long de la rive droite. Irritées de la barrière soudaine qu'elles rencontrent, les ondes boueuses attaquent la berge avec furie, l'escaladent, entrent dans la forêt, écument autour de chaque arbre, de chaque roche et ne laissent debout dans leur course furieuse que les plus grands arbres et les plus lourdes masses de pierre. Les débris s'amoncellent sur leur passage ; la berge est nivelée, et, s'élevant au milieu d'une vaste mer d'une blancheur éclatante ; pleine de tourbillons et d'épaves, quelques géants de la forêt, quelques roches noirâtres résistent encore, pendant que de hautes colonnes d'écume rejaillissent et retombent sans cesse sur leurs cimes.

C'était là que nous arrivions avec la rapidité de la flèche. Il était de la plus haute importance de ne pas être entraîné par les eaux dans la forêt, où nous nous serions brisés, en mille pièces, et de contourner la pointe en suivant la partie la plus profonde du chenal. Nous y réussîmes en partie. Ce ne fut d'ailleurs pour moi qu'une vision, qu'un éclair. Le bruit était étourdissant, le spectacle fascinait le regard. Ces masses d'eau, tordues dans tous les sens, courant avec une vitesse que je ne puis estimer à moins de dix ou onze milles à l'heure et entraînant au milieu des roches et des arbres notre légère barque perdue et tournoyante dans leur écume, auraient donné le vertige à l'œil le moins troublé. Renaud eut le sang-froid et l'adresse de jeter, à mon signal, un coup de sonde qui accusa dix mètres ; ce fut tout. Un instant après, nous frôlions un tronc d'arbre le long duquel l'eau s'élevait à plusieurs mètres de hauteur. Mes bateliers, courbés sur leurs pagayes, pâles de frayeur, mais conservant un coup d'œil prompt et juste, réussirent à ne point s'y briser. Peu à peu la vitesse vertigineuse du courant diminua : nous entrâmes en eau plus calme ; la rive se dessina de nouveau ; nos bateliers essuyèrent la sueur qui ruisselait de leurs fronts. Nous

accostâmes pour les laisser se reposer de leur émotion et des violents efforts qu'ils avaient dû faire. Je remontai à pied le long de la berge pour essayer de prendre quelques relèvements et compléter la trop sommaire notion que je venais d'avoir de cette partie du fleuve : si la profondeur de l'eau paraissait suffisante pour laisser passer un navire, la force du courant enlevait tout espoir que ce passage pût jamais être tenté, et le chenal, s'il existait, ne devait plus être cherché de ce côté, mais plus probablement au milieu des îles qui occupent la partie centrale du lit du fleuve.

En continuant la descente du fleuve le long de la rive droite, je trouvai encore quelques passages assez rapides, mais aucun qui présentât le moindre danger. Le même jour, à deux heures et demie, j'arrivais à Som-bor, ayant parcouru en douze heures, grâce à la rapidité du courant, la distance que nous venions de mettre six jours à franchir, en remontant le fleuve ! Je trouvai à Sombor une barque cambodgienne chargée de caisses que nous avons dû laisser à Cratieh, faute de moyens de transport suffisants, et qui allait rejoindre l'expédition à Stung Treng ; j'abandonnai ma petite pirogue trop inconfortable pour un long trajet, je récompensai généreusement mes deux pilotes, et, après avoir pris définitivement congé d'eux et du gouverneur de Sombor, chez lequel je passai une nuit, je repartis avec cette barque retardataire. Ce fut avec la plus vive satisfaction que je m'aperçus, pendant le trajet, qu'elle contenait des caisses de biscuits : j'étais parti sans provisions, et je n'avais pu acheter à Sombor des vivres en quantité suffisante. Ce biscuit et un peu d'eau-de-vie me permirent de ne point recourir absolument aux boulettes de riz des bateliers. Le 30 juillet, j'étais de retour, sans autre incident, à Stung Treng.

Tout s'y passait le plus tranquillement du monde. Le commandant de Lagrée en était parti, la veille, pour faire une excursion dans le Se Cong. Le logement de l'expédition était complètement achevé et plaisamment situé à l'embouchure d'un petit arroyo, sur la berge même de la rivière. Il n'était séparé des maisons du village que par le sentier qui en forme la rue principale. La population s'était bien vite accoutumée à la

petite expédition ; les approvisionnements et les achats de toute nature se faisaient avec la plus grande facilité. Les environs offraient d'agréables promenades et de fructueuses parties de chasse ; on y rencontrait même comme une réminiscence des ruines d'Angkor : à la pointe même de la rivière et du grand fleuve, au milieu de la solitude d'un petit bois, sont des restes fort remarquables de tours en briques de l'époque khmer, que M. Delaporte a dessinés avec soin. Les bases de ces tours sont divisées en deux compartiments, dont chacun forme un petit sanctuaire rectangulaire. En dedans de l'enceinte qui enclot ces tours, sont des restes d'édicules, comme dans les monuments du Cambodge. Les encadrements des portes sont en grès : mais si les briques employées sont d'une grande beauté et d'une grande perfection de cuisson et de forme, la pierre est plus grossière, plus mal jointe ; l'ornementation est d'un goût plus lourd.

Il semble résulter de la relation du voyage d'une mission hollandaise, celle de Gérard van Wotho ; qui en 1641 remonta le fleuve du Cambodge jusqu'à Vien Chang [9], que ces ruines étaient autrefois le lieu d'une résidence royale, et que la domination cambodgienne, à Stung Treng, ne remonte pas à une époque bien éloignée. « Le 17 août, (lit cette relation, nous passâmes la nuit à Baetrong (ce qui précède permet d'identifier cette localité avec Stung Treng), près d'une église en pierre, ruinée de vétusté, où les Louwen (Laotiens) faisaient des cérémonies et des sacrifices. Des cierges brûlaient dans cette église sur les autels de deux idoles. Il y a cinquante ans environ, les rois du Cambodge résidaient en cet endroit ; mais, obligés de reculer devant les attaques incessantes des Louwen, ils abandonnèrent cette église à elle-même dans la solitude d'un bocage, et descendirent au lieu où ils résident actuellement. » D'après la même relation, il y avait encore, à l'époque du passage des Hollandais, des Cambodgiens établis jusque dans le haut de la vallée du Se Gong. Aujourd'hui il n'y en a plus un seul.

Le village même de Stung Treng peut contenir environ huit cents habitants, tous laotiens. La province dont il est le chef-lieu

s'étend tout entière sur la rive gauche du Cambodge. Stung Treng est l'intermédiaire commercial entre Pnom Penh et Attopeu, centre assez considérable, situé dans le haut de la rivière, et le dernier point qui à l'est relève de Ban Kok. Attopeu est le lieu d'une production de poudre d'or autrefois importante, aujourd'hui presque nulle. De nombreuses tribus sauvages, dont quelques-unes, les Proons, sont réputées très cruelles, habitent les régions montagneuses qui circonscrivent la vallée du Se Cong, et surtout la zone comprise entre cet affluent du grand fleuve et la grande chaîne de Cochinchine.

Le commerce est entre les mains de quelques Chinois, la plupart originaires du Fo-kien, arrivés là par la Cochinchine. Les produits qu'ils apportent sont : de la noix d'arec, des étoffes de soie, des cotonnades, du sucre, du sel, divers articles de mercerie et de quincaillerie. Ils remportent à Pnom Penh de la cardamome, de l'ortie de Chine, de la cire, de la laque, de l'ivoire, des peaux et des cornes de cerf et de rhinocéros, des plumes de paon et quelques objets de vannerie et de boissellerie artistement fabriqués par les sauvages, Tous ces échanges se font en nature, et il faut une saison entière pour transformer de la sorte le chargement d'une barque. Ce n'est pas que la monnaie soit inconnue dans le pays : le tical siamois, qui est la monnaie officielle, et la piastre mexicaine, y ont cours ; mais ils ne s'y trouvent qu'en quantité excessivement faible. Comme monnaie divisionnaire, on se sert à Stung Treng de petites barres de fer aplaties de forme losangique, de trois centimètres de largeur au milieu, sur moins d'un centimètre d'épaisseur et sur quatorze ou quinze centimètres de long. Elles pèsent environ deux cents grammes et l'on en donne dix pour un tical, cette monnaie singulière et incommode, qui attribue au fer une valeur huit ou neuf fois supérieure à celle qu'il a dans les pays civilisés, vient de la province cambodgienne de Tonly Repou. Pour une de ces barres de fer, les habitants donnent ordinairement deux poules. Un peu plus haut dans la vallée du Cambodge, à Bassac et à Oubon, on se sert comme monnaie divisionnaire de petit saumons de cuivre de la grosseur du petit doigt et d'une

longueur de 6 à 7 centimètres, appelés lais. On en donne 24 pour un tical.

Comme on peut le pressentir aisément, le commerce dont je viens de parler ne se fait que dans des proportions excessivement restreintes. Les Laotiens de cette zone ne sont guères plus producteurs que les Cambodgiens, et ce que j'ai dit plus haut de ces derniers peut s'appliquer également à leurs voisins de Stung Treng. Sans l'intervention de l'élément chinois, ces contrées éloignées mourraient bientôt à toute relation extérieure. Malheureusement, le régime douanier déplorable auquel -est soumis le Cambodge est un puissant obstacle aux efforts des laborieux émigrants que le Céleste-Empire fournit à toutes ces régions. Dès notre arrivée à Stung Treng, quelques-uns des Chinois qui y résidaient adressèrent à ce sujet de vives plaintes à M. de Lagrée : l'augmentation des droits de douane à Pnom Penh, pour toutes les marchandises venant du Laos, était devenue telle, dirent-ils, que cette route commerciale cependant si directe, et relativement si facile, se trouvait trop onéreuse et qu'il allait falloir y renoncer pour prendre celle de Ban Kok. Outre la dîme prélevée sur tous les produits, le fermier récemment installé par le roi exigeait encore des cadeaux en nature qui élevaient le total des droits perçus à vingt pour cent environ de la valeur des marchandises !

Si l'on se rappelle que le Cambodge couvre complètement au nord-ouest la frontière de nos possessions de Cochinchine et qu'il est le lieu de transit obligatoire de toutes les marchandises qui, de la vallée du fleuve, veulent se diriger vers Saïgon, on comprendra quelle importance il y aurait pour cette dernière ville à faire disparaître de pareilles entraves commerciales. On a cru beaucoup faire en supprimant toute douane entre le Cambodge lui-même et notre colonie. C'est surtout entre le Cambodge et la zone extérieure qu'il conviendrait de prendre une mesure analogue. A côté de ce commerce, qui est peu florissant, le Se Cong est la route d'un autre genre d'échanges moins avouable, mais plus actif et plus avantageux, qu'il appartiendrait à l'influence française de faire disparaître. Je veux parler de la vente des esclaves. Pour un peu de laiton ou

de poudre, pour quelques verroteries, les chefs des tribus sauvages de cette zone consentent à livrer des adolescents, souvent même des familles entières, que les Chinois vont vendre ensuite sur le marché, aujourd'hui français, de Pnom Penh. Quoique la condition de ces esclaves au milieu des Laotiens ou des Cambodgiens ne soit point comparable à ce qu'était jadis celle des nègres dans les colonies européennes, qu'ils jouissent même souvent d'un bien-être plus grand qu'à l'état de liberté, ce commerce n'en a pas moins les plus déplorables conséquences pour la race au détriment de laquelle il s'exerce : la guerre entre toutes les tribus presque à l'état de permanence, des enlèvements à main armée et d'indignes violences de la part des marchands qu'attire chaque année ce trafic lucratif. Je fus témoin, quelques mois après, de l'arrivée à Stung Treng d'un convoi d'esclaves, et je ne pus m'empêcher d'être profondément ému de ce spectacle. Si les hommes paraissaient en général assez indifférents à leur sort, les femmes serraient convulsivement autour d'elles leurs enfants en bas âge, les cachaient dans leurs bras, et leurs regards trahissaient une angoisse poignante chaque fois qu'un curieux s'approchait pour les examiner.

Un esclave qui a coûté à Attopeu cent ou cent cinquante francs en marchandises, se revend à Pnom Penh cinq cents francs environ.

Le 5 août, M. de Lagrée était de retour de son excursion. Il avait remonté la branche la plus ouest du Se Cong qui, à très peu de distance de Stung Treng, se divise en trois bras principaux. L'un de ces bras vient du sud et traverse le pays habité par les sauvages 'Radé ; les deux autres sont parallèles et descendent du nord-est. M. de Lagrée s'était arrêté à Sieng Pang, chef-lieu d'une petite province laotienne, intermédiaire entre Stung Treng et Attopou, et située à vingt lieues environ du premier de ces deux points. Il pensait que cette partie de la rivière pourrait être très facilement rendue navigable à l'aide de quelques travaux. A la première bifurcation du Se Cong, il avait rencontré quelques ruines analogues à celles qui se trouvent à la pointe de Stung Treng.

Dès son retour, il demanda au gouverneur les barques et les hommes que les lettres de Ban Kok ordonnaient de nous fournir en échange d'une rémunération suffisante. Ces barques devaient nous conduire jusqu'aux cataractes de Khon ; là, un transbordement devait avoir lieu, et des barques de la province suivante devaient venir nous chercher. Ces cataractes de Khan nous étaient signalées comme le plus grand obstacle à la navigabilité du fleuve et nous étions impatients d'en juger de visu.

Pendant que le gouverneur expédiait des ordres aux différents villages pour réunir les moyens de transport qui nous étaient nécessaires, M. de Lagrée essayait par tous les moyens d'attirer à lui les anciens du pays, pour en obtenir tous les renseignements possibles sur la partie de la vallée du fleuve vers laquelle nous nous dirigeons. Il dressait aussi une espèce de carte qu'il appelait en riant la carte (le l'avenir, et à l'aide de laquelle il réglait nos étapes, calculait la quantité de vivres qu'il était indispensable d'emporter avec soi, tachait en un mot de pourvoir à toutes les éventualités. à tous les besoins, avec une sollicitude minutieuse et un sens pratique que l'on rencontre bien rarement à un degré aussi développé chez un chef d'expédition. Il s'informait également avec soin de tout ce qui se rapportait à l'histoire, à l'administration, à la politique du pays. La curiosité, les petits cadeaux qu'il faisait à ses visiteurs attiraient au campement une affluence assez grande. A l'exemple du gouverneur ; toutes les autorités subalternes du Muong s'y rendirent. Le chef des bonzes de l'endroit ne crut pas déroger à son sacré caractère et à la vénération attachée à sa robe jaune, en allant saluer à son tour le commandant français. Les indications vagues, les renseignements souvent contradictoires que celui-ci recueillait dans ses conversations avec les indigènes témoignaient souvent d'une grande ignorance, quelquefois d'une défiance extrême de leur part ; mais, en pays inconnu, les moindres données ont une importance énorme. Leur discussion fournissait un élément à nos causeries et un stimulant à nos imaginations. Malgré les pluies qui étaient torrentielles et produisaient parfois en une nuit

des crues de plus d'un mètre, tout le monde avait hâte de sortir du repos dont le plus grand nombre jouissait depuis plus de deux semaines. La santé générale de l'expédition paraissait assez bonne. M. Thorel qui, à la suite de l'excursion d'Angkor, avait été atteint d'une dysenterie assez grave, s'était remis à peu près complètement, après nous avoir donné à Cratieli les plus vives inquiétudes. Seul, depuis mon retour de Sombor, je me sentais assez sérieusement indisposé : et M. Delaporte avait dû me remplacer dans mes diverses fonctions. Au milieu des préparatifs de départ, cette indisposition se transforma tout à coup en maladie grave, et à partir de ce moment je perds tout souvenir de ce qui s'est passé pendant une douzaine de jours.

III

Les cataractes de Khong. - Île de Khong. - Arrivée et séjour à Bassac.

Le premier souvenir un peu net que je retrouve dans ma mémoire, après cette obscure période de cauchemars et de fantastiques évocations du passé dont se compose le délire, est un calme et riant paysage des tropiques. Sur les bords d'une rivière étroite et torrentueuse, non loin d'une cascade brillante que les rayons du soleil enveloppent d'une poussière diamantée, se trouvent disséminées quelques cases. Au delà, derrière un rideau de cocotiers, s'étendent de larges rizières dont la surface ondoyante jaunit déjà, verte étendue que des talus étroits et réguliers encadrent de filets blancs. Quelques barques stationnent devant les maisons et une trentaine d'indigènes vont et viennent, transportant des caisses et des ballots. Au milieu d'eux, les surveillant et les dirigeant, je reconnais la plupart de mes compagnons de voyage qui m'adressent un sourire ou une parole d'encouragement. On me porte dans un hamac et j'éprouve une singulière sensation de plaisir à me sentir vivre, balancé entre les bras de robustes porteurs. J'ouvre de toutes mes forces mes poumons à l'air chaud et vivifiant qui se joue à travers la cime des palmiers et

allonge leurs ombres insaisissables devant moi ; mais la force me manque pour tout autre mouvement. Je ne vis encore que par la pensée et le regard.

C'était le 18 août, jour de notre arrivée dans l'île de Khong, au pied même des cataractes. Nous étions partis de Stung Treng depuis quatre jours, à un moment où l'on désespérait de me sauver. M. Joubert et M. Thorel, qui m'avaient soigné pendant toute ma maladie avec le plus grand dévouement, avaient pensé qu'un changement d'air ne pouvait que m'être favorable. Le jour même du départ, je m'étais jeté à l'eau malgré le soldat qui était chargé de me garder à vue, et ce bain, pris dans un accès de délire, sans que j'eusse moi-même la moindre conscience de ce que je faisais, avait produit une réaction salutaire devant laquelle le typhus dont j'étais atteint avait cédé. Je n'avais plus maintenant qu'à me résigner à la longue convalescence qui suit toujours une maladie de ce genre.

Que MM. Joubert et Thorel reçoivent ici tous mes remerciements pour leurs soins pressés.

C'est à Khong, si le lecteur s'en souvient, que de nouvelles barques, envoyées de Khong, chef-lieu de province situé à quatre ou cinq lieues plus haut dans l'île de ce nom, devaient venir nous prendre. Les communications étant assez lentes à cette époque de l'année, et la préparation des barques toujours longue, nous dûmes séjourner environ une semaine dans le sala du village sis à l'extrémité nord de l'île de Khong. Ce temps fut employé par M. de Lagrée et M. Delaporte à diverses reconnaissances ; le dessin qui précède représente ce dernier franchissant le petit bras qui sépare l'île de Khong de l'une des chutes les plus importantes, celle de Salaphe. J'explorai moi-même avec soin cette région quelque temps après, et je vais essayer d'en donner une idée. Cette partie du cours du Cambodge présente une physionomie unique, et il serait impossible, je crois, de trouver quelque chose d'analogue dans la description de tous les autres grands fleuves du globe.

Après avoir cheminé depuis Stung Treng entre une multitude d'îles qui empêchent presque toujours d'apercevoir en même temps les deux rivés, on arrive, en remontant le fleuve, dans un

immense et magnifique bassin qui a environ une lieue et demie dans sa plus grande dimension et une quarantaine de mètres de profondeur. Il est limité au nord par un amas compacté d'îles, au milieu desquelles surgissent pour la première fois quelques collines. C'est au travers de ces îles et par vingt canaux différents que les eaux du fleuve, quelque temps retenues dans les sinuosités de leurs rives, se précipitent dans le tranquille bassin où elles viennent se confondre et s'apaiser. A l'extrémité ouest de ce bassin et sur la rive droite, s'élève un groupé de montagnes. On sent que c'est là le point de départ de l'arête rocheuse qui est venue si malencontreusement barrer le cours du fleuve. En traversant le bassin, on aperçoit successivement, à l'entrée de chacun des bras (lui s'y déversent, des chutés d'eau, différentes d'aspect et de hauteur. qui ferment l'horizon de leur mobile rideau d'écumé. Les eaux ne tombent point cependant partout en cascade. Dans quelques bras longs et sinueux, elles ont aplani l'obstacle et coulent en torrent. Ce sont là des chenaux dont profitent les indigènes pour faire passer leurs barques complètement allégées. Ces passages varient avec les saisons et quelques-uns restent complètement à sec pendant plusieurs mois de l'année. Les deux canaux les plus importants et les cataractes les plus belles se trouvent dans les deux bras extrêmes du fleuve, le bras de Salaphe et celui de Papheng. Là on voit des chutés d'eau de plus de quinze mètres de hauteur verticale et d'une longueur qui atteint parfois un kilomètre. La ligné des cataractes s'étend, décomposée en plusieurs tronçons, sur une longueur totale de douze à treize kilomètres. En amont, le fleuve se rétrécit un instant jusqu'à ne plus atteindre que la moitié de cette dimension ; puis il s'épanouit de nouveau sur l'immense plateau de roches qui précède les chutes, en se perdant au milieu d'îles sans nombre, et en embrassant entre ses deux rives un espace de près cinq lieues. Tout, dans ce gigantesque paysage, respire une force et revêt des proportions écrasantes. Cette grandeur n'exclut pas la grâce : la végétation, qui recouvre partout le rocher et vient se suspendre jusqu'au-dessus des chutes, adoucit l'effrayant

aspect de certaines parties du tableau par d'heureux et saisissants contrastes. Au pied des cataractes viennent s'ébattre d'énormes poissons analogues aux souffleurs, et, dans les parties plus tranquilles, des pélicans et autres oiseaux aquatiques se laissent nonchalamment emporter par le courant.

Parmi les îles des cataractes, deux seulement sont habitées, l'île de Khong et celle de Sdam. Toutes les autres sont recouvertes d'une épaisse forêt. Au-dessus, au contraire, les bords du fleuve et les îles sont très peuplés et très cultivés. L'île de Sitandong ou de Khong est la plus considérable de tout le groupe ; elle a donné son nom à la province. La ligne continuée de palmiers, de maisons, de jardins que présentent ses rives est du plus riant aspect. De petites chaînes de collines la traversent dans toute sa largeur et forment autant de réservoirs naturels d'où l'eau de pluie se répand partout en petits ruisseaux, distribués avec intelligence dans toutes les plantations, le Muong se trouve sur la côté est de l'île. Nous y arrivâmes le 26 août, après avoir quitté l'île de Khong la veille. Un logement nous était déjà préparé sur le bord de l'eau presque vis-à-vis la résidence du gouverneur.

Celui-ci, bon et jovial vieillard de quatre vingt ans, nous accueillit avec les marques de sympathie et de curiosité les plus vives : il était complètement sourd, et pour le tenir au courant de la conversation, un serviteur devait écrire sans relâche sur un tableau qu'on lui mettait sous les yeux. Sa bienveillance et son empressement à satisfaire toutes nos demandes ne se démentirent pas un instant. A Khong, nous n'étions annoncés par aucun antécédent fâcheux pour la considération des Européens : la tranquillité et la richesse de cette province, assez éloignée des frontières pour ne ressentir jamais les contre-coups des guerres voisines, rendaient la population plus confiante qu'à Stung Treng, où l'on était exposé souvent aux incursions des sauvages et des rebelles annamites ou cambodgiens. Notre générosité, la douceur de nos allures, la régularité de la conduite des hommes de l'escorte justifièrent et augmentèrent cette confiance. Les habitants se montrèrent plus qu'empressés et nous importunèrent souvent par leur curiosité

de toute heure et de toute circonstance. Les moindres objets européens, apportés comme cadeaux ou comme objets d'échangé, excitaient la plus vive admiration et les plus grandes convoitises. Le gouverneur, rendu l'heureux possesseur de quelques-uns d'entre eux, disait que bien certainement Bouddha avait dû naître en France et non dans un pays aussi dénué et aussi barbare que le sien. Il nous envoya un bœuf en retour, ce qui nous causa un plaisir infini, pareille aubaine ne nous étant point arrivée depuis notre départ de Pnom Penh.

La position de Khong en fait un centre commercial assez important et les échanges y paraissent plus actifs qu'à Stung Treng. Les principaux négociants sont des Chinois fixés dans le pays depuis longtemps et mariés à des indigènes. Aux denrées déjà signalées à Stung Treng, il faut ajouter la soie que l'île de Sitandong produit en quantités relativement considérables. Khong est en relation avec les tribus sauvages de l'est par une route qui part de la rive gauche du fleuve et qui paraît assez fréquentée. A la hauteur de Khong, et sur la rive droite, s'étend la province cambodgienne de Tonly Repou, tombée aujourd'hui au pouvoir des Siamois. Elle doit son nom à une jolie petite rivière, dont la vallée était autrefois riche et peuplée ; depuis sa séparation du Cambodge, elle a été désertée en partie et les montagnes qui la limitent sont le lieu de refuge de bandes de voleurs. Le commandant de Lagrée alla visiter, pendant notre séjour à Khong, un ou deux villages qui dépendent de cette province et remonta pendant quelques milles la rivière Repou, que les Laotiens appellent Se Lompou. Il revint convaincu de l'importance qu'il y aurait, pour le Cambodge et pour le commerce de notre colonie de Cochinchine, de revendiquer la possession d'un territoire dont Siam s'est emparé par une véritable trahison. Sous le roi Ang Cham, prédécesseur d'Ang Duong, père du roi de Cambodge actuel, le Déchu Ming, grand mandarin de Compong Soai, se révolta contre son souverain légitime ; poursuivi par les troupes royales, auxquelles s'étaient joints les Annamites, il se réfugia dans la province de Tonly Repou qui relevait de son gouvernement. N'espérant pas pouvoir y tenir longtemps, il implora le secours du roi de Siam

et lui offrit de lui livrer, non seulement cette province, mais encore celle de Muluprey, située plus à l'ouest. Siam accepta l'offre, lui donna le commandement de ces deux provinces que les Cambodgiens n'osèrent plus revendiquer, et la scission fut consommée en fait sans avoir cependant jamais été proclamée ou reconnue de part et d'autre d'une façon officielle.

Si l'on veut que le commerce par la vallée du Mékong prenne l'extension qui est dans la nature des choses, il faut que le pavillon français flotte sur la rive droite du fleuve, au-dessus des cataractes, pour protéger le transbordement des marchandises qui remontent ou qui descendent le fleuve, faciliter les travaux pouvant améliorer le passage et agrandir le cercle de l'influence civilisatrice, qui seule peut faire atteindre à ces riches contrées le développement dont elles sont susceptibles.

La position du groupe d'îles que commande Khong lui assurera, dès que le pays se trouvera en possession de communications commerciales plus faciles et moins onéreuses, une prospérité analogue à celle que les districts les plus favorisés du delta du Cambodge ont acquise sous la domination française. Malheureusement, à Khong comme à Stung Treng, nous avons recueilli de la part des commerçants chinois les mêmes plaintes sur les exigences et les rigueurs de la douane cambodgienne de Pnom Penh.

Dans le sud de l'île de Khong, M. de Lagrée a trouvé quelques vestiges peu importants, mais non méconnaissables, de constructions khmères. Le pays, plus accidenté, plus pittoresque que la monotone et plate étendue que nous avons traversée jusque-là, invitait, malgré les pluies, aux excursions et aux promenades. Vis-à-vis notre campement, sur la rive gauche du fictive, s'élevaient des hauteurs boisées : habitués aux plaines sans limites de la Cochinchine et du Cambodge, nous nous imaginions retrouver là de véritables montagnes. La complaisance des habitants dont nous commençons à balbutier un peu la langue rendait nos déplacements plus faciles : nous nous sentions plus libres dans nos mouvements,

plus indépendants qu'au début du voyage, et chacun mettait plus d'activité, et plus de plaisir à ses recherches.

On se rappelle sans doute qu'avant de nous engager définitivement dans la partie supérieure de la vallée du fleuve, nous devons recevoir du gouverneur de la colonie les passeports et les instruments qui nous manquaient encore. Il fallait choisir un point de stationnement commode et agréable pour attendre le retour de la saison sèche au commencement de laquelle on devait expédier de Pnom Penh les objets attendus. M. de Lagrée avait hésité un instant entre Khong et Bassac, chef-lieu de la province qui confine immédiatement au nord la province de Khong, et qui se trouve sur le fleuve à un peu plus de vingt lieues de ce dernier point. Après quelques jours passés à Khong, le chef de l'expédition fixa son choix sur Bassac, dont l'importance politique lui parut plus grande et où il pensa qu'il serait plus facile d'obtenir des renseignements sur le haut du pays.

Le 6 septembre, nous nous remîmes en route pour cette nouvelle destination. Au-dessus de l'île de Khong, le fleuve réunit toutes ses eaux en un seul bras ; pour la première fois depuis Somber, il n'occupe plus qu'une largeur de douze, à quinze cents mètres et son lit se trouve débarrassé des rochers et des bouquets d'arbres qui l'obstruaient. Ses rives, très peuplées et très cultivées, offrent partout des lieux de halte commodes et bien approvisionnés. Il fallut au début réprimer vigoureusement les tentatives de vol et de pillage de nos bateliers laotiens ; l'honneur de nous conduire leur accordait, disaient-ils, le privilège de l'impunité. Nous eûmes toutes les peines du monde à leur faire comprendre que nos usages répugnaient à de telles libertés, mais nous apprîmes que chaque fois qu'un mandarin siamois traversait le pays, les hommes de son escorte et les bateliers qui l'accompagnaient s'arrogeaient le droit de prendre dans les villages tout ce qui se trouvait à leur convenance. Il fallut user de menaces pour convaincre nos indigènes que nous n'acceptons pas cette assimilation.

De Khong à Bassac, la direction du Cambodge est exactement le nord. Des deux côtés de ses rives, les collines, que nous avons commencé à rencontrer à Khong, s'élèvent graduellement en chaînes régulières et composent des horizons plus variés. Au fond de la longue perspective que nous offrait le cours du fleuve, se dessinait un groupe lointain de montagnes qui, chaque jour, prenait au-dessus de l'horizon des proportions plus considérables. Au bout de cinq jours de marche, nous, commençons à parcourir immense arc de cercle que décrit le fleuve au pied de ces montagnes, et le lendemain, 11 septembre, à neuf heures du matin, nous prenions terre encore une fois à Bassac.

Bassac est situé sur la rive droite du Mékong, au pied d'un imposant massif montagneux qui est le trait géographique le plus saillant de tout le Laos inférieur. Ce massif, à cheval sur le fleuve, occupe sur la rive gauche un immense espace à peu près circulaire et se prolonge sur la rive droite par deux ou trois sommets remarquables. L'un d'eux, appelé Pou Bassac par les indigènes, d'une forme conique très élancée, s'élève à une faible distance à l'ouest du village et jette de Lou, côtés des contreforts puissants. Au nord de Bassac et sur les bords mêmes du fleuve, un plateau à arêtes très vives et coupé à pic sur sa face sud - ce que nous devions apprendre plus tard à nos dépens - est le point de départ d'une chaîne d'un fort relief qui longe la rive droite. Elle se termine par un pic, Pou Molong (phou signifie montagne en laotien), qui est le plus important de tout ce groupe et dont la cime peut se voir, par un temps clair, de la pointe nord de l'île de Khong, c'est-à-dire d'une distance de vingt-cinq lieues.

Vis-à-vis Bassac, le Cambodge est divisé en deux bras très inégaux par une grande île, Don Deng, qui ne ménage le long de la rive gauche qu'un canal de quatre cents mètres de large et laisse les eaux du fleuve se déployer devant Bassac sur une largeur de plus de deux kilomètres. Dans l'est-nord-est, les sommets volcaniques de la partie du massif montagneux située sur la rive gauche dentellent l'horizon, et à l'angle le plus sud de ce massif s'avance une haute montagne ronde que nous avons

surnommée le Teten en raison de sa forme et à laquelle j'ai donné depuis le nom de pic de Lagrée.

La beauté du fleuve, le cadre puissant de montagnes au milieu duquel il déroule ses paysages grandioses, font de Bassac l'une des situations les plus remarquables et les plus pittoresques de la vallée du Cambodge. Elle est aussi l'une des plus heureusement choisies au point de vue politique et commercial. Le voisinage de Phou Bassac tempère singulièrement les ardeurs du climat ; quoique l'on soit à peine sous le quinzième degré de latitude nord, on retrouve ici pendant quelques matinées de janvier les températures de douze à quatorze degrés, si vivifiantes pour des Européens anémiés par un long séjour sous les tropiques ; au fort de l'été, la chaleur n'est jamais aussi insupportable qu'elle l'est en Cochinchine et dans quelques autres endroits de la vallée du fleuve situés plus au nord. L'immense nappe d'eau qui s'étend devant le village rafraîchit l'atmosphère et produit des jeux réguliers de brise qui le renouvellent constamment. Cette position exceptionnelle désigne Bassac comme l'un des points du Laos inférieur où l'influence française doit désirer de s'implanter le plus solidement.

Les pluies diluviennes qui nous accueillirent à notre arrivée nous empêchèrent de goûter tout d'abord les charmes et les avantages de notre nouveau séjour. Le gouverneur de Bassac nous avait donné pour résidence le vaste sala construit sur la berge vis-à-vis sa demeure. Nous y fûmes claquemurés par le temps pendant une dizaine de jours. Notre seule distraction était de contempler les eaux jaunâtres du fleuve, chaque jour plus rapides et plus hautes, charrier des arbres énormes, parfois même des îlots arrachés à ses rives. Tout autour de notre habitation, des Laotiens à figure stupéfaite restaient des heures entières à nous regarder à travers le treillage en bambous (lui en formait les murs, et nous fournissaient un genre de spectacle moins grandiose et, aussi monotone que le premier.

Enfin, vers le 20 septembre, les pluies cessèrent, J'avais hâte, en ma qualité de géographe, de fixer la position du point où

nous étions arrivés, et je profitai pour cela du premier rayon de soleil. Je laisse à penser si la curiosité des badauds en redoubla. Mes calculs achevés et débarrassé de ce souci scientifique, je pus faire plus ample connaissance avec le pays et nu, joindre aux excursions qu'organisaient avec entrain mes compagnons de voyage.

Nous n'avions d'autres prédécesseurs européens à Bassac que les voyageurs hollandais du dix-septième siècle. Leur relation peu connue et fort incomplète ne contient aucune observation sérieuse sur les mœurs des habitants et l'histoire de la contrée. Depuis ce voyage jusqu'à celui de Mouhot, les quelques descriptions que l'on possède sur les régions indochinoises sont remplies de tant de faits erronés et d'assertions contradictoires qu'il ne sera pas inutile, avant de continuer ce récit, d'esquisser rapidement l'aspect général de la population nouvelle, au milieu de laquelle nous devons vivre pendant de longs mois. Le lecteur, brusquement arraché du milieu des ruines d'une antique civilisation, et rapidement conduit, d'île en île, de cataracte en cataracte, dans le cœur d'un pays inconnu et presque sauvage, doit être un peu hors d'haleine et ne sera pas fâché de se reposer un peu. Après ces quelques données sur la nation laotienne, il lui sera plus facile de comprendre et de partager les impressions du voyageur.

La race laotienne est d'origine mongole et ne s'est avancée que graduellement du nord au sud le long de la vallée du Cambodge. Les vagues souvenirs que l'on peut recueillir encore s'accordent à la faire venir de la partie orientale du plateau du Tibet. Elle se serait établie tout d'abord dans l'État de Xieng Mai, un des royaumes laotiens qui apparaissent les premiers dans l'histoire, vers le septième ou le huitième siècle avant notre ère. Concentrée pendant longtemps dans cette région, elle aurait réussi à former, sur les frontières mêmes de la Chine ; Lui puissant royaume dont on retrouve quelques mentions dans les annales chinoises l'en avant notre ère' un rameau considérable de cette souche d'émigrants s'en détacha pour s'avancer dans le sud par la vallée du Ménam. C'est la nation siamoise actuelle. La langue laotienne et la langue

siamoise diffèrent encore aujourd'hui tellement peu entre elles que les deux peuples se comprennent sans difficulté. Les traditions siamoises reportent dans l'intérieur du Laos toutes leurs origines ; c'est la terre sainte où se sont accomplis tous les prodiges et d'où est venu l'enseignement religieux. Les Siamois eux-mêmes ne s'appellent que les Petits Thay (Thay signifie homme libre) alors qu'ils donnent le nom de Grands Thay à tous les Laotiens du Xieng Mai et de la partie du Laos plus septentrionale qui dépend aujourd'hui de la Birmanie. Sur l'étymologie du mot Laos lui-même on ne peut hasarder (lue des conjectures, et j'ignore si c'est une appellation indigène ou étrangère. Dans le Laos inférieur, les habitants se nomment eux-mêmes Léo ; c'est également ainsi qu'ils sont désignés par les Annamites. Jose de Barros qui est le premier auteur où l'on rencontre le mot Laos, semble tenir ce nom des Siamois. Dans la relation de Gérard van Wusthof. le Cambodge est appelé le fleuve Laouse et le royaume de Vien Chang le pays de Laouven ou de Louwen en. Dans tous les cas, le nom de Laotien semble s'appliquer plus spécialement à la branche (le cette race qui occupe la vallée du Cambodge, et le nom de Thay est réservé aux Laotiens du nord. Cette division des Laotiens en deux grandes tribus est adoptée à la fois par les Siamois et les Birmans ; c'est surtout à la première de ces deux tribus que s'appliqueront les notions que l'on trouvera plus loin sur les institutions du Laos.

Alors que les Siamois réussissaient à fonder aux embouchures du Ménam un empire qui est aujourd'hui le plus florissant de toute l'Indochine, le rameau laotien qui nous occupe rencontrait les difficultés les plus grandes à s'établir sur les rives du Cambodge ; il eut à combattre longtemps contre les populations autochtones. Divisé sous un grand nombre de chefs, ses luttes intestines ne contribuèrent pas peu à arrêter son développement et à l'assujettir pendant de longues périodes aux royaumes voisins. C'est probablement une principauté laotienne qu'il faut reconnaître dans le royaume de Lam-ap dont les annales tong-kinoises retracent les longues guerres avec les Annamites, vers les quatrième et cinquième siècles de notre

ère. A plusieurs reprises, la domination chinoise s'étendit sur ces contrées, et ce fût autant pour la fuir que pour chercher, en se rapprochant de la mer, les débouchés et les relations extérieures qui leur manquaient, que les Laotiens continuèrent à s'avancer vers le sud. La décadence de l'empire khmer leur permit de fonder, vers le treizième siècle, un puissant royaume, celui de Lantschang ou de Vienchang, qui s'étendit bientôt des cataractes de Khong au vingtième degré de latitude nord et toucha un instant aux portes d'Ajuthia, capitale du royaume de Siam. Une révolution chassa du trône, vers 1528, le roi conquérant et habile qui avait su réunir sous sa domination tout le faisceau des tribus laotiennes, et ses successeurs ne purent se maintenir à ce degré de puissance. A ce moment se placent des luttes acharnées avec les Gueos, gent cruelle et anthropophage, qui habitaient les montagnes et que les Laotiens ne purent soumettre qu'avec le concours des Siamois. Au dix-septième siècle, le royaume de Vienchang brilla d'un nouvel éclat et fut souvent heureux dans ses guerres avec le Cambodge ; ce fut à cette époque que sa capitale fut visitée par Gérard van Wusthof et qu'un jésuite, le P. Jean-Marie Léria, parvint à s'établir pendant quelque temps dans le pays pour y prêcher la religion chrétienne. Les impressions de ce missionnaire se trouvent consignées dans Marini et dans Martini. Peu après, la puissance du royaume laotien déclina : il se fractionna de nouveau. Bassac, qui n'était, lors du passage de Wusthof, en 1641 qu'un simple poste frontière, devint, en 1712, la capitale d'une petite principauté, en même temps qu'au nord de Vienchang s'en élevait une autre, celle de Luang Prabang. Les Siamois et les ; Annamites se hâtèrent de profiter de ces divisions et commencèrent à se disputer la suprématie de la vallée du fleuve. Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, Siam avait réussi à faire reconnaître sa suzeraineté à tout le Laos, à l'exception du royaume de Bassac (qui resta encore complètement indépendant. La prise d'Ajuthia par les Birmans, en 1767, fit juger aux populations soumises le moment favorable pour secouer le joug ; mais la révolte, un instant victorieuse, ne tarda pas à être comprimée et Bassac fut

entraîné dans le désastre commun. En 1826, les princes de Vienchang essayèrent de nouveau de proclamer l'indépendance du Laos ; mais la répression fut prompte et terrible : le roi de Vienchang fut vaincu, livré par les Annamites chez lesquels il s'était réfugié, et mourut en prison à Ban Kok.

Depuis cette époque, toute velléité d'indépendance semble avoir disparu chez les Laotiens. Partagés en un grand nombre de provinces dont tous les gouverneurs relèvent directement de Ban Kok, ils paraissent résignés à une domination dont la moindre impatience leur a coûté de si sanglantes et de si cruelles représailles. Cette résignation n'est sans doute que momentanée, et le gouvernement de Siam se sent obligé à de certains ménagements vis-à-vis des vaincus. C'est ainsi qu'il a conservé à la tête des provinces laotiennes des chefs issus des grandes familles du pays et qu'il a laissé le titre de roi aux descendants de race royale. A Bassac même, nous avons affaire à un roi.

Il est difficile de croire que cette domination (le Siam, si lourde à porter malgré les précautions dont elle use, doive être la destinée définitive de cette race intelligente et douce à laquelle il n'a manqué, pour arriver à une civilisation plus complète, que des circonstances géographiques plus favorables à son expansion extérieure et des communications plus fréquentes avec les nations n'était son teint plus pale qui le rapproche beaucoup du Chinois, on serait tenté de lui attribuer une assez forte infusion de sang hindou. Il a la tête rasée et ne conserve, comme les Siamois, qu'un rond de cheveux longs de trois ou quatre centimètres sur le sommet de la tête. Il sait se draper avec goût, et porter les plus belles étoffes avec aisance et dignité. Il choisit toujours les couleurs les plus voyantes et le coup d'œil d'une assemblée nombreuse où ces vives nuances du costume tranchent sur le teint cuivré des acteurs est parfois d'un effet saisissant. Le costume se compose, pour les gens du commun, d'une simple pièce de cotonnade appelée langouti, passée entre les jambes et autour de la ceinture ; pour les gens d'un certain rang, le langouti est en soie et on y ajoute souvent une petite veste boutonnée droit sur la poitrine, à manches très

étroites, et une autre pièce d'étoffe, également en soie, que l'on porte soit en guise de ceinture, soit en écharpe autour du cou. La coiffure et la chaussure sont choses presque hors d'usage au Laos ; seuls les voisines. Alors que chez les Cambodgiens tout ressort a disparu, toute vitalité semble éteinte, il existe chez les Laotiens des germes nombreux de développement et de progrès qui n'attendent qu'une féconde impulsion. Leur esprit est curieux, leur religion tolérante. Chez leurs voisins du sud, au contraire, une apathie profonde, un stupide, dédain pour toute chose nouvelle, un fanatisme religieux presque incompatible avec les dogmes bouddhiques, sont des signes non équivoques d'irréparable décrépitude. Les premiers peuvent renaître à l'activité et à la richesse, au milieu des contrées admirables qu'ils habitent, sous l'influence civilisatrice de la France ; les seconds semblent n'être qu'une barrière aux progrès de cette influence dans l'intérieur de l'Indochine.

Le Laotien est en général bien fait et vigoureux. Sa physionomie offre un singulier mélange de finesse et d'apathie, de bienveillance et de timidité. Il a les yeux moins bridés, les pommettes moins saillantes, le nez plus droit que les autres peuples d'origine mongole et gens de peine et les bateliers, quand ils travaillent ou quand ils rament sous un soleil ardent, se couvrent la tête d'un immense chapeau de paille presque plat qui ressemble à un parasol. Les personnages d'un rang élevé portent, quand ils sont en grande toilette, des espèces de pantoufles ou de mules qui paraissent les gêner beaucoup et qu'ils quittent dès qu'ils en trouvent l'occasion.

La plupart des Laotiens sont tatoués sur le ventre ou sur les jambes ; cette habitude tend à disparaître dans le sud du Laos et c'est pour cela que ses habitants sont désignés dans certaines relations sous le nom de Laotiens à ventre blanc, par opposition aux Laotiens du nord (qui sont complètement tatoués entre la ceinture et la cheville et que l'on appelle Laotiens à ventre noir. Je ne crois pas que cet usage ait été spontané chez la nation laotienne. L'auteur portugais que j'ai déjà cité, Jose de Barros, parle des horribles peintures qui couvraient presque complètement le corps des sauvages Gueos, contre

lesquels les Laotiens ont été en lutte au quinzième et au seizième siècle. Ne serait-ce pas là l'origine de la coutume adoptée par ces derniers ? Les Gueos me paraissent être les ancêtres des sauvages à type océanien que l'on rencontre dans les régions montagneuses de l'Indochine, et j'ai été frappé de l'analogie d'aspect et de dessin que présentent les tatouages du Laos, comparés à ceux des habitants des Marquises et d'autres îles de la Polynésie. Je livre en passant ce renseignement et cette hypothèse aux ethnographes.

Les femmes laotiennes ne sont guère plus vêtues que leurs maris. Le langouti, au lieu d'être relevé entre les deux jambes, est simplement serré à la ceinture et tombe un peu au-dessus des genoux de manière à former une sorte de jupon court et collant. En général, une seconde pièce d'étoffe se drape sur la poitrine et se rejette sur l'une ou l'autre épaule sans grand souci de cacher les seins. Les cheveux, qui sont toujours d'un noir magnifique, sont portés dans toute leur intégrité et relevés en chignon sur le sommet de la tête. Une bandelette en étoffe ou en paille tressée, large (le deux travers de doigt, les retient et les entoure ; ce petit diadème est orné souvent de quelques fleurs. Toutes les femmes portent au cou, aux bras et aux jambes des cercles d'or, d'argent ou de cuivre, entassés parfois en assez grand nombre les uns au dessus des autres. Les plus pauvres se contentent de cordons de coton ou de soie auxquels sont suspendus, surtout chez les enfants, de petites amulettes données par les prêtres comme talismans contre les sortilèges ou comme remèdes contre les maladies. Les hommes faits dédaignent ces ornements et n'estiment que les bagues à pierres brillantes que l'on achète fort cher aux colporteurs qui viennent de Ban Kok. Les gens riches en ont les doigts chargés. Les boucles d'oreilles sont aussi d'un usage assez répandu. Mentionnons encore parmi les accessoires du costume l'énorme cigarette, roulée en forme de tronc de cône dans un fragment séché de feuille de bananier et posée sur l'oreille comme la plume d'un scribe. Il faut plusieurs séances pour la fumer entièrement.

N'en déplaise à mes lectrices, beaucoup de femmes laotiennes m'ont paru gracieuses et mêmes jolies. Était-ce l'effet d'une longue absence de France et d'un séjour prolongé en Cochinchine, où les femmes annamites s'éloignent davantage du type de beauté qui est convenu chez les Européens ? Sans aucun doute, et le goût avait dû se dépraver chez moi.

La polygamie n'existe pas, à proprement parler, dans les mœurs. Les gens riches seuls ont plusieurs femmes et encore en est-il toujours une parmi elles qualifiée de légitime. La pureté des alliances est une condition indispensable pour établir la succession aux diverses charges. Une femme qui ne serait pas noble et princesse ne saurait au Laos donner à un roi un fils apte à qui succéder.

Quant au régime civil de la famille, il semble être réglé à peu de nuances près par la loi chinoise qui domine dans toute la péninsule, à Siam comme au Tong-king. Les mœurs sont assez libres et la fidélité conjugale tient souvent à bien peu de chose. L'adultère se punit d'une simple amende et l'opinion est pleine d'indulgence pour les faiblesses de l'humaine nature. Le célibat des prêtres, dont l'inobservance au Cambodge entraîne la mort, se garde au Laos beaucoup moins rigoureusement. Quand, ce qui arrive quelquefois ; un coupable est signalé dans les rangs sacerdotaux, on se contente de lui administrer quelques coups de rotin et de le défroquer comme indigne.

Comme à Siam et au Cambodge, l'esclavage existe au Laos : on devient esclave pour dette, par confiscation judiciaire, pour éviter la mendicité ; mais cette catégorie d'esclaves est excessivement restreinte. L'immense majorité de ces malheureux se recrute, comme je l'ai déjà dit ; chez les tribus sauvages de l'est. Ils sont employés à la culture et aux travaux domestiques, et ils sont traités avec la plus grande douceur. Ils vivent même souvent si intimement et si familièrement avec leurs maîtres que ; sans leurs cheveux qu'ils conservent longs et leur physionomie particulière, on aurait de la peine à les reconnaître au milieu d'un intérieur laotien.

Les Laotiens sont fort paresseux, et quand ils ne sont pas assez riches pour posséder des esclaves, ils laissent volontiers

aux femmes la plus grande partie de la besogne journalière ; en outre des travaux intérieurs de la maison, celles-ci pilent le riz, travaillent aux champs, pagayent dans les pirogues. La chasse et la pêche sont à peu près les seules occupations réservées exclusivement au sexe fort.

Il serait oiseux de décrire ici tous les engins dont on se sert pour attraper le poisson, principal aliment ; après le riz, de toutes les populations riveraines du Mékong et que le fleuve fournit en quantité presque inépuisable. Ce sont, en général, de vastes tubes en bambou et en rotin, ayant un ou plusieurs cols en entonnoir dont les pointes repoussent le poisson une fois qu'il est entré. On fixe solidement ces appareils, en présentant leur ouverture au courant, à un arbre de la rive, ou bien on les immerge complètement à l'aide de grosses pierres. On va les visiter ou les relever tous les deux ou trois jours. On se sert encore d'un ingénieux petit système de flotteurs qui supportent une rangée d'hameçons et réalisent la pêche à la ligne en supprimant le pêcheur. Il est des genres de pêche plus actifs que ceux-là : la pêche au tramail, au filet, au harpon, à l'épervier, tous exercices dans lesquels les indigènes acquièrent dès l'enfance une adresse remarquable. La chasse est plutôt le partage de, sauvages que des Laotiens et ceux-ci sont loin de tirer parti des ressources giboyeuses de la contrée. Quelquefois on se réunit en troupe nombreuse pour une battue dans la forêt et l'on réussit à abattre un cerf ou deux ; mais ces sortes de divertissements sont plus bruyants qu'utiles. Les fosses et les divers autres pièges que les Laotiens savent construire, sont à ce point de vue d'une efficacité plus grande que leurs fusils à pierre et leurs chasses à courre.

Les ustensiles domestiques sont nombreux : il en est d'un usage général que l'on trouve dans la maison du plus pauvre comme dans celle du plus riche. Tel est le plateau à bétel qui contient les feuilles fraîches de cette plante, les noix d'avec, l'étui à chaux et le tabac, ensemble des condiments indispensables à la formation de la chique, qui est en usage chez tous les peuples de l'Indochine, et qui leur fait ces dents noires et ces lèvres sanguinolentes, dont le premier aspect est

si repoussant. Un petit bâton sert à étendre la chaux sur la feuille 'de bétel ; des ciseaux à ressort, toujours bien aiguisés, aident à découper l'arec en rondelles minces. Parfois on met dans un tube en bronze tous ces divers ingrédients, et une fille respectueuse les broie longuement avec un pilon en fer, avant de les présenter au vieillard, chef de la famille, dont les dents branlantes se refusent à ce service. Sur un autre plateau en métal, s'étalent les cigarettes, qui jouent le rôle le plus important dans l'hospitalité laotienne. Un crachoir est toujours mis à la portée des chiqueurs et des fumeurs. Les gens aisés offrent après la cigarette une tasse de thé, et les théières, les crachoirs, les boîtes à bétel ou à chaux sont en argent ou même en or chez les grands personnages.

Les ustensiles de table sont à peu près tous empruntés aux Chinois ; ils sont moins nombreux et plus simples. On range sur un grand plateau en cuivre ou en bois tous les bols en faïence ou en porcelaine qui contiennent le poisson, les viandes et les condiments. Des bols un peu plus grands ou de petits paniers en bambou, de formes souvent élégantes, sont placés, remplis de riz, à côté de chacun des convives. Ceux-ci puisent tour à tour avec leurs baguettes dans les différents bols du plateau et composent avec toutes les sauces un savant mélange auquel une boulette de riz vient servir de lien. On ne boit guère en mangeant. Ce n'est qu'après le repas que chacun va puiser un bol d'eau dans la jarre voisine et que se succèdent - si la réunion est nombreuse et l'hôte généreux - les libations d'eau-de-vie de riz et de thé. Les femmes mangent à part. Le chef de la famille mange ordinairement seul.

Le système de gouvernement et d'administration des provinces laotiennes est à peu près le même (lue celui qui est en vigueur à Ban Kok et dans le Cambodge. Le gouverneur de la province, quand il a le titre de roi comme à Bassac, prend le nom de Kiao-Muong (maître du Muong) : il a sous lui trois grands dignitaires, l'Opalat, qui est quelque chose d'analogue au second roi à Siam, le Latsvong et le Latsbout. Ces fonctions ne sont qu'honorifiques, et comme à l'époque de l'indépendance

du Laos, elles sont remplies par des princes de sang royal. C'est Ban Kok qui désigne toujours les titulaires de ces dignités.

Le gouverneur nomme directement aux premières charges administratives de la province, qui sont au nombre de trois : le Muong Sen, le Muong Kiao, le Muong Khang. Ces trois mandarins sont appelés aussi mandarin de droite, mandarin de gauche et mandarin du milieu, et c'est devant leur tribunal que viennent se porter toutes les affaires. On peut toujours appeler de leur décision au gouverneur et même appeler à Ban Kok du jugement de ce dernier ; mais il est rare que le peuple use de ce droit onéreux, qui n'est à la portée que des grands seigneurs du pays.

Comme en Chine et en Cochinchine, les pénalités corporelles, échelonnées en une série ingénieusement croissante, forment un code où le bâton se retrouve à chaque ligne. On n'a pas au Laos des idées trop exagérées sur la dignité humaine, et quelques coups de bambou ou de rotin ne font rien perdre dans la considération publique. Les plus hauts mandarins comme les plus humbles travailleurs sont journellement exposés à en recevoir, et ce supplice est en général l'accompagnement obligé de l'interrogatoire des prévenus.

L'endroit frappé est le haut des reins ; en Cochinchine et au Cambodge, on frappe au contraire sur la partie charnue qui les termine. Le sang jaillit dès les premiers coups et il arrive quelquefois que le coupable succombe à ce supplice, si la colère du juge le prolonge trop longtemps. La cangue, les fers, la prison ; l'exposition publique, les amendes, l'exil, l'esclavage, complètent la série des peines en usage. Le supplice capital est fort rare et la plupart des gouverneurs ne peuvent condamner à mort sans en référer à Ban Kok.

Tout en affectant des formes cérémonieuses aussi exagérées que celles que l'on trouve à Siam, et en Chine, l'étiquette laotienne est au fond très paternelle, presque familière. En présence du gouverneur, qu'il ait ou non le titre de roi, les assistants accroupis contre le sol, tout en se prosternant très bas chaque fois qu'ils lui adressent la parole, ne se gênent nullement pour rire, fumer, causer bruyamment et troubler

l'audience. Le dernier venu prend la parole avec autant de hardiesse que le premier mandarin, et chacun est sûr d'être écouté du grand chef, accessible toujours et à tous. C'est là sans doute l'un des vestiges de l'ancienne organisation de la race laotienne en tribus ou en clans à chefs électifs, et le plus ou moins de popularité des gouverneurs est un indice consulté avec soin par Ban Kok, lorsqu'il y a lieu de pourvoir à une place vacante.

Malgré cette simplicité d'allures, les distinctions de rang et de naissance sont scrupuleusement observées au Laos. Il y a des lois somptuaires qui interdisent le port de certaines étoffes ou de certains bijoux aux gens du commun. La maison des princes se compose d'un nombre d'officiers déterminé ; quand ils sortent, les personnes qui composent leur suite, les ustensiles d'or ou d'argent que l'on porte derrière eux, la forme même du parasol qui les abrite sont fixés avec soin et indiquent au public les titres ou les fonctions dont ils sont revêtus.

Ce sont les prêtres ou bonzes qui forment au Laos la classe la plus instruite : ils sont les, dépositaires de toutes les traditions religieuses, historiques ou littéraires. Malheureusement la destruction des livres, réitérée à chaque révolution ou à chaque guerre, a singulièrement diminué cet héritage entre leurs mains, et les renseignements que l'on peut tirer des plus éclairés d'entre eux, se réduisent à bien peu de chose. Le sens historique manque complètement à la race laotienne ; son imagination se complaît en des fables grossières, en des légendes merveilleuses, sans date et sans portée, dont il est impossible d'apprécier le côté réel. Tous les faits qui se rapportent à son établissement dans le pays sont oubliés depuis longtemps et, l'étonnement des Laotiens est grand que l'on songe à s'informer de choses que leurs vieillards n'ont point vues. Il semble que le passé ne saurait leur apporter que des souvenirs importuns et qu'ils ne peuvent en retirer aucun enseignement. Comme au Cambodge., la religion est le bouddhisme réglementé par Ceylan, île vénérée dans toute l'Indochine sous le nom de Lanka. Les livres saints sont écrits en pali avec explications en langue vulgaire ; les caractères en

sont gravés au poinçon sur des feuilles de palmier découpées en étroites lanières et réunies en cahier. Ces cahiers sont très souvent dorés sur tranche. Aux doctrines bouddhiques, le Laotien mélange d'anciennes croyances aux démons et aux génies de toutes sortes.

Les bonzes sont excessivement nombreux au Laos, et le plus petit hameau possède toujours au moins deux pagodes. A Bassac, il y en a seize. Chaque matin, vers huit heures, on voit passer dans le sentier du village de longues files de ministres de Bouddha, vêtus de robes jaunes et la tête complètement rasée, tenant sous le bras gauche le panier aux offrandes. Ils ne s'arrêtent ni ne demandent ; mais les habitants, surtout les femmes, les guettent au passage et déposent respectueusement dans le panier le riz destiné à leur nourriture, et qu'ils n'auront le droit de manger qu'après le coucher du soleil.

Les bonzes sont chargés de l'éducation des enfants, et un certain nombre de ceux-ci, que l'on appelle néns, vivent avec eux. Ils sont vêtus de la même robe jaune et sont formés de bonne heure aux cérémonies du culte. Les vœux des bonzes sont loin d'être perpétuels et la robe jaune peut se quitter aussi facilement qu'elle se prend. Il est même d'un bon effet, pour les gens du monde, de se faire ordonner prêtres à une certaine époque de leur vie et de se consacrer pendant quelque temps au service d'une pagode. Les princes se conforment à cet usage, le plus souvent par politique, quelquefois par piété sincère. Dans tous les cas, il est rare qu'un grand personnage, sur la fin de sa carrière, ne fasse, en expiation de ses péchés, élever un temple à Bouddha. Mais ces monuments, résultats d'un vœu personnel, ou emploi d'une grande fortune acquise par des concussions, sont le plus souvent délaissés par les fils du constructeur ; l'activité de la végétation tropicale les couvre bientôt de mousse, de plantes grimpantes, d'arbres robustes qui leur donnent, au bout d'une quarantaine d'années à peine, un aspect fort trompeur de vétusté. Il y a au Laos presque autant de pagodes dans cet état que de pagodes neuves ou bien entretenues.

Le terrain d'une pagode est toujours une aire nivelée avec soin, de forme généralement rectangulaire. Au centre s'élève le temple, dont les murailles sont en briques, au moins dans leur partie inférieure. Le toit est supporté par plusieurs rangées de colonnes. Le sanctuaire se compose d'un autel en briques, sur lequel repose la statue, qui est de dimensions souvent très considérables. Elle est ordinairement en bois, quelquefois en briques recouvertes d'une épaisse couche de chaux, quelquefois en bronze. Elle est toujours dorée. A gauche et en avant de l'autel est placée dans les grandes pagodes une sorte de banc ou de chaire. C'est là que le chef des bonzes vient lire les livres saints à l'assemblée des fidèles. A côté du temple s'élèvent les habitations des bonzes. Derrière la pagode, on trouve des pyramides en briques ou de simples colonnes de bois verticales qui indiquent le lieu de la sépulture du fondateur de la pagode, ou de quelque personnage remarquable par son rang ou sa sainteté. Il y a, en outre, presque toujours, dans l'intérieur de l'enceinte, une sorte de clocher en bois, supporté par quatre piquets, qui contient soit une cloche, soit un tambour, ou tout autre instrument en bois creux destiné à annoncer les cérémonies.

Celles-ci sont des plus simples et parfois des plus touchantes. Les fidèles viennent isolément au temple déposer sur l'autel un peu de riz, des fleurs, faire brûler des bougies ou quelques fils de coton imbibés d'huile, pour appeler la bénédiction de Bouddha sur leur famille ou sur leurs champs ; d'autres fois ils apportent une offrande de viande ou de fruits pour un parent ou un ami en voyage. Le bonze appelé récite une prière à l'intention qu'on lui indique, soit en langue vulgaire, soit en pali ; cette dernière prière passe pour bien meilleure, mais ne se récite qu'autant que le cadeau est considérable.

Les bonzes eux-mêmes se réunissent régulièrement pour prier, et trois fois par jour ils récitent deux à deux devant l'autel une sorte de prière qui rappelle la confession : le plus jeune énumère ses fautes ; le plus âgé lui répond : « Je n'ai rien à te reprocher mon frère, car moi aussi j'ai péché. » Aux premiers

temps du bouddhisme, disent les vieillards, cette prière était d'or, aujourd'hui elle est de plomb.

Les autres prières qui se disent dans le courant du jour sont le plus souvent des extraits de légendes des vies antérieures de Bouddha. Chaque pagode a son histoire préférée. Une prière très fréquente et très longue est celle qui consiste à demander que la paix subsiste entre tous les animaux qui vivent sur la terre. Quelquefois on récite de longues litanies où l'on invoque tous les personnages sacrés, d'autrefois un chapelet partagé en dizaines, que chaque bonze porte à la ceinture. Il se compose de petites prières répétées chacune dix fois. En voici un exemple : « Aujourd'hui j'ai mangé du riz ; ce riz n'est pas le mien. Que ceux qui m'en ont fait l'aumône voient leurs vœux accomplis et soient heureux. » - Autre : « J'ai des habits ; ils ne m'appartiennent pas, etc. » - On sait que d'après la loi bouddhique les bonzes ne peuvent rien posséder et doivent tenir de l'aumône leurs vêtements et leur nourriture.

Dans l'intérieur de leurs habitations, les bonzes s'exercent à la lecture et à la copie des livres sacrés. Ces lectures, faites à haute voix et psalmodiées sur une espèce de rythme monotone, se prolongent souvent le soir assez tard, et alors que tout autre bruit a cessé, se font entendre d'une extrémité à l'autre du village.

En outre de ces pratiques journalières, il est, à certaines époques fixes du mois et de l'année, à la nouvelle et à la pleine lune, au renouvellement des saisons, à la fin de l'inondation, à la fin de la récolte, des fêtes générales auxquelles toute la population prend part. On construit des autels portatifs en feuillage et en bambou, sur lesquels on porte en procession les fruits et les autres offrandes destinées à la pagode. Des banderoles, des oriflammes de toutes les couleurs, dont quelques-unes sont en soie artistement brodée, précèdent ou accompagnent le cortège ; d'autres se déploient à l'extrémité de mâts de pavillon plantés sur les différents points de son parcours ; le temple lui-même en est entièrement décoré. Bien de plus riant et de plus champêtre que l'aspect des villages ces jours-là : partout des fleurs, des arcs de verdure, des habits de

fête ; le bruit du tam-tam et des pétards témoigne incessamment de l'allégresse publique. Malheureusement quand vient le soir, grâce à des libations trop fréquentes d'eau-de-vie de riz, la fête se transforme souvent en une orgie bruyante.

L'influence des bonzes est fort grande au Laos. Toutefois cette influence et le pouvoir civil vivent côte à côte en fort bonne intelligence, et aucun des deux ne songe à empiéter sur les droits de son voisin. La neutralité du clergé bouddhique, dans toutes les questions politiques, paraît absolue ; peut-être au fond n'est-elle qu'apparente, et sera-ce un jour d'une pagode du Laos que partira un nouvel appel à l'indépendance et à la révolte contre Siam.

J'entends quelques-uns de mes lecteurs me demander ce qu'il faut penser du bouddhisme en lui-même, comme croyance religieuse, et s'il mérite les attaques ou les louanges dont il a été tour à tour l'objet. J'avoue que je n'oserai prendre trop ouvertement son parti et le défendre contre l'accusation d'athéisme et de croyance au néant qui lui a souvent été adressée. L'idée d'un être suprême, souverain créateur et dominateur de l'univers, est : bien difficile à dégager nettement des croyances des populations bouddhiques. A vrai dire, je ne pense pas qu'elle existe. Elle ne trouve, du reste, aucune place dans leur cosmogonie religieuse, et cet être suprême n'aurait à jouer que le rôle le plus inerte et le plus passif dans la distribution des récompenses et des peines. Pour un bouddhiste, le châtimeut consiste à vivre, à voir se renouveler indéfiniment par la transmigration les soucis et les douleurs de l'être ; la récompense n'est que la cessation de cet état de choses, l'absorption de l'âme dans une sorte de milieu indéfinissable, le Nireupan ou le Nirvana. Cette transformation définitive, but suprême de tous les efforts des bouddhistes, est-elle, comme on l'a dit, l'anéantissement absolu, la destruction sans retour de la personnalité, du moi ? Je ne le crois pas, surtout si l'on veut bien se placer au point de vue des populations elles-mêmes et non à celui de certains métaphysiciens abstraits, tenus à déduire avec rigueur de

certaines prémisses des conséquences fatales et inévitables. Les masses ne sont point d'une logique aussi rigoureuse, et si les doctrines qu'elles professent contiennent en germe une aussi épouvantable conclusion, elles sont loin d'en avoir conscience et se promettent, au contraire, un résultat bien différent. Ce qui attire et séduit surtout leur imagination, c'est cette possibilité donnée à tous d'arriver par la pratique de la vertu à l'état surnaturel de Bouddha [2], dernier terme de la série des transmigrations et qui précède immédiatement l'entrée dans le Nirvana, séjour de l'éternel repos. L'homme devenu Bouddha possède le don des miracles et signale cette suprême période de son séjour sur la terre par des merveilles innombrables. Comme dans la croyance chrétienne, la mort d'un juste n'est considérée que comme une délivrance. C'est la fin d'une longue et pénible étape. C'est un pas de plus fait vers la perfection, vers le terme définitif du voyage. On se hâte de brûler le corps, siège périssable de tant d'infirmités et de souffrances.

Le bûcher est dressé au milieu de la plaine, surmonté d'un dais de verdure et de fleurs. Les prêtres, les parents, revêtus de leurs plus beaux habits, s'y rendent en procession, et l'on y met solennellement le feu. La piété filiale recueille les cendres de cette mortelle dépouille et les ensevelit dans le jardin de la maison, ou sur le territoire d'une pagode. Il n'y a guère que les pauvres gens, ou les voyageurs qui mettront loin de leur famille, à qui l'on ne fasse pas au Laos ces funérailles ardentes. Ils sont simplement couchés dans une bière et ensevelis à une faible profondeur dans le terrain en friche le plus voisin.

En résumé, une morale excessivement pure, empreinte d'une profonde mansuétude et d'une immense charité, qui de l'homme s'étend à tous les êtres vivants ; caractérise les préceptes du bouddhisme. C'est à son élévation, à l'austérité forte et saine de ses enseignements, et non à la prétendue insalubrité du climat qu'il faut attribuer la résistance (tue rencontrent les missions catholiques ou protestantes à Siam et au Laos, où cette doctrine s'est conservée plus pure et plus fervente qu'ailleurs.

Quand on oublie l'étouffant régime que Siam fait peser sur le pays, aucune région ne présente des aspects aussi calmes, aussi riants, aussi heureux, que celle dont je viens d'esquisser rapidement la situation politique, matérielle et morale. Une généreuse et luxuriante nature semble avoir inspiré à tous ceux qui l'habitent les mœurs les plus douces et les plus paisibles ; nulle passion turbulente ou cruelle ne vient troubler la rêveuse nonchalance des habitants ces charmants paysages que caresse de ses plus beaux rayons le soleil des tropiques respirent partout une tranquillité, une innocence singulières. Toutes les rumeurs, tout le fracas du monde civilisé, viennent s'éteindre et mourir aux portes de cette contrée dont rien ne réussit à troubler le profond silence et le souvenir qu'on en garde, une fois qu'on est rentré dans l'agitation du dehors, est si lointain, si étrange ; qu'il semble appartenir à une autre planète, à une autre existence et qu'il fait involontairement songer à la métempsychose.

Je reprends maintenant mon récit un instant interrompu. Les eaux du fleuve avaient atteint le 20 septembre leur hauteur maximum, et inondaient toute la campagne par le lit de deux petits ruisseaux, dont le cours circonscrit au nord et au sud le territoire de Bassac. Au pied même du plateau qui s'élève au nord et tout le long de la petite chaîne qui le relie à Phou Bassac, se trouve une assez forte dépression de terrain, qui, à ce moment, était transformée en un lac couvert d'îlots de verdure. Pour sortir du village, il fallait prendre une pirogue et voguer au milieu des arbres pendant plus d'un kilomètre. On mettait pied à terre au bas des premières pentes de la montagne, où de nombreux troupeaux de bœufs et de buffles paissaient librement en attendant la fin de l'inondation.

Nous fîmes une première excursion au plateau. M. Delaporte, M. Thorel et moi, dès les premiers jours de beau temps. Nous avions la ferme résolution l'en accomplir l'escalade, et ce devait être là un premier exploit destiné à nous encourager à l'ascension future des montagnes de l'Himalaya et du Tibet. Nous gravâmes assez facilement le premier tiers de la hauteur, en suivant les sentiers tracés par les troupeaux qui

abandonnent la prairie pendant la chaleur du jour et viennent, se réfugier à l'ombre des grands arbres. Peu à peu les sentiers disparaurent, la forêt se hérissa de bambous et de lianes au milieu desquels la hache de M. Thorel ne réussissait que difficilement à nous frayer un passage. Nous arrivâmes ainsi devant une haute muraille rougeâtre, formée par une roche à pic de trente à quarante mètres de hauteur le long de laquelle trois ou quatre petites cascades retombaient en pluie fine.

F. GARNIER.

[[[

VOYAGE D'EXPLORATION EN INDOCHINE.

TEXTE INÉDIT PAR M. FRANCIS GARNIER, LIEUTENANT DE VAISSEAU.

ILLUSTRATIONS INÉDITES D'APRÈS LES DESSINS DE M. DELAPORTE, LIEUTENANT DE VAISSEAU.

1866-1867-1868

III (suite)

Séjour à Bassac (suite).

Au pied de cette muraille, dans les cavités de la roche, se trouvaient plusieurs petits bassins d'une eau fraîche et pure. Nous étions altérés et affamés : les provisions furent retirées des gibecières, étendues devant nous, et après nous être convenablement restaurés, nous nous mimes en devoir de gravir la roche qui nous barrait le chemin. Sur la droite, elle s'était affaissée sur elle-même et brisée en blocs énormes qui en facilitaient l'escalade. En moins d'un quart d'heure, nous arrivions au sommet de ce premier échelon. Nous nous trouvions au milieu d'une clairière, sur les bords d'un ruisseau qui un peu plus loin se répand le long de l'arête vive du rocher et alimente les chutes d'eau que nous avons rencontrées. Un gazon épais formait tout autour de nous un tapis moelleux, qui était extraordinairement foulé et avait été récemment le lit de repos de quelque bête sauvage. De là rien ne limitait le regard du côté du sud et nous jouissions d'un coup d'œil magnifique :

nous dominions complètement la forêt que nous avions eu tant de peine à traverser, et Bassac, le fleuve dans son lointain parcours, les grandes îles qui l'émaillent, se déroulaient au delà du sombre rideau de verdure étendu à nos pieds. A cette distance les maisons et les rizières se dessinaient avec une netteté d'autant plus singulière que la nuance plus claire de la plaine contribuait à les faire paraître dans un éloignement plus grand. A notre droite, au contraire, le pic de Bassac et ses hauts contre-forts nous apparaissaient avec un si puissant relief, qu'il semblait que nous n'eussions qu'à étendre le bras pour les toucher. Tout ce paysage était baigné de l'éclatante lumière qui est propre aux pays chauds et qui moirait de reflets argentés le long ruban du fleuve. Cette admirable perspective, dont quelques parties nous étions encore masquées par les ondulations inférieures de la montagne, nous encouragea à continuer notre ascension. Nous quittâmes l'étroite clairière pour remonter le lit du ruisseau qui était incliné à quarante-cinq degrés. Après une marche longue et pénible, nous aboutîmes à une seconde muraille plus haute que la première et complètement à pic. L'eau suintait en filets imperceptibles à chaque point de la surface rocheuse. Au-dessus de nos têtes, nous apercevions, suspendus à une grande hauteur, quelques arbres gigantesques surplombant légèrement du plateau supérieur. Il nous sembla que ce devait être là l'arête culminante de la montagne. Nous examinâmes le rocher de tous côtés : nulle part il ne s'inclinait de façon à en rendre l'accès possible. Mais, sur la gauche, une étroite crevasse, presque verticale, partageait en deux cette énorme masse de pierre. De nombreuses plantes, quelques arbustes croissaient le long des parois de cette fente et pouvaient fournir des points d'appui suffisants. Une de ces plantes attira l'attention de M. Thorel. Il s'élança, l'atteint, nous entraîna à sa suite, et après une gymnastique assez rude, nous arrivons au sommet du rocher, non sans quelques égratignures aux mains et aux genoux. Quel ne fut pas notre désappointement en voyant se dresser devant nous, à une centaine de mètres en arrière, une nouvelle et plus formidable barrière. C'était le dernier de ces

gradins de pierre, taillés pour des géants dans les flancs de la montagne ; nous n'avions plus le courage et le temps de continuer cet exercice. Après nous être reposés sur le bord du plateau étroit où nous étions parvenus et avoir longuement regardé le panorama de la vallée du fleuve agrandi, mais plus confus et se perdant de tous côtés dans les vapeurs d'un lointain horizon, nous dûmes songer à revenir sur nos pas. La descente fut plus difficile que l'avait été l'ascension. Le regard mesurait maintenant la hauteur qu'il fallait franchir, et cet aspect que l'on n'avait pas eu en montant donnait le vertige et faisait trembler le pied et la main. Ce fut encore M. Thorel qui se suspendit le premier au-dessus de l'abîme et s'assura des premiers échelons où nous allions poser le pied. Nous nous tendîmes successivement la main et nous arrivâmes en bas sans encombre. Il était fort tard quand nous rejoignîmes le campement. Nous n'avions réussi à gravir que les trois quarts de la hauteur totale de la montagne et nous serions parvenus au sommet avec dix fois moins de peine et de fatigue, si, au lieu de nous en prendre au côté le plus inaccessible, nous eussions attaqué le versant est qui offre une pente douce et continue, Ces sortes de méprises, inévitables quand on parcourt sans guide un pays inconnu et couvert d'une épaisse végétation, ne sont pas à regretter elles font acquérir mieux que tous les renseignements et toutes les descriptions une idée juste de la topographie de la contrée et sont absolument nécessaires pour en bien comprendre la carte, en d'autres termes, pour arriver à en trouver la formule géographique.

Quelques jours après, je fus chargé par M. de Lagrée d'aller reconnaître le cours inférieur du Se Don, grand affluent de la rive gauche du fleuve qu'il vient rejoindre un peu au-dessus de Bassac. Cette rivière contourne et limite au nord le massif volcanique dont j'ai parlé et qui lui donne naissance. M. Thorel se joignit à moi pour cette excursion, et j'emmenai, comme dans ma première reconnaissance des rapides, le matelot Renaud, dont les connaissances en cambodgien devaient faciliter nos relations avec un fonctionnaire de Bassac, auquel

cette langue était familière et qui avait l'ordre du roi de nous accompagner.

Nous partîmes le 3 octobre, à sept heures du matin, dans une barque légère. Le fleuve avait déjà sensiblement baissé et son courant était moins rapide. Au-dessus de la grande île de Deng, ses eaux se réunissent en un seul bras, mais son lit se sème de brousses et de rochers, et s'élargit jusqu'à atteindre trois à quatre kilomètres. Nous approchions du Phou Molong, le grand pic que j'ai dit terminer au nord la chaîne de montagnes de la rive droite, et sa base arrondie semblait barrer le passage devant nous. Le fleuve vient, en effet, la contourner sur la moitié de sa circonférence, et, maintenu de ce côté par cette puissante barrière, de l'autre par une chaîne de collines, dernière ramification du massif de la rive gauche, il se réduit subitement à une largeur de cinq à six cents mètres ! Sa profondeur là doit être énorme et je ne trouvai pas le fond à trente mètres. Le caractère du paysage change en même temps d'une façon brusque ; au lieu de ces plaines riantes et uniformes que les eaux brillantes parcouraient lentement en y dessinant des centaines d'îles, au lieu de ces rives presque noyées que dissimulaient de longues lignes de palmiers et de maisons, des berges à pic où la roche fait irruption partout, de hautes ondulations couvertes de forêts encadrent de tous côtés l'onde noire et rapide. Chaque perspective du fleuve, au lieu de se perdre dans un horizon sans limites, s'arrête à peu de distance et le coup d'œil se renouvelle sans cesse. Si nous fûmes charmés au point de vue pittoresque de ce changement de décors, je fus surtout heureux, pour ma part, de l'allègement qui en résultait pour mon travail de géographe. D'un seul regard je pouvais embrasser le fleuve et en arrêter le contour. Les sommets des montagnes avoisinantes fournissaient de nombreux et d'excellents points de repère, et il ne l'allait plus comme auparavant revenir sans cesse sur ses pas, pour se rendre compte de la configuration des rives.

L'étranglement du fleuve produit par le Phou Molong est assez court et le Cambodge revient bientôt à une largeur d'un kilomètre. Après avoir passé au pied du Phou Salao, colline de

deux cents mètres de hauteur environ, qui infléchit le cours du fleuve à l'est, nous découvrîmes sur la rive gauche l'étroite embouchure du Se Don, en aval de laquelle s'élèvent le long de la berge des colonnes basaltiques d'un aspect original. A cinq heures du soir nous entrions dans la rivière. Elle est d'une largeur uniforme de près de deux cents mètres, et son cours est aussi sinueux que celui de la Seine aux environs de Paris. Notre marche devint plus rapide au milieu de ses eaux tranquilles. Il était presque entièrement nuit quand nous nous arrê tâmes à un petit village situé sur la rive gauche. Notre mandarin d'escorte se hâta d'annoncer aux autorités locales la visite des étrangers, et s'employa à nous procurer ce qui devenait pour nous le problème à résoudre chaque jour, le bon souper et le bon gîte du fabuliste. La pagode du hameau nous fournit le second ; nos provisions et quelques achats faits aussitôt, les éléments du premier. Pendant que Renaud se livrait à de savantes préparations culinaires, nous liâmes conversation avec les bonzes et le maire de l'endroit, pour nous former à cette gymnastique de langage qui devenait notre exercice quotidien. Gestes variés, dessins ingénieux étaient appelés au secours de notre ignorance des mots, et il était rare que l'on n'obtînt pas par ce procédé, au bout d'une demi-heure d'efforts, sept ou huit réponses entièrement contradictoires. Il fallait ensuite satisfaire la curiosité des indigènes, leur expliquer le maniement de nos armes, l'usage de nos montres et de nos ustensiles de toute sorte. La conversation se terminait par une distribution de petits cadeaux, tels que des aiguilles, des couteaux ou des images qui comblaient de joie ces naïves gens.

Le lendemain, nous continuâmes notre reconnaissance : la baisse des eaux se prononçait de plus en plus, et au pied des berges droites et hautes de trois ou quatre mètres qui encaissaient régulièrement le cours de la petite rivière, quelques plages de sable ou de rocher se montraient çà et là à découvert. Le calme des rives, la marche silencieuse de notre pirogue qui s'avavançait à la pagaye, encourageaient de nombreux caïmans à venir y bâiller au soleil du matin. J'essayai

à plusieurs reprises de troubler par des coups de feu la rêverie paresseuse de ces gracieux animaux ; mais ma carabine, arme Lefauchaux fort légère et fort commode, était d'un calibre trop faible pour leur dur épiderme. Les balles ricochaient ou s'aplatissaient sur les écailles, à la grande stupéfaction des rameurs, devant lesquels je me sentais humilié de l'impuissance de mon arme. Le seul effet que produisaient mes projectiles était de sortir de leur torpeur les indolents amphibiens ; après quelques secondes de réflexion, ils se laissaient glisser dans l'eau avec majesté et disparaissaient aux regards. Quelques paons picoraient aussi sur la grève, mais il eût fallu du gros plomb et non des balles pour les atteindre, et ce gibier délicieux ne nous donna que des convoitises inassouvies.

Le soir, après avoir remonté dans la direction du nord pendant une trentaine de kilomètres, nous nous arrêtâmes à Solo Niai, village situé sur la rive gauche et qui paraît être le point d'embarquement des marchandises qui arrivent de l'intérieur à dos d'éléphant. Nous étions à peu de distance de chutes considérables qui interrompent la navigation de la rivière et que le commandant de Lagrée m'avait recommandé d'examiner avec le plus grand soin. Les rives du Se Don, qui jusque-là nous avaient paru assez plates, commençaient à s'accidenter ; de petites chaînes de collines ondulaient les environs de Solo Niai, et de tous côtés surgissaient à l'horizon les cimes bleuâtres des montagnes du massif de la rive gauche, dont nous nous étions sensiblement rapprochés. Les sauvages qui habitent les versants extérieurs de ce massif faisaient çà et là leur apparition. Nous vîmes quelques-uns d'entre eux arriver en même temps que nous à la pagode-caravansérail de Solo Niai, avec un chargement d'orties de chine et de peaux. Sur les contre-forts ouest du massif, Mouhot avait signalé l'existence de mines d'argent, et tous mes efforts, tous ceux de Renaud, mon interprète en cambodgien, tendirent à obtenir quelques renseignements précis sur le lieu du gisement. Après beaucoup de pourparlers, nous crûmes comprendre que notre mandarin laotien se faisait fort de nous conduire à un village kha (kha est l'appellation générique des sauvages en laotien), ou l'on

exploitait le précieux métal. Nous prîmes acte de sa promesse, et nous remîmes cette excursion à notre retour des cataractes du Se Don.

A peu de distance de Solo Niai, la rivière se bifurque en deux bras étroits. Nous nous engageâmes le 5 octobre au matin dans le bras de l'ouest, mais nous fûmes arrêtés presque aussitôt par une petite chute de deux mètres de hauteur, formée par deux assises rocheuses aussi horizontales et aussi régulières que deux marches d'escalier. Nous mimas pied à terre et nous nous dirigeâmes vers la partie nord de File. Nous étions arrivés aux chutes à midi. Le coup d'œil en est des plus pittoresques. Le Se Don vient directement du nord se heurter à la pointe aiguë que lui oppose la masse rocheuse de l'île, et ses eaux, divisées par cet obstacle qu'elles ne peuvent franchir, retombent des deux côtés en cascades. Dans le bras de l'est, elles se précipitent d'une hauteur verticale de quinze mètres dans un bassin circulaire à parois de lave ; dans celui de l'ouest, elles coulent torrentueusement sur une pente inclinée à quarante-cinq degrés environ et que coupent çà et là d'énormes blocs de rocher, (les aiguilles basaltiques contre lesquelles elles s'élèvent en bouillonnant.

Nous restâmes longtemps à examiner ces chutes. Elles n'offraient au point de vue géographique et commercial, le seul qui fût de ma compétence, qu'un intérêt négatif. Mais au point de vue géologique elles étaient de la plus grande importance en révélant à nu la Constitution du Sous-sol. M. Joubert, qui les visita un mois plus tard avec le commandant de Lagrée, en rapporta de curieux échantillons et de précieux renseignements.

Le 6 octobre, nous redescendions le Se Don jusqu'à Ban Song, village situé à environ trois lieues de l'embouchure.

Nous y reçûmes une confortable hospitalité dans la maison du Muong khang de la province de Bassac. Ce mandarin était absent, mais ses éléphants nous avaient été promis comme moyens de transport pour aller visiter les exploitations d'argent dont on nous avait parlé et, qui se trouvaient au pied des premiers contre-forts montagneux de l'est.

Le lendemain, en effet, trois de ces nobles animaux, rappelés des pâturages, stationnaient devant la plateforme de la maison, et à dix heures et demie nous nous mettions en route. La monture de M. Thorel et la mienne étaient des femelles, et chacune d'elles était suivie d'un petit en bas âge. Le plus jeune avait un an à peine, le plus âgé en avait trois ; le premier était de la taille d'un buffle, le second était sensiblement plus haut. Ils n'avaient point encore la gravité qui est particulière à ces majestueux animaux, et leurs gambades folâtres nous égayèrent beaucoup pendant toute la route. Ils se poursuivaient : jusque dans les jambes de leurs mères, qui, sans ralentir ni changer en rien leur allure, suivaient d'un exil complaisant et attentif les évolutions de leurs nouveau-nés. Quand ils s'éloignaient trop et, par une excursion trop hardie dans les champs de riz voisins, risquaient de s'attirer la colère et les coups des cornacs, lui cri de la mère rappelait bien vite l'enfant, indocile, qui accourait aussitôt se ranger auprès d'elle-, caressait un instant ses mamelles du bout de sa trompe, puis, apercevant une mare d'eau voisine, courait y remplir le mobile organe et en jetait malicieusement le contenu sur son camarade ou sur ses propres épaules.

En sortant de Ban Song, on traverse une plaine dénudée où la roche apparaît à chaque pas en larges plaques noirâtres. Peu après, le terrain se boise et s'ondule légèrement. Un fort torrent gronde à peu de distances. Il n'avait guère à ce moment qu'un mètre et demi de profondeur, mais le courant en était fort rapide. Le plus âgé des deux petits éléphants, se jeta bravement à la nage, tandis que son compagnon, effrayé par le bruit, restait indécis sur la rive. La mère de ce dernier - c'était l'éléphant que je montais - le fit placer contre elle du côté d'amont, de manière à le retenir et le protéger contre la violence des eaux.

Le jeune animal appuya ses jambes contre celles de sa mère. Celle-ci s'inclina légèrement, de manière à lui donner un point d'appui, et le fit rouler pour ainsi dire de ses jambes de derrière à celles de devant, jusqu'à ce que le torrent fût traversé. Au delà, nous entrâmes en pleine forêt, et j'admirai de plus en plus

l'intelligence de ces puissants quadrupèdes. Un mot du cornac, un simple geste étaient à l'instant compris d'eux. Tantôt c'était une branche trop basse et nous barrant le passage qu'ils détournaient ou qu'ils arrachaient avec leur trompe, tantôt un détour habilement calculé qu'il fallait faire à un coude trop brusque du sentier pour ne pas heurter leur cage contre un tronc noueux. Puis, quand la route était moins obstruée et demandait une attention moins grande, leur trompe s'en allait cueillir à droite et à gauche quelques jeunes pousses de bambou qu'elle secouait longuement pour détacher la terre adhérente aux racines. L'animal n'était satisfait que quand il n'y restait plus un grain de poussière, et si, après les avoir frappées les unes contre les autres une motte de terre rebelle s'obstinait à y demeurer, il la plaçait sous son pied et l'arrachait avec une étonnante précision. Tous ces mouvements étaient exécutés par lui sans ralentir d'une seconde son allure et sans que le cornac pût lui reprocher de sacrifier à sa gourmandise les intérêts du voyageur.

Le terrain s'élevait graduellement et le sentier que nous suivions gravissait parfois de hauts escarpements de roches que j'aurais crus inaccessibles à nos lourdes montures. Là encore elles m'émerveillèrent. Sondant chaque pierre, avec leur trompe pour s'assurer de sa solidité avant d'y poser le pied ou le genou, elles n'hésitaient pas à se suspendre au-dessus des profonds ravins qui bordaient la route. En certains moments, je ne pouvais me défendre d'une vive appréhension en voyant ma cage s'incliner au-dessus de ces pentes rapides et rocailleuses au bas desquelles coulait quelque torrent invisible.

Nous rencontrions parfois quelques autres éléphants chargés d'orties de Chine et conduits par des sauvages qui, un arc à la main, utilisaient en chassant leur voyage à travers la forêt. Par places, celle-ci avait été incendiée et transformée en rizières, qu'une forte palissade protégeait contre les excursions des grands quadrupèdes. C'est là le seul mode de culture employé par les sauvages, et ces plantations nous annonçaient le voisinage d'un de leurs villages. Au bout de trois heures de montée, nous étions arrivés sur un plateau où la forêt moins

épaisse et de plus en plus dévastée par le feu s'entrecoupait de clairières herbeuses. Tout autour de nous surgissaient, de nombreux sommets de montagnes que nous n'apercevions que par intervalles. A cinq heures et demie du soir nous nous arrê tâmes au milieu d'un petit hameau composé d'une dizaine de cases et nommé Petoung en laotien.

Au dire du fonctionnaire de Bassac qui nous escortait, c'était non loin de là, sur les bords d'un petit ruisseau, que nous devions trouver les gisements argentifères que nous cherchions. Désirant m'y rendre dès le lendemain matin, je m'informai immédiatement de la distance à parcourir. Mais à ce moment on ne me comprit plus. Des mines d'argent ? Il n'en avait jamais été question. Nous en parlions pour la première fois. On avait cru que nous voulions tout simplement voir les sauvages et la montagne, et on nous avait conduits dans la montagne au milieu des sauvages. Quant à voir des mines d'argent, c'était impossible, pour une raison très simple : il n'en avait jamais existé dans la province. Notre stupéfaction était grande.

M. Thorel, Renaud et moi nous nous regardions sans parvenir à croire à la réalité d'un quiproquo pareil. Nous avions montré ce métal lui-même, et si le mot avait pu être mal prononcé, l'objet n'avait pu être méconnu. J'insistai : Renaud fit appel à tout son savoir en cambodgien pour convaincre le mandarin qui nous escortait qu'il nous avait bien réellement affirmé la présence de mines d'argent dans cette localité. Nous n'obtinmes que des dénégations faites avec la tranquillité la plus grande et l'étonnement le mieux joué. Sans aucun doute les gens du pays avaient réussi à faire regretter au fonctionnaire laotien sa franchise première, en lui exposant les dangers d'une visite de cette nature. N'allait-on pas, en permettant à des Européens l'appréciation des richesses métallurgiques de la contrée, attirer leur attention et celle de Ban Kok, exciter la cupidité des étrangers et des gouvernants, faire augmenter les impôts ? Cette difficulté qui allait se dresser perpétuellement ; devant nous pendant tout le reste de notre voyage était d'une nature insurmontable : les instances, les

menaces, les promesses ne faisaient que confirmer la résolution prise. Nous nous résignâmes et nous reprîmes dès le lendemain matin la route de Ban Song. Le 9 octobre, à une heure de l'après-midi, nous étions de retour au campement de Bassac.

La contrée avait complètement changé d'aspect depuis notre départ. Les eaux du Cambodge avaient baissé de plus de cinq mètres ; toutes les dépressions de terrain inondées s'étaient asséchées, les sentiers avaient reparu ; les berges, fertilisées par le limon du fleuve, se couvraient de cultures de tabac, de coton, de mûriers, de plantes maraîchères. Partout on préparait les engins pour la pêche, on se disposait à arrêter le poisson dans les arroyos que la baisse des eaux mettait à sec. Dans les campagnes, les riz jaunissants appelaient la faux du moissonneur ; et l'on construisait déjà les hangars où pendant la récolte on dispose les gerbes en carrés symétriques. Dans les villages, on réparait les chars qui gisaient démontés et sans emploi sous les maisons, et les bœufs coureurs, rappelés des terrains élevés où ils avaient passé la période de l'inondation, revenaient reprendre leur service accoutumé. La vie, un instant suspendue, recommençait partout.

L'expédition était dans les meilleurs termes avec les autorités et les habitants du pays. Près du campement, demeurait un vieux Chinois qui s'était lié bien vite avec les hommes de l'escorte et leur servait d'intermédiaire auprès des indigènes. Le roi de Bassac, jeune homme de 24 à 25 ans, à la figure douce et timide, avait fait au commandant de Lagrée les avances les plus courtoises et les offres de service les plus bienveillantes. Le sort de son voisin le roi du Cambodge, qui s'était depuis peu soustrait, grâce à la France, à la lourde tutelle de Siam, lui paraissait digne d'envie, et il ne laissait passer aucune occasion de témoigner ses sentiments au chef de l'expédition. Celui-ci n'avait accueilli ces avances qu'avec la réserve la plus grande, ne voulant pas compromettre avant l'échéance l'imprudent jeune homme qui semblait oublier que son grand-père était mort en prison à Ban Kok pour avoir partagé les velléités l'indépendance des princes de Vien Chang. Mais M. de Lagrée

ne pouvait s'empêcher de penser que Bassac était une position admirablement choisie pour commander la vallée du fleuve et en détourner le commerce vers la Cochinchine française. Il avait insisté plusieurs fois auprès du gouverneur de la colonie sur les injustices violentes de Siam vis-à-vis du Cambodge, sur l'enlèvement, au mépris du droit, des provinces de Battambang, d'Angkor, de Tonly Repou, de Mulu Prey, et il voyait dans les dispositions du roi de Bassac l'occasion d'une revanche naturelle et légitime que la France pouvait se ménager un jour vis-à-vis du gouvernement de Ban Kok. Malheureusement nous manquons de l'esprit de suite nécessaire pour conduire de tels projets à bonne fin ; un renseignement donné est pour nous un renseignement oublié, et nous laissons toujours nos rivaux, plus patients et plus habiles, l'emporter sur nous. La politique une et persévérante qui en un demi-siècle pourrait placer notre commerce et notre pavillon en plein ci-rut, de l'Indochine n'est pas notre fait. Nous en changerons vingt fois d'ici là : toutes seront plus intelligentes et plus sages les unes que les autres, mais toutes mourront avant d'avoir porté des fruits. Plaise au ciel que les lignes qui précèdent ne tombent point sous les yeux du roi de Siam et n'aillent point exciter sa colère contre notre hôte de Bassac.

Une grande fête se préparait dans toute la vallée du fleuve : c'est celle par laquelle les populations ont l'habitude de célébrer la fin de l'inondation et de préluder à la récolte. Son nom populaire est Heua Song ou « Fête des bateaux, » et sa signification réelle est un hommage de reconnaissance au fleuve, pour la fécondité et la richesse qu'il apporte au pays. Le gouvernement de Ban Kok a su habilement faire tourner au profit de sa politique ces réjouissances populaires, et c'est au milieu de cette fête, en présence du concours de peuple qu'elle attire, que le roi de Bassac et tous les gouverneurs de province doivent renouveler solennellement dans une pagode leur serment d'obéissance au roi de Siam.

Tout est calculé pour rehausser l'éclat de cette cérémonie et pour qu'elle soit un aliment de plus à l'allégresse publique.

Nous avons dû quitter le sala que nous occupions sur les bords du fleuve, et où le roi et sa cour viennent assister aux courses nautiques et aux réjouissances publiques. On nous avait construit non loin de là un domicile composé de plusieurs cases et emménagé en vue de nos convenances particulières. Le roi était venu y rendre une visite officielle au commandant de Lagrée ; son ambition secrète était d'obtenir la présence de la commission française et de son escorte armée pou], la solennité qui devait avoir lieu à la pagode royale. La population verrait ainsi en quels excellents termes il était avec les Français et le fondement que l'on pouvait faire sur leur appui le cas échéant. Le commandant de Lagrée lui promit d'accéder à ce désir.

Les fêtes commencèrent le 24 octobre. Les Laotiens et les sauvages des parties les plus éloignées de la province affluèrent dès le matin au chef-lieu ; toutes les pagodes regorgèrent d'offrandes ; les mandarins, les parents, les amis échangèrent entre eux les présents d'usage. Le soir ; des festins et des concerts s'organisèrent dans toutes les cases ; un feu d'artifice, composé de quelques fusées, fut tiré sur le fleuve.

Ce fut le lendemain qu'eut lieu la prestation de serment. Un bonze remplit le personnage du souverain de Siam, et le roi de Bassac lui jura obéissance et fidélité. En même temps, les eaux du fleuve furent solennellement consacrées et bénites ; c'était là sans doute, à l'époque de l'indépendance, la partie essentielle de la fête. La présence de M. de Lagrée et des quelques baïonnettes françaises qui l'escortaient ne contribua pas peu à sa splendeur. Le cliquetis des armes manœuvrées à l'européenne remplit le roi de fierté et les nombreux spectateurs d'admiration. Pour comble de bonheur, un fils naquit ce jour-là au roi de Bassac. Sa joie, le soir, alla jusqu'à l'ivresse.

Des régates sur le fleuve remplirent le troisième jour des fêtes et en furent la partie la plus intéressante au point de vue des costumes, de l'animation, de la couleur locale. Ces longues pirogues, dont quelques-unes atteignaient jusqu'à vingt-huit mètres de long, manœuvrées à la pagaie par plus de soixante hommes, portaient chacune les couleurs d'un village ou d'une

pagode. Des bouffons, la tête abritée derrière un masque grimaçant, se démenaient avec rage au milieu des rameurs dont ils excitaient l'ardeur par leurs chants et leurs propos souvent lascifs.

L'équipage leur répondait par des cris poussés en cadence ; les nombreuses pagaies frappaient l'eau avec une précision merveilleuse, et la barque semblait disparaître sous l'écume soulevée autour d'elle. Les rameurs khas se faisaient surtout remarquer par un costume d'une grande simplicité : une feuille de vigne.... en toile, attachée par un fil autour de la ceinture, était le seul et invisible ornement de ces bustes bronzés qui paraissaient émerger du fleuve, tant la pirogue qui les portait était rase sur l'eau.

Le lendemain, notre campement ne désemplit pas de visiteurs. Soit curiosité, soit politique du roi, tous les mandarins, tous les chefs de tribus sauvages accourus pour la solennité, vinrent saluer M. de Lagrée et furent pour lui une occasion nouvelle de renseignements et d'étude. Le 28, cette brillante série de fêtes se termina par une illumination du fleuve et un nouveau feu d'artifice. De grandes carcasses en bambou, dessinant des objets divers et chargées de feux de couleur, furent lancées au courant sur des radeaux. Sur tous les points du fleuve on voyait de fantastiques lueurs répercutées dans l'onde. Parfois le feu gagnait la carcasse elle-même et tout s'abîmait dans un embrasement général. La science de nos artificiers et de nos machinistes saurait produire de plus grands effets avec ce genre d'illumination, mais elle ne dispose jamais d'une nuit et d'un fleuve pareils.

Plus de six semaines s'étaient écoulées depuis notre arrivée à Bassac. La saison sèche était complètement établie et nous invitait à reprendre notre voyage. Chaque jour passé dans l'immobilité était un jour perdu et pouvait prolonger notre voyage d'une année entière. D'un autre côté, nous n'avions aucune nouvelle du courrier de Saigon que nous devions recevoir, on se le rappelle, avant de continuer notre route. J'avais à compléter bien des études hydrographiques dans le bas du fleuve. L'interprète cambodgien, Alexis Om, qui ne

s'était engagé à nous suivre que jusqu'à Bassac, désirait vivement retourner au Cambodge. M. de Lagrée se décida donc à m'envoyer avec cet interprète à la rencontre du courrier attendu. Il ne mettait pas en doute que je ne trouvasse ce courrier déjà arrivé ou sur le point d'arriver à Stung Treng, et il me donna pour instruction de ne dépasser ce dernier point qu'autant que je jugerais qu'il y aurait un grand intérêt géographique à le faire. Après avoir reçu le courrier, je devais en accuser réception par lettre au gouverneur de la colonie, confier cette lettre et le courrier de l'expédition à l'interprète Alexis, lui faire continuer sa route sur Pnom Penh, et revenir moi-même le plus promptement possible à Bassac.

Pour utiliser le temps passé à attendre mon retour, M. de Lagrée avait résolu de continuer l'exploration du cours du Se Don que j'avais commencée, de contourner par le nord le massif volcanique de la rive gauche du fleuve et, de revenir à Bassac par le sud de ce massif, après avoir visité à l'est le Muong d'Attopeu. Il amenait dans cette excursion MM. Joubert et de Carné. MM. Delaporte et Thorel devaient rester au campement de Bassac.

Je partis le 2 novembre au matin, emmenant avec moi, en outre du matelot Renaud, un Annamite de l'escorte qu'un ongle incarné rendait impropre à la marche et qui devait regagner Pnom Penh avec l'interprète Alexis. J'arrivai le surlendemain à Khong, où je fus reçu avec toutes sortes d'attentions et d'égards par le jovial vieillard qui en était le gouverneur. Le 5, après avoir suivi une route différente que celle qu'avait prise l'expédition la première fois, j'étais rendu au sala de l'île de Khong. J'employai toute la journée du 6 à explorer à pied les cataractes voisines. La baisse des eaux, en laissant à sec la plupart des bras torrentueux qui, à l'époque de l'inondation, sillonnent le groupe d'îles dans tous les sens, rendait ces excursions plus faciles. Les heua song se prolongeaient encore à Khong et dans les villages environnants. Tout était en fête : les pagodes regorgeaient de fleurs et d'offrandes ; les travaux de la récolte commençaient partout. Je n'eus cependant pas

trop de peine à obtenir du chef de Khong une nouvelle barque pour continuer ma route au-dessous des rapides.

Le 7, à midi, je quittai Khong et le 8 novembre, à onze heures du matin, j'arrivais à Stung Treng.

Du courrier attendu, point de nouvelles. L'insurrection de Pou Combo, dont nous avons presque perdu le souvenir, était devenue menaçante et coupait toutes les communications avec le bas de la rivière. Les rebelles s'étaient établis sur les deux rives et avaient fait mine de remonter jusqu'à Stung Treng pour poursuivre la petite expédition française. Ils n'avaient renoncé : à leur projet qu'en apprenant son départ.

Le gouverneur de Stung Treng parut fort inquiet en me voyant. Il m'engagea à revenir le plus vite possible sur mes pas, de peur que le bruit de ma présence ne se répandît. Beaucoup de sauvages des tribus voisines de Stung Treng faisaient cause commune avec les insurgés et avaient enlevé, sur son territoire même, des Laotiens étrangers à la querelle. Il ne se sentait pas en force pour me défendre et restait effrayé de la pénible responsabilité qui retomberait sur lui en cas de malheur arrivé à ma personne. Le pauvre homme avait la fièvre depuis un mois, et il était devenu d'une maigreur excessive. Fallait-il attribuer sa maladie à ses frayeurs, ou ses frayeurs à sa maladie ? Je pensai que l'une exagérait au moins les autres, et je commençai par lui administrer de la quinine. Le lendemain un mieux sensible s'était prononcé dans son état ; je lui déclarai que, pour achever sa guérison, il me fallait plusieurs jours encore. Je désirais surtout gagner du temps en l'intéressant à la prolongation de mon séjour à Stung Treng. Cependant Alexis prenait des renseignements qui ne confirmaient que trop le dire du gouverneur.

Si j'étais convaincu qu'une barque pouvait, sans le moindre danger, grâce à la rapidité de sa marche et à la largeur du fleuve, descendre jusqu'à Pnom Penh, je voyais d'assez grandes difficultés au retour, pendant lequel il faut suivre l'une ou l'autre rive et se halier lentement contre le courant ; d'un autre côté, l'importance du courrier attendu me faisait un devoir de tenter l'aventure. Je demandai donc avec insistance au

gouverneur de Stung Treng les moyens de continuer ma route sur Pnom Penh. Il refusa avec une énergie dont je ne le croyais pas capable, me représentant le danger certain auquel je courais, les reproches qui lui seraient faits plus tard pour m'avoir laissé accomplir une telle imprudence. Il m'affirma de nouveau que les communications étaient impossibles même pour les simples bateaux de trafiquants, et que, consentirait-il à me laisser partir, je ne pourrais trouver aucun batelier de bonne volonté pour me conduire. Il avait envoyé, quelques jours auparavant, des émissaires à la frontière pour lui rapporter des nouvelles, et ces émissaires venaient de lui apprendre, l'assassinat par les rebelles du gouverneur de Sombor, celui-là même auquel M. de Lagrée avait donné un revolver. Enfin il me promit, si je voulais renoncer à mon projet, de faciliter par tous les moyens le départ de l'interprète Alexis qui, comme indigène, pouvait circuler sans éveiller l'attention, tandis qu'il était toujours impossible de dissimuler la présence d'un Européen. Devant ce refus formel et inébranlable, je dus accepter cette dernière combinaison, qui, si elle ne garantissait nullement l'arrivée du courrier que nous attendions, permettait au moins de faire parvenir à Saïgon les indications nécessaires pour qu'on pût tenter en connaissance de cause de communiquer avec nous.

Je voulus cependant utiliser mon voyage à Stung Trend, et je me proposai d'aller reconnaître le confluent du Se San, la branche la plus sud de la rivière d'Attopeu. Je commençais mes préparatifs de départ, quand arriva la nouvelle que les sauvages insurgés venaient de faire irruption sur ce point et de brûler le village laotien qui s'y trouvait. Le gouverneur me fit en même temps de nouvelles et plus vives instances pour m'engager à reprendre le chemin de Bassac : mon séjour se prolongeait beaucoup trop au gré de ses inquiétudes. Je dus céder ; je laissai à Alexis une lettre pour l'amiral l'informant des raisons qui m'avaient empêché d'aller plus loin à la rencontre du courrier de la colonie. Je recommandai à cet interprète de saisir la première occasion favorable pour effectuer son retour à Pnom Penh, et le 12 novembre au matin, je repris le chemin de Bassac. Ce n'était pas sans peine, on le croira facilement, que

je renonçais ainsi à l'espoir de recevoir de longtemps des lettres et des nouvelles de France. Ce courrier, dont on causait si souvent au campement de Bassac, dont l'attente trompait notre ennui, était donc perdu pour nous, et il fallait continuer à s'éloigner sans un mot, sans un souvenir de la patrie¹ Ce ne fut donc point avec la hâte d'un messager dont l'arrivée va combler ses compagnons de joie que je me remis en route. J'allongeai à dessein mon voyage pour compléter la carte de la partie du fleuve que je parcourais ; j'errai, un peu à l'aventure, de plage en plage et d'île en île.

A mi-chemin, entre Stung Treng et Khong, le fleuve coule le long de la rive droite entre d'énormes blocs de marbre que les eaux ont creusés et polis. Je fus vivement frappé de cette particularité qui avait échappé aux investigations de l'expédition lors de son premier passage, la crue des eaux recouvrant à ce moment les berges du fleuve. Quoique sans outils, je parvins à détacher quelques fragments de couleurs variées. La proximité de ces marbres de notre colonie de Cochinchine, les facilités d'exploitation et de transport qu'ils présentent, puisqu'ils sont sur les bords mêmes du fleuve et au-dessous des cataractes, la pénurie de matériaux de construction où l'on se trouve à Saïgon, me firent penser qu'il importait de communiquer le plus tôt possible ce renseignement. Mes échantillons, polis avec soin, furent donc envoyés en Cochinchine deux ou trois mois après, dans des circonstances que je raconterai plus loin. Quand, au bout de deux ans, nous revînmes à Saïgon, quel ne fut pas mon étonnement d'y retrouver ces échantillons encore enveloppés et vierges de tout regard curieux.

Arrivé aux cataractes, désirant reconnaître entièrement la rive droite du fleuve qui décrit un immense arc de cercle à l'ouest de l'île de Khong, je dus abandonner la route directe de Khong à Bassac. J'avais voyagé jusque-là à l'aide de pirogues fournies par les gouverneurs de province et me conduisant d'un chef-lieu à l'autre : il fallait me résigner maintenant à changer de barque à chaque village rencontré sur ma route. Ces étapes multipliées et obligatoires, si elles allongeaient beaucoup le voyage, me permettaient au moins de mieux juger du pays et

d'entrer plus avant dans ses mœurs. Que de tableaux variés, que de scènes gracieuses et naïves ces nombreuses stations ont laissés dans ma mémoire, et combien parfois, j'ai envié le nonchalant bien-être et le bonheur insouciant de ces tranquilles populations population ! Le plus souvent j'étais accueilli avec cordialité et sympathie, malgré le dérangement que j'occasionnais et les rameurs qu'il fallait mettre en réquisition. Parfois, j'excitais la crainte ; toujours, la curiosité. Les localités que je choisissais comme lieu de halte pour mes repas ou comme gîte pour la nuit étaient à ce dernier point, de vue favorisées entre toutes. On accourait, voir manger le Falang ; c'est le nom générique que l'on donne aux Européens dans tout le Laos. Dans un village cambodgien de la province de Tonly Repou, je fus l'objet d'attentions toutes particulières. La fille même du chef, gracieuse enfant de dix-huit ans, vint me servir un repas tout préparé sur un plateau et, pendant que je satisfaisais mon appétit, veilla attentivement à ce que je ne manquasse de rien. Ce n'avait été là sans doute qu'un moyen de donner carrière à sa curiosité et de toucher successivement à tous les objets qui composaient mon mince bagage.

Un cercle de nombreux assistants la regardait faire et paraissait envier la liberté entière dont je la laissais jouir. Ma gourde contenait un peu d'eau-de-vie : elle voulut en goûter ; je versai dans ma timbale une assez forte rasade, m'attendant à voir reculer l'enfant dès la première gorgée : mais la belle fille avala le tout sans hésitation, se recueillit un instant, puis me dit d'un ton qui fit venir l'eau à la bouche à toute l'assemblée « Étranger, le vin de France est doux » Je crois cependant que le « vin de France » aida puissamment le soir à l'union de Samaden - c'était son nom - avec un jeune Laotien du village. Mais je serai aussi discret que les tamariniers qui prêtèrent aux deux amants leur ombre silencieuse.

Le 23 novembre, j'étais de retour à Bassac. Le commandant de Lagrée, qui était parti le même jour que moi pour l'excursion dont j'ai parlé plus haut, était encore absent. Je ne retrouvai au campement que MM. Deleporte et, Thorel, qui savaient déjà par les reporters de la localité l'inutilité de ma tentative, et qui

croyaient même que je n'avais pu arriver jusqu'à Stung Treng. Il n'y avait plus qu'à attendre ce que déciderait notre chef à son retour.

Dans l'intervalle, j'allai visiter de nouveau des ruines khmers situées non loin de Bassac et que les habitants appellent Wat Phou ou « Pagode de la montagne. » Ces ruines avaient été jusque-là un des buts les plus fréquents des promenades de l'expédition, et M. Delaporte en avait rapporté de nombreux dessins. Je vais en donner une description succincte.

Du pic appelé Phou Bassac se détache dans le sud-est un contre-fort composé de trois sommets qui vont en diminuant. Au pied du premier de ces sommets, dont l'élévation est d'environ mille mètres, s'étend une immense pièce d'eau, à revêtement de grès, identique aux bassins ou sorns que l'on rencontre au milieu des ruines khmers. Sur ses bords s'étend une épaisse forêt qui recouvre entièrement les flancs de la montagne ; à l'ouest, est une terrasse d'où part une, longue chaussée dallée, limitée de chaque côté par une série de bornes ou de colonnes à chapiteau pyramidal. Cette chaussée suit les mouvements du terrain et s'élève le long de la montagne, tantôt par des pentes douces, tantôt par des séries d'escaliers. Elle se termine par un long escalier d'une pente très raide qui se compose de plus de cent cinquante marches et clés deux côtés duquel sont des statues. L'une de ces statues, qui est renversée sur le sol, représente, d'après la tradition, le roi qui a bâti Wat Phou. Au haut de l'escalier, est un sanctuaire en forme de croix, comme ceux que nous avons déjà trouvés à Angkor. Les encadrements des portes offrent des sculptures d'une admirable conservation, et quelques-unes sont égales à ce que l'art khmer a laissé de plus parfait. En arrière du sanctuaire est une longue terrasse ; établie dans la roche même ; à peu de distance de là, la montagne est complètement coupée à pic et n'offre plus qu'une haute muraille d'un grès rougeâtre, d'une quarantaine de mètres de hauteur, et au pied de laquelle jaillissent quelques petites sources. Une quantité énorme d'ex-voto est déposée sur la terrasse ; dans les fissures du rocher, et jusque dans les petits bassins où se réunit l'eau des sources.

Une balustrade règne le long du bord extérieur de la terrasse ; au-dessous, dans la paroi verticale du rocher, sont des sculptures curieuses ; dont l'une est reproduite page 80. A droite et à gauche de la chaussée inférieure, sont deux grands monuments carrés ; c'étaient sans doute les habitations. Ces constructions paraissent n'avoir jamais été terminées : commencées au moment où l'art khmer était dans tout son éclat, il semble qu'elles aient été continuées à plusieurs reprises par des architectes inhabiles et des ouvriers inexpérimentés.

Le site de Wat Phou est admirablement choisi : du haut de la terrasse supérieure, le coup d'œil qu'offrent la plaine et le fleuve est ravissant. L'idée première de ce monument était d'un grandiose prodigieux : elle n'a été qu'entrevue et non réalisée. Ces élans du génie des peuples à leur berceau ressemblent souvent aux premiers balbutiements de l'intelligence à son entrée dans la vie. Qui de nous ne se rappelle ces rêves de l'adolescence, visions charmantes pleines de chimères et de sublimes illusions que l'on regrette encore alors que depuis longtemps déjà on ne les comprend plus ? Après s'être hardiment élancés aux régions de l'idéal, ils retombent toujours dans le vide, trompés par de trop hauts désirs et de trop faibles ailes. Ainsi en est-il de ces ruines : dans ces constructions inachevées, conçues sur une échelle immense, on sent une exubérance de vie et de force qui cherche à tâtons son issue et ne la trouve point. H. Taine a dit quelque part que l'architecture d'un pays aspirait toujours de sa végétation. Les édifices des Khmers ont la solidité et l'ampleur de la végétation tropicale. Ils n'en ont point les élancements et la grâce. Cependant l'ingrate forêt dissimule, jalouse, et détruit ces belles ruines. La nature un instant vaincue par l'homme, reprend ses droits et efface en quelques siècles, qui pour elle ne sont qu'un jour, les traces éphémères de tout un peuple !

Le 4 décembre, M. de Lagrée et ses compagnons de voyage rallièrent enfin le campement de Bassac. Le chef de l'expédition fut très vivement contrarié de la non-arrivée du courrier attendu de Saïgon. Par les renseignements recueillis auprès des

commerçants chinois, par le dire de quelques colporteurs venus du Nord, il s'était convaincu de plus en plus de l'importance des passe-ports de Chine qui avaient été demandés pour nous à la légation de Pékin et qui ne nous étaient point encore parvenus. L'absence de ces passe-ports pouvait faire échouer le voyage et rendre tous nos efforts inutiles. M. de Lagrée ne pouvait cependant se résigner à penser que la colonie ne ferait aucune tentative pour communiquer avec nous. Il se décida à demander au roi de Bassac de nouvelles barques pour nous rendre à Oubon. Il avait l'intention, avant de s'engager définitivement dans la vallée du fleuve, d'aller visiter ce chef-lieu de province qui se trouve sur les bords du Se Moun, grand affluent de la rive gauche du Cambodge. Oubon est directement au nord et à une quarantaine de lieues du Grand Lac. Il pouvait être plus facile de là de rouvrir nos communications avec Pnom Penh. Sur ces entrefaites, l'interprète Alexis, que j'avais laissé à Stung Treng, nous rejoignit à Bassac.

La route dit fleuve, nous dit-il, paraissait indéfiniment fermée et il ne lui avait pas paru prudent de séjourner plus longtemps aussi près de la frontière, cambodgienne. M. de Lagrée songea alors à renvoyer cet interprète à Pnom Penh par terre, en prenant à l'ouest du grand fleuve et en allant faire tête à Angkor même.

De la sorte, il n'aurait à traverser que des territoires soumis à Siam. Quant à la navigation d'Angkor à Pnom Penh, M. de Lagrée pensait qu'elle devait être restée libre et à l'abri des incursions des rebelles. Dès son arrivée à ce dernier point, Alexis pria M. Pottier de faire parvenir à l'expédition par la même route les paquets qu'il devait avoir reçus pour elle.

M. de Lagrée sentait vivement les difficultés énormes que nous rencontrerions, lorsque, la voie du fleuve nous manquant, nous serions obligés d'adopter un autre mode de transport. Notre nombre, nos bagages trop considérables, nos moyens trop faibles l'effrayaient avec raison. Le temps qu'il fallait pour réunir les moyens de transport qui nous étaient nécessaires, l'obligation d'en changer à chaque chef-lieu de province,

prolongeaient et multipliaient nos haltes au delà du nécessaire. La saison des pluies allait décupler toutes ces difficultés ; et nous obligerait peut-être à rester immobiles pendant plusieurs mois. D'après le nombre De Muongs échelonnés sur le fleuve avant Luang Prabang, le dernier point du Mékong reconnu par Mouhot, M. de Lagrée n'espérait pas y arriver avant le retour du mauvais temps, ce qui semblait remettre à la saison sèche suivante, c'est-à-dire à un an, toute découverte sérieuse. Il y avait là de nombreux motifs d'inquiétude et de découragement, qu'augmentait encore la mauvaise conduite de quelques-uns des hommes de l'escorte, pris trop au hasard ou trop à la hâte, au moment de notre départ, dans la garnison de Saïgon. J'insistai vivement auprès de M. de Lagrée pour obtenir une diminution de notre personnel, et je m'offris à reconduire à Angcor, et s'il le fallait à Pnom Peuh, la partie de l'escorte ainsi renvoyée. En même temps je rapporterais moi-même plus fidèlement et surtout plus rapidement que des indigènes, le courrier que nous attendions.

Je n'avais pour ma part qu'une bien médiocre confiance dans les efforts qui seraient faits du côté de la colonie pour communiquer avec nous. Nous étions partis et oubliés depuis près de six mois. On avait dû nous appliquer le mot favori de la marine : Qu'ils se débrouillent ! sans songer que pour un voyage de cette nature il est des ressources politiques que nous ne pouvions pas nous créer tout seuls. M. de Lagrée avait reçu du gouverneur des promesses trop formelles pour partager mon sentiment sur ce point ; mais il consentit à me faire repartir d'Oubon à la rencontre du courrier, qu'Alexis, parti avant moi de Bassac, aurait soin de l'aire diriger à l'avance sur Angcor. Je laisserais dans ce dernier point les hommes de l'escorte dont le retour avait été décidé, en leur procurant les moyens d'effectuer leur retour par barque à Pnom Penh, et je rejoindrais en toute hâte l'expédition, qui pendant ce temps continuerait sa route. Un homme isolé pouvait aller beaucoup plus rapidement qu'elle et la rattraper facilement.

Le 25 décembre, nous partions tous de Bassac, où nous laissâmes Alexis. Celui-ci devait, le lendemain même, se diriger

sur Pnom Penh par la route d'Angkor, pour commencer à mettre à exécution le plan convenu. Nous laissions d'excellents souvenirs dans la contrée où nous venions de faire un séjour de trois mois et demi. A notre visite d'adieu, le roi sut nous exprimer simplement et sincèrement les sympathies que nous avions Inspirées. Aux deux médecins de l'expédition était due la meilleure part des remerciements qu'il nous adressa. Ils avaient prodigué leurs soins à tous les malades, et ils étaient parvenus à soulager bien des souffrances. Les bonzes, dont ils usurpaient le rôle, avaient dû s'avouer vaincus par la science européenne. La gratuité des secours accordés, la bonté témoignée en toute circonstance aux enfants et aux vieillards avaient touché tout le monde. Aussi, à notre départ, auquel le roi lui-même voulut assister, toute la population accourut sur la rive, témoignant ses regrets et nous adressant ses vœux ; on suivit longtemps du regard les barques qui emportaient les voyageurs vers de plus lointains rivages.

IV

Départ de Bassac. - Voyage à Pnom Penh et retour dans le Laos.

Le temps s'était singulièrement rafraîchi depuis quelques semaines, et tandis que les Laotiens grelottaient le matin sous les couvertures de laine dont ils se couvraient les épaules, nous nous sentions tout ragaillardis par une température française de dix à douze degrés. Le 26 décembre, nous franchîmes l'étranglement du fleuve formé par Phou Molong ; nous consacrâmes la journée du lendemain à l'ascension de Phou. Au pied de cette petite montagne, du côté du Nord s'étend la place de Muong Gao ou de « l'Ancien Muong », lieu où ont résidé tout d'abord les rois de Bassac. Quelques constructions en briques à demi ruinées y témoignent de leur passage.

Au delà, quelques îles réapparaissent dans le fleuve ; mais bientôt de nouvelles montagnes surgissent à l'horizon. Le 29 décembre, nous nous trouvions au pied de contre-forts chevauchant les uns sur les autres sur la rive gauche. Sur

l'autre rive, une montagne isolée, Phou Fadang, contient les eaux du fleuve qui, pour la première fois, quitte, complètement la direction du nord pour se diriger à l'ouest ; il s'effile comme sous les rouleaux d'un laminoir entre deux murailles de roches à peine distantes l'une de l'autre de deux cents mètres. Sa profondeur est énorme en ce point, et je ne trouvai pas fond à soixante-dix mètres. Au sortir de cet étroit passage, on se trouve devant l'embouchure du Se Moun qui vient du sud-ouest, alors que le grand fleuve se redresse lentement vers le nord. Le village de Pak Moun, embouchure du Moun, est bâti au confluent.

De nombreux rapides s'échelonnent depuis le confluent du Se Moun jusqu'aux deux tiers environ de la distance d'Oubôn, et nos bateliers durent se livrer à une rude gymnastique pour faire franchir à nos pirogues tous ces obstacles successifs. Le premier et l'un des plus considérables est à deux kilomètres à peine de l'embouchure. Tout auprès, sur la rive gauche, est la borne qui sert de limite aux royaumes d'Oubôn et de Bassac. Le dernier jour de l'année 1866 fut employé à franchir ce rapide. Il fallut décharger entièrement toutes nos barques et les faire passer à force de bras par-dessus les rochers. Tout le monde s'y employa avec entrain, et les Laotiens ne laissaient pas que d'être assez étonnés du concours actif et entendu qu'ils recevaient de l'escorte et des officiers même de la commission française. Nous fîmes un peu moins d'un kilomètre dans toute l'après-midi du 31 décembre, et nous passâmes d'une année à l'autre au milieu des plus grandes fatigues. Les bords de la rivière étaient déserts et couverts de taillis. En faisant quelques pas dans les broussailles, on découvrait bien vite les traces de toutes sortes d'animaux sauvages : cerfs, tigres, buffles, éléphants, sangliers. M. Joubert s'y engagea et nous en rapporta presque aussitôt un lièvre : ce fut le plat de luxe de notre jour de l'an. Un magnifique bloc de grès se dressait sur la rive ; le sergent Charbonnier y grava au ciseau la date européenne. Nous prîmes ainsi possession scientifique de ces parages que nul pied d'Européen n'avait foulés avant nous. Le 3 janvier, nous arrivâmes à Pimoun, village récemment

formé sur les bords de la rivière ; il y avait, là un dernier rapide, infranchissable pour nos barques à cette époque de l'année. Il fallut attendre que d'autres barques nous fussent envoyées d'Oubôn. Les dernières collines qui prolongent le massif de Bassac venaient mourir sur la rive droite. Au delà, vers l'ouest, s'étendait une plaine sans limites. Nous nous trouvions sur l'immense plateau qu'arrosent le Se Moun et ses nombreux affluents, et qui s'étend au nord jusqu'à Vien Chang, à l'ouest jusqu'à Korat, à l'est jusqu'au pied de la grande chaîne de Cochinchine. Les rapides successivement franchis depuis l'embouchure de la rivière sont comme des escaliers qui conduisent de ce plateau à la vallée inférieure du Mékong.

A partir de Pimoun, la rivière redevient libre ; un courant très faible, des berges droites, une largeur uniforme lui donnent en certains endroits l'aspect d'un canal creusé de main d'homme. Le 7 février, l'expédition arriva à Oubôn. Le gouverneur de cette province, récemment nommé, portait, comme celui de Bassac, le titre de roi. Il appartenait à la famille royale de Vien Chang et avait été amené, fort jeune encore, à Ban Kok, où il avait rempli divers emplois dans les grades inférieurs du mandarinat. Homme intrigant et habile, il devait sa position actuelle à sa souplesse d'esprit et à de riches présents. Il nous apprit que le roi de Bassac était appelé à Ban Kok pour répondre à une accusation de concussion. Nous découvrîmes bientôt qu'il cherchait à le faire remplacer par un de ses parents. L'accueil qu'il nous fit se ressentit de son séjour dans la capitale du royaume ; nous avions affaire à un homme frotté de civilisation, qui connaissait l'influence et le pouvoir des Européens. Malgré la modestie de notre costume et de nos allures, il savait d'autant mieux à qui il avait affaire, qu'il avait été à Ban Kok le traducteur laotien de nos passe-ports siamois. Aussi ses attentions et ses empressements n'eurent-ils point de limites.

Oubôn était le centre le plus vivant que nous eussions encore rencontré. Quelques rues tracées en amphithéâtre sur la rive gauche du Se Moun, une ou deux pagodes construites en briques dans le style chinois, de nombreuses boutiques lui donnent un aspect important. C'est plus qu'un village, ce n'est

pas encore une ville. Toute relation commerciale a cessé ici avec le bas du fleuve, et les échanges se font par Korat avec Ban Kok. Je n'eus pas le temps de faire ample connaissance avec les environs. Dès notre arrivée, le commandant de Lagrée s'était hâté de prendre les renseignements et les dispositions nécessaires pour mon voyage à Angkor ; il espérait toujours que, grâce aux indications fournies par Alexis, je trouverais arrivé en ce point le courrier de l'expédition. Ma confiance était moins entière, et j'obtins de M. de Lagrée l'autorisation de poursuivre ma route jusqu'à Pnom Penh dans le cas où mes craintes se réaliseraient. Le chef de l'expédition me chargea d'une lettre particulière pour le gouverneur d'Angkor sur lequel, comme je l'ai déjà dit, il avait une influence considérable : il espérait ainsi aplanir les difficultés que je pourrais trouver à accomplir ma mission. Il me recommanda la hâte la plus grande pour ne pas ajouter de nouveaux retards à tous ceux que nous avions déjà dû subir. Pendant mon absence, il comptait aller par terre à Kemarat, chef-lieu de province situé sur le Cambodge en amont de Pakmoun, pendant que M. Delaporte redescendrait seul le Se Moun, et reprendrait, à partir de son embouchure jusqu'à ce dernier point, la reconnaissance interrompue du Mékong. De Kemarat, l'expédition remonterait ensuite lentement le cours du fleuve pour que je pusse la rejoindre en faisant toute la célérité possible.

Le 10 janvier, je dis adieu à mes compagnons de voyage que je quittai pour un temps difficile à prévoir, mais probablement assez long. J'emmenai avec moi le sergent Charbonnier, le soldat d'infanterie de marine Bande et le matelot Renaud., que j'avais à rapatrier à Pnom Penh. Un Annamite nommé Toi, qui devait, au retour, composer toute mon escorte, me servait d'ordonnance. Je remontai le Se Moun pendant trois jours. Au-dessus d'Oubôn, il promène son cours sinueux au milieu de plaines où de nombreux troupeaux trouveraient d'excellents pâturages. Çà et là, de beaux bouquets d'arbres s'élèvent au-dessus des hautes herbes ; un rideau continu de ban-langs et d'euphorbiacées dessine au loin les contours de la rivière et de ses affluents. Parlons des plages de sable d'un éclat infini, mais

d'ailleurs peu ou point d'animation : les villages ont abandonné la berge pour se retirer dans l'intérieur du plateau. La voie fluviale n'est plus ici, comme sur les bords du Mékong, le moyen le plus commode de communication et de transport. Les routes par terre sont aussi faciles et plus directes ; le feu fait partout à l'homme une large place à travers la plaine. Ce mode primitif de défrichement n'a pas peu contribué à transformer les forêts épaisses qui jadis recouvraient le sol en prairies herbeuses, et le pied se heurte encore çà et là aux troncs noircis des arbres consumés.

Jusqu'à l'embouchure du Sam Lan, affluent de la rive droite, et point où je devais quitter la rivière, je ne rencontrai que quelques pêcheries. Raconterai-je ici l'affreux événement qui vint attrister pour moi cette pérégrination solitaire ? Muse, prête-moi tes accents les plus touchants, aide-moi à attendrir mes lecteurs sur la perte de ma fidèle Dragonne. Dragonne, chienne intelligente, ne s'était décidée qu'à regret à m'accompagner lors de mon départ de Cochinchine. Née pendant la guerre de Chine sur la canonnière dont elle portait le nom, elle avait déjà beaucoup couru le monde, et la préfecture de Cholon, que j'avais quittée pour entreprendre le présent voyage, lui paraissait un lieu admirablement choisi pour terminer sa carrière. Mère de nombreux enfants qui faisaient son orgueil et que l'on se disputait dans la colonie, fêtée de tous pour sa gentillesse et son savoir-faire, célèbre depuis longtemps par ses exploits cynégétiques, rien ne manquait à sa gloire ; elle n'aspirait plus qu'au repos. Elle avait donc énergiquement blâmé son maître de son inconstance, et elle pleurait toujours l'hospitalière demeure où elle avait vécu pendant trois ans. Son humeur s'était altérée ; elle était restée obéissante ; elle avait cessé d'être affectueuse. Les tours qu'elle savait exécuter lui avaient fait au Laos une renommée qui nous précédait partout. A la requête des plus hauts personnages, il avait fallu souvent la donner en représentation, et j'avais là un gagne-pain tout trouvé en cas de malheur ; mais un pareil rôle devant des gens qu'elle tenait pour barbares humilia sa fierté et augmenta son ennui. Elle essaya d'attenter à ses jours. A Bassac, elle se jeta

à l'eau à plusieurs reprises ; je réussis à la sauver. Mon départ d'Oubôn la séparait de son seul et dernier ami, Fox, le chien du docteur Joubert. C'en était trop. Le surlendemain de cette séparation, - je ne puis y penser encore sans douleur, - elle vint comme d'habitude se coucher auprès de moi dans ma barque et me fit quelques caresses plus tendres qu'à l'ordinaire. Au matin, quand je me réveillai, elle n'était plus là. J'interrogeai le Laotien de garde : il l'avait vue se jeter au milieu de la nuit dans la rivière et disparaître dans l'obscurité. Je parcourus la rive, elle était déserte ; j'appelai, ce fut en vain. Dragonne s'était noyée ou était devenue la proie des tigres. Il me fallut faire un violent effort sur moi-même pour ordonner aux bateliers de se remettre en route. Que ceux qui ont connu la pauvre bête ne refusent pas ici un regret à sa mémoire !

Le 14 janvier, j'arrivai à Si Saket, chef-lieu d'une province laotienne située à peu de distance du confluent du Sam Lan et du Se Moun. Je congédiai les gens d'Oubôn qui m'avaient conduit jusque-là, et je demandai aux autorités du lieu quatre chars à bœufs pour continuer ma route par terre dans la direction d'Angkor. Il me fallut attendre ces chars pendant un jour entier. Quelques colporteurs chinois et pégouans campaient en plein air, au milieu de leurs voitures de voyage, semblables à ces charlatans qui encombraient autrefois les places des petites villes de France.

Les Pégouans vinrent à moi et me montrèrent une sorte de certificat émané du consulat anglais de Ban Kok. Ils mirent l'obligeance la plus grande à me donner les renseignements que je leur demandai. Ils avaient parcouru la plus grande partie du Laos, et j'obtins d'eux des données politiques et géographiques qui, un an plus tard, m'étaient encore utiles. Ils m'offrirent quelques présents que je refusai, et me demandèrent une lettre de recommandation pour le consul de France à Ban kok. Je fus étonné de l'influence énorme que ces mots « consul falang », qui n'impliquent du reste aucune nationalité distincte, ont dans cette région, où n'ont pas encore pénétré les Européens. Le moindre bout de papier écrit en caractères romains est un excellent passeport, et un fragment

de lettre, informe et déchiré, est aussi bon pour cet usage qu'un diplôme parafé et scellé. C'est à l'aide d'une pièce de cette nature que des marchands birmans, se disant sujets anglais, prétendirent à l'impunité pour certains désordres commis à Oubôn pendant le séjour de l'expédition. Le roi, fort embarrassé de les voir se réclamer ainsi des autorités de Rangoun, recourut au commandant de Lagrée, qui déclina sa compétence, et essaya d'établir la différence de nationalité qui existait entre les « Falangs » de Rangoun et ceux de Saïgon. Ce petit incident, raconté dans la Revue des Deux-Mondes par M. de Carné, de façon à faire croire que ces Birmans possédaient réellement un passe-port signé des autorités anglaises, m'a valu une demande d'explications de la part du général Fytche, commandant les possessions anglaises en Birmanie. Cet officier songeait à rechercher les auteurs de cette fraude, aucune pièce de ce genre n'ayant jamais été délivrée par son administration. Je me suis hâté de lui apprendre, quelle était la nature du passe-port incriminé.

A Si Saket, la population se mélange de Cambodgiens dont la langue est à peu près comprise de tout le monde. Quoique restant toujours dans un pays soumis à Siam, je sentais que j'allais me retrouver bientôt sur le territoire de l'ancien empire khmer, si même je n'avais pas déjà franchi ses limites. Cette pensée me faisait trouver de l'intérêt au paysage le plus triste. En partant de Si Saket, on traverse une immense plaine dénudée où quelques arbustes rabougris se pressent autour des nombreuses mares disséminées dans tous les plis du terrain. C'est toujours auprès d'un de ces petits étangs que se groupent les maisons des villages ; les arbres fruitiers qui les entourent forment comme des îlots de verdure au milieu de cette vaste étendue que le feu a stérilisée. Au bout de sept ou huit lieues, la forêt reparaît, le paysage devient moins monotone ; la route serpente en ruisseaux de sable rose sous les arceaux ombreux d'une végétation luxuriante, et n'étaient les horribles cahots que le trot saccadé des bœufs coureurs imprimait à mon char dépourvu de toute espèce de ressort, mon voyage m'eût paru à ce moment une délicieuse

promenade. Les sao en fleurs embaumaient l'air d'un parfum suave ; les flamboyants étalaient au milieu de la verdure leurs immenses panaches rouges, auxquels les ca-sach, mêlaient leurs floraisons blanches et violettes. Çà et là quelques pins se mélangeaient aux essences tropicales, et leur feuillage connu venait rappeler la patrie absente. Une éclaircie se faisait dans le feuillage : les rizières apparaissaient, et, au fond, les cimes élancées de quelques palmiers annonçaient le prochain village.

Je m'étais presque exactement dirigé à l'ouest en remontant le Se Moun entre Oubôn et Si Saket ; de ce dernier point à Coucan, chef-lieu de la province suivante, je fis environ soixante kilomètres au sud. A Coucan j'étais en plein empire khmer et le cambodgien devenait la seule langue comprise des habitants. L'époque de la conquête par Siam de cette partie du Cambodge est déjà assez éloignée ; elle est antérieure de beaucoup à celle de l'enlèvement des provinces de Battambang et d'Angkor. Je fus à Coucan l'objet de la plus indiscrète curiosité : le gouverneur, oubliant son rang et l'étiquette, accourut me voir avec une suite nombreuse, au moment même où, suffoqué par la chaleur et la poussière du chemin, je commençais mes ablutions. Je m'informai de l'interprète Alexis, qui avait dû passer par ce point pour se rendre à Angkor. Il n'avait point paru ; peut-être avait-il pris une autre route. Le gouverneur m'affirma que d'ailleurs le Cambodge était pacifié et que je ne rencontrerais aucun obstacle. J'étais arrivé le soir à cinq heures ; je repartis le lendemain matin pour Sankea, chef lieu d'une petite province également cambodgienne, et que l'on m'indiquait comme le point de bifurcation de la route, dont un bras se dirige au sud vers Angkor, et l'autre à l'ouest vers Ban Kok. Sankea est dans l'ouest-sud-ouest de Coucan et à une dizaine de lieues. Le gouverneur, qui s'empessa également de venir me rendre visite, me persuada que je devais continuer ma route par Souren, qui était à l'ouest au lieu de m'enfoncer directement au sud comme j'en avais l'intention. De ce côté il n'y avait point de route praticable, disait-il ; il me parla de montagnes, ce que je compris difficilement au milieu de pays aussi plats que celui où je me trouvais et que celui vers lequel

je me dirigeais. Ce gouverneur était un Kouy, que je comblai de joie en lui faisant cadeau d'une pièce de cotonnade à carreaux rouges et d'une boîte d'allumettes hygiéniques. Je lui dis que j'avais hâte de repartir : une heure ou deux après mon arrivée, de nouveaux chars étaient prêts et je me remettais en route. Je fus bientôt inquiet et désappointé en voyant que la route que nous suivions inclinait de plus en plus vers le nord. J'essayai d'obtenir de mes guides quelques explications ; ils me répondirent évasivement que le gouverneur de Sourèn pouvait seul me faire conduire à Angkor, et je soupçonnai dès lors mon sauvage kouy de s'être déchargé sur un autre de la responsabilité de me faire rentrer dans le Cambodge. Il fallut me résigner à ce détour et à cette perte de temps. Par une sorte de compensation, J'appris que non loin de Sourèn se trouvaient des ruines khmers extrêmement importantes. Je me promis de les visiter si leur éloignement n'était pas trop considérable. Comme Coucan et Sankéa, Sourèn est le chef-lieu d'une province cambodgienne passée sous la domination siamoise. C'est un gros village, et sa position par rapport à Korat et à Ban Kok lui procure un certain mouvement commercial. Les ruines qu'on m'avait signalées se trouvaient dans le nord-ouest, à une petite journée de marche. Il aurait fallu consacrer deux jours au moins à cette excursion, qui était à l'opposite de la route que je devais prendre. Les circonstances où se trouvait l'expédition n'autorisaient point cette perte de temps, et j'abandonnai, non sans de vifs regrets, mon projet de visite.

Le gouverneur de Sourèn était absent, et celui qui le remplaçait, tout ahuri d'une aventure aussi surprenante que l'arrivée d'un Français dans son village, ne sut trop quelle attitude il convenait de prendre à mon égard. Il voulut exiger que j'attendisse le retour de son chef ; je m'y refusai ; mais je dus, pour obtenir de nouveaux moyens de transport, le menacer à plusieurs reprises de la colère du « consul falang ». Les chars qu'il me procura, après une journée entière d'attente, avaient ordre de ne me conduire que jusqu'au prochain village, et, au lieu de faire directement route sur le chef-lieu de la

province suivante, celle de Tchoncan, je dus subir un relais toutes les deux ou trois heures. Ce que j'usai de patience et de colère durant ce long trajet me restera toujours en mémoire ; toute ma furia francese venait se briser sans résultat contre l'apathique indolence des chefs de village qui me proposaient toujours de remettre mon départ au lendemain : les bœufs étaient au pâturage, les chars en réparation, la chaleur était bien grande, disaient-ils. L'un d'eux parut prendre tant de plaisir à me voir qu'il me proposa d'attendre pour repartir la confection d'un char tout neuf, dont il avait ébauché le timon. Vous n'en aurez que pour quatre ou cinq jours, me répéta-t-il plusieurs fois. Aucun de ces braves gens ne paraissait comprendre que l'on pût être pressé.

Le 22 janvier au soir, la plaine s'accidenta un peu, la forêt s'épaissit. La nuit était tombée depuis longtemps lorsque j'arrivai au village de Soukrom. Le chef de la localité parut considérer comme une grave affaire mon départ du lendemain ; de nouveau on me parla de montagnes, de précipices, d'impossibilité pour les chars d'arriver à la station suivante. Ne comprenant que très imparfaitement la langue, et ne croyant pas à l'existence de difficultés sérieuses dans la direction que je suivais, je crus que l'on n'employait vis-à-vis de moi qu'une de ces nombreuses ruses dilatoires à l'aide desquelles on avait coutume de tromper mon impatience. S'il y avait des difficultés, c'était une raison pour partir de meilleure heure le lendemain matin. - Mais le temps manquait d'ici là pour réunir des hommes. Je me mis à rire : les trois ou quatre conducteurs de chars qui m'avaient été nécessaires jusque-là me paraissaient faciles à trouver. - Mais il en faut bien davantage. - Je haussai les épaules et déclarai que je me contenterai de ce nombre. J'étais habitué à voir toujours les indigènes annoncer des difficultés et à ne rencontrer jamais les obstacles signalés. Je ne pris donc aucune objection au sérieux. Ma résolution paraissait si ferme, mon irritation de toutes ces fins de non-recevoir se trahissait si grande, que l'on se tut, et que le lendemain au point du jour, comme je l'avais exigé, trois chars à buffles étaient prêts. Je me remis en route. Le sol de la forêt

s'élevait graduellement et nous traversions successivement de petits ruisseaux qui paraissaient très près de leur source ; au dernier de ces cours d'eau, mes conducteurs demandèrent à s'arrêter ; il était encore de très bonne heure, et il valait mieux cheminer pendant que la chaleur était supportable. Je promis un repos vers midi. Mais plus loin il n'y a pas d'eau, me dirent-ils ; cette ruse avait été employée si souvent pour me forcer à choisir une halte à la convenance de la paresse des indigènes, je me trouvai si bien du système de n'en faire qu'à ma tête, que, sans en écouter davantage, j'ordonnai de continuer à marcher. Je cheminais à pied et en avant ; Renaud conduisait lui-même l'un des chars, et les deux autres Français se mirent à faire comme lui, en manière de passe-temps. Les indigènes en profitèrent pour se laisser attarder peu à peu, puis ils finirent par disparaître. Je m'aperçus au bout d'un certain temps que nous étions seuls, et cela ne laissa pas que de m'inquiéter un peu. Du côté du sud, la voûte de la forêt semblait devenir plus transparente, Tout d'un coup une éclatante lumière pénétra sous ses arceaux. Le sol nous manqua sous les pieds. La forêt prenait fin, et un immense horizon s'ouvrait devant nous. Ce fut pour moi comme une révélation : nous étions parvenus à l'arête du plateau que nous avons parcouru jusque-là. La plaine inférieure qui s'étendait à deux cents mètres environ au-dessous de nous était au niveau du Grand Lac, et ces deux cents mètres représentaient toute la hauteur dont nous nous étions graduellement élevés en remontant le fleuve de Pnom Penh à Oubôn.

Les bords du plateau étaient presque à pic. La muraille de grès qui les soutenait présentait une série de rampes irrégulièrement tracées en zigzag, à pente très inégale et très raide, où l'on distinguait les traces du passage des hommes et des chars. J'étais en présence de la difficulté que l'on m'avait signalée, et je compris alors la nécessité d'un grand nombre de bras. Il fallait décharger nos chariots, les démonter et les transporter pièce à pièce au bas du plateau. Retourner en arrière ou attendre des secours nous eût fait perdre un temps précieux. Je donnai l'exemple et tous les cinq nous nous mîmes résolument

à l'œuvre. Au-dessous de nous, à mi-hauteur environ, un rocher en saillie formait une plate-forme de huit ou dix mètres carrés de surface. Nous commençâmes par y conduire nos bêtes de somme qui, une fois dételées, faisaient mine de vouloir regagner leur village. Nos légers bagages les suivirent bientôt : le transport des chars fut beaucoup plus long et beaucoup plus fatigant.

Il était midi : le soleil dardait à pic sur nos têtes ; aucune ombre ne nous protégeait ; les rochers, que nous gravissions et que nous descendions sans cesse, nous brûlaient les pieds et les mains ; une soif ardente nous dévorait tous. Autour de nous, tout était aride. Le dernier ruisseau franchi était à plusieurs lieues de distance, encore n'était-il point facile d'en retrouver la route, au milieu des nombreux sentiers qui se croisaient dans la forêt. Il nous fut bientôt impossible de continuer notre travail ; nos gorges saignaient, nos voix devenaient rauques. Je n'eusse jamais cru que la soif put devenir une souffrance aussi vive. Les hommes se couchèrent découragés. Le plus profond silence régnait autour de nous. Seul, j'essayai de chercher encore : les bords du plateau se dentelaient sur notre droite en plusieurs gorges au fond desquelles croissaient quelques arbres ; là il pouvait y avoir dans le roc des cavités assez profondes pour conserver un peu d'eau provenant des pluies ou des suintements qui alimentent les ruisseaux de la plaine inférieure. Je trouvai en effet plusieurs lits de petits torrents : ils étaient tous à sec. Je commençai à perdre tout espoir et j'avais comme un nuage devant les yeux. Tout à coup des buissons d'un aspect vigoureux et d'une verdure fraîche attirèrent au-dessous de moi mes regards ; je me laissai glisser le long d'un rocher poli par la chute des eaux de pluie de la saison dernière : à mes pieds était un bassin rempli d'une eau claire et chaude. J'eus comme un éblouissement de joie. Je me jetai à plat ventre et je me mis à boire : il y avait là de quoi désaltérer largement tout le monde. Je reconnus bientôt qu'un sentier moins à pic que la route que j'avais prise conduisait à cet abreuvoir naturel. Je retrouvai des poumons pour signaler ma découverte, et au bout de quelques minutes hommes et bêtes

furent réconfortés. Dès que le plus fort de la chaleur du jour fut passé, nous reprîmes notre rude besogne. A dix heures du soir nous étions au bas du plateau, à l'entrée de la forêt inférieure : nos chars étaient remontés, nos buffles parqués auprès de nous. Mon Annamite Tei nous avait rendu les plus grands services en maniant ces farouches animaux que la vue d'un Européen mettait hors d'eux-mêmes. Quelque : arbres abattus gisaient çà et là ; nous mîmes le feu à l'un d'entre eux pour éclairer notre campement et nous protéger contre les bêtes féroces. Depuis la tombée de la nuit, les miaulements du tigre se faisaient entendre et nos bêtes paraissaient inquiètes ; le feu les rassura et elles vinrent d'elles-mêmes se coucher à l'entour.

Nous avions quelques provisions : du riz et des poules. Renaud les assaisonna en habile cuisinier. J'ai rarement fait un meilleur repas. J'étais enchanté d'avoir vaincu la difficulté et de me trouver à la tête de moyens de transport qui me conduiraient jusqu'au prochain Muong. M'approprier jusque-là les buffles et les chars de Soukrôm me paraissait d'excellente guerre vis-à-vis du village dont les hommes m'avaient abandonné.

Ce mince résultat de tant de fatigues m'échappa bientôt : vers quatre heures du matin, nous fûmes réveillés par le bruit de voix nombreuses s'appelant au-dessus de nos têtes. Des torches éclairaient du haut en bas la pente rapide au pied de laquelle nous nous trouvions. C'étaient les gens de Soukrôm, conduits par le chef même du village, qui accouraient à notre secours. Ils furent abasourdis de voir que nous n'avions plus besoin d'eux et ils se confondirent en excuses. Je leur avais prouvé que leurs impossibilités de la veille n'en avaient pas été pour moi, et que cinq Français pouvaient faire le travail de trente Laotiens. Je me gardai bien de leur avouer que quelques heures auparavant je n'aurais eu garde de me montrer si fier, et qu'in petto j'implorais ardemment leur présence.

Dès que le jour fut venu, nous nous remîmes en route. La forêt fit bientôt place à une plaine sablonneuse entièrement dénudée. Le pays, désert aux abords de l'arête du plateau, se peupla de nouveau et nous dûmes recommencer à changer de

véhicules et de conducteurs. Le 25 janvier, j'arrivai enfin à Tchoncan ; c'était le dernier Muong que je dusse traverser avant d'arriver à Angkor.

Tchoncan est encore une province cambodgienne passée en même temps que Coucan, Sourèn et Soukèa sous la domination siamoise. Le gouverneur, qui était Siamois de naissance, était absent ; mais son remplaçant fut aussi complaisant et aussi aimable pour moi que la seconde autorité de Sourèn avait été ennuyeuse et tracassière. Il me convia à un grand repas donné en l'honneur d'un riche Cambodgien qui se faisait bonze. J'assistai avec curiosité à une partie de la cérémonie. Les cheveux du néophyte furent complètement rasés ; il fut dépouillé successivement de tous ses vêtements et soumis à un examen sévère. Après de nombreuses offrandes faites par ses parents ou ses amis, et de longs discours dont le sens m'échappa, il revêtit la robe jaune qui allait le désigner désormais au respect de la foule.

Je recueillis, à Tchoncan, de nombreuses indications sur les ruines échelonnées sur ma route jusqu'à Siemréap. Non loin du village est un magnifique pont khmer, auprès duquel j'allai camper quelques heures. Les habitants le désignent sous le nom de Spean Teup (spean veut dire pont). Il est jeté sur le Stung Sreng, rivière qui va se jeter dans le Grand Lac et dont je devais, à mon retour, retrouver la source. En ce point, elle est très large et divisée par des îles en trois bras ; le pont se compose donc de trois tronçons ; le plus important, celui du milieu, a cent quarante-huit mètres de long, quinze mètres de large, dix mètres de hauteur au-dessus de l'eau et trente-quatre arches. Les rampes, qui sont en grès, sont supportées par des groupes de singes ; elles se terminent, comme à Angkor, par des serpents à neuf têtes ; le reste de la construction est en pierre de Bienhoa . A partir de ce point, les vestiges khmers réapparurent souvent ; je sentais que je me rapprochais d'Angkor, et je regrettai bien des fois la célérité qui m'était imposée. En même temps les villages devinrent plus nombreux et plus rapprochés ; les immenses espaces en friche qui les séparent sur le plateau d'Oubôn disparurent. Le pays est

partout admirablement cultivé en rizières ; la population en est douce, les habitations respirent l'aisance.

Cette partie du Cambodge, dont on ne soupçonne même pas l'existence, et que l'on croit purement et simplement habitée par des Siamois, m'a paru être plus fidèle aux anciens usages, et conserver plus intactes les traditions du passé qu'aucune autre région de cet ancien royaume. La situation intérieure de ces provinces, leur éloignement de toute frontière, de tout théâtre d'action, ont contribué sans doute à ce résultat, en leur évitant tout contact étranger. J'ai remarqué là certaines singularités de mœurs dont ; l'origine devrait être recherchée avec soin et pourrait fournir des indications historiques précieuses sur le passé des Khmers ; la manière d'ensevelir les morts paraît se rapprocher de ce que raconte, sur cette nation, l'écrivain chinois du treizième siècle cité dans les livraisons précédentes. Dans beaucoup de villages, j'ai rencontré, à l'écart des maisons, des bières à peine closes, abritées d'un léger toit en paille et soutenues par quatre piquets ; quelquefois une simple natte enveloppait le corps, qui était ainsi à la merci de toutes les bêtes sauvages.

La fertilité et la richesse de cette zone, qui est arrosée par de nombreux cours d'eau se déversant tous dans le Grand Lac, justifient le choix de la position d'Angkor pour la capitale d'un puissant empire. Malheureusement, la division actuelle du Grand Lac en deux dominations, celle de Siam et celle du Cambodge, interdit à cette magnifique contrée sa route commerciale naturelle, et la laisse isolée sans voies d'échange avantageuses. Ses produits, au lieu de descendre, par le lac et le fleuve, jusqu'à Saigon, prennent la route de terre, plus difficile et plus longue, qui mène à Ban Kok. Le manque absolu d'initiative d'une race en pleine décadence, l'intérêt qu'ont les mandarins à accroître sans cesse les relations commerciales avec la ville du gouvernement de laquelle ils dépendent, les rapports soupçonneux qui ne peuvent manquer d'exister entre les gouverneurs cambodgiens du protectorat et les gouverneurs pour Siam des autres provinces, sont les principaux obstacles au rétablissement du commerce sur le Grand Lac. Il n'est pas

rare, par exemple, de voir des Cambodgiens de l'une ou l'autre frontière retenus indûment chez leurs voisins : la communauté de race et de langue, les liaisons de parenté qui existent des deux côtés d'une frontière factice, fournissent mille prétextes à des vexations de ce genre, dont le but inavoué est d'augmenter les inscrits de la province, et par suite l'impôt. Cette situation est telle qu'il n'y a guère aujourd'hui que les Annamites qui exploitent la pêche si fructueuse de cette petite mer intérieure.

On voit de quelle importance serait, pour les populations du bassin nord-ouest du Grand Lac, l'unification de pavillon et d'influence sur ses rives. Il est bien fâcheux que nous n'ayons pas su arracher des mains de Siam la possession de ces eaux, qui sont le plus beau fleuron de la couronne du Cambodge et qui lui ont été injustement ravies. Cette restitution légitime, à laquelle notre diplomatie, mieux éclairée sur nos véritables intérêts, aurait dû faire consentir le gouvernement de Ban Kok, eût représenté, pour notre colonie de Cochinchine, l'accès à l'une des régions les plus riches de l'Indochine.

A quatre heures du soir, le 29 janvier, au sortir d'un petit bois taillis qui s'étend à l'ouest du mont Bakheng, je débouchai dans la plaine où s'élève la citadelle de Siemréap. C'était le moment de la moisson. Rien de plus riant et de plus animé que le paysage que cette plaine offre alors au voyageur. Toute la campagne a revêtu une teinte dorée. De nombreux troupeaux de bœufs et de buffles, au milieu desquels folâtraient les nouveau-nés de la saison, diaprent les rizières de taches rouges et noires d'où s'échappe un sourd murmure de grelots. Colosse isolé qui domine toute la création vivante, l'éléphant secoue lentement avec sa trompe la gerbe de riz qu'il vient de glaner dans le champ récolté. Dans le chemin creux qui serpente sur la plaine, passe parfois avec un bruit étourdissant de clochettes une légère voiture à bœufs qui éclabousse tout le paysage d'un épais nuage de poussière. Les lourds et lents chars à buffles se croisent partout, rentrant au village le riz qui va être emmagasiné dans les huttes en bambou lutées de terre glaise, d'où on le retirera au fur et à mesure des besoins. Sur les aires nombreuses disséminées dans les champs, des

attelages de buffles piétinent les gerbes, et après un long et monotone travail séparent le grain de l'épi. - Cadre ravissant de grâce et de fraîcheur, une longue ligne d'arbres à fruits, encadre tout ce tableau et cache les toits de chaume éparpillés sous leur ombre. Il n'y a que la végétation des tropiques qui puisse offrir une pareille variété de nuances et de formes : les cimes mobiles des bambous se jouent le long des troncs élancés des palmiers ; parmi ceux-ci, le borassus élève jusqu'aux nues sa raide collerette de feuillage et semble de sa colonne robuste soutenir tout cet édifice de verdure. Le cocotier échevèle ses longs et tremblants rameaux sur le large faite du tamarinier ; l'aréquier svelte se fait jour à travers l'épais feuillage des manguiers, et sa forme aérienne contraste vivement avec le massif échafaudage du banian qui s'étale à côté. Autour des cases, le papayer balance son léger parasol, et un rideau bas et continu de bananiers masque les troncs des pamplemoussiers, des orangers et des jacquiers. La sombre ligne des créneaux de la forteresse vient se dessiner sur ce fond riant. Que votre regard ne s'arrête point trop de ce côté : il pourrait y découvrir quelque tête humaine, desséchée au soleil et tristement balancée à l'extrémité d'un bambou. Le soir arrive ; le soleil s'abaisse derrière le rideau d'arbres qui cache la rivière et ses rayons décomposés mélangent la pourpre et l'émeraude ou se tamisent au travers du feuillage. Les troupeaux rentrent dans les parcs et les beuglements sonores des taureaux se mêlent aux cris brefs et plaintifs des buffles. Le silence et le calme se font peu à peu ; l'on n'entend plus que la note monotone et douce que la brise du soir fait rendre aux cerfs-volants captifs qui planent dans les airs et auxquels les habitants qui les lancent chaque année dans cette saison attachent de superstitieux présages. Quelques lumières s'allument dans les cases accumulées sur la rive droite de la rivière, à peu de distance de la citadelle, et dans l'intérieur de celle-ci, le bruit du gong et du tain-tain, successivement répété par tous les corps de garde, va marquer à de réguliers intervalles les veilles de la nuit.

Alexis n'avait pas encore paru à Siemréap, quoique, si on se le rappelle, il y eût plus d'un mois qu'il fût parti de Bassac pour cette destination. L'excellent gouverneur me reçut à merveille et me donna ainsi qu'à mon escorte la plus confortable hospitalité. J'avais hâte d'apprendre de lui des nouvelles de la colonie et du Cambodge. Elles étaient bien différentes de ce qu'on m'avait annoncé à Coucan. La révolte de Pou Combo avait pris des proportions de plus en plus grandes. Les provinces de Compong Soai et de Pursat s'étaient soulevées. Norodom avait été cerné à Pnom Penh, et il avait fallu que les troupes françaises livrassent un grand combat pour le dégager. Les entrées du lac, Compong Leng et Compong Chenang étaient gardées par les rebelles, et quand je parlai de continuer ma route jusqu'à Pnom Penh, le gouverneur d'Angcor se récria vivement. Mais je n'étais pas venu de si loin pour rebrousser chemin sans rapporter le courrier attendu. Je déclarai donc à mon hôte que ma résolution était inébranlable et que je tenterais de passer à tout prix. Je lui donnai même cette déclaration par écrit pour qu'on ne pût le rendre en rien responsable des conséquences de ma décision. Je lui remis aussi une lettre pour le commandant de Lagrée, qui informait mon chef de l'état des choses et du parti auquel je m'arrêtais. Il s'empressa d'expédier cette lettre par estafette à Tchoncan avec prière aux autorités du lieu de la faire parvenir de province en province dans la direction du grand fleuve.

Ces précautions prises, je m'occupai de mes préparatifs de départ. Le gouverneur n'offrit pour la traversée du lac une grande et forte barque qui lui appartenait, mais il n'y avait pas à songer à recruter mes bateliers parmi les Cambodgiens : les sympathies des gens de la province étaient pour Pou Combo et je pouvais trouver un traître parmi eux. Je préférai m'adresser aux Annamites qui résident à Siemréap et se livrent à la pêche sur le lac. Je trouvai là, avec la promesse d'une forte récompense d'argent, un équipage adroit, méprisant fort les Cambodgiens par habitude, et rendu courageux par la présence de Français bien armés. Je gréai ma barque avec soin, je la munis de haches pour couper les estacades qui

pourraient nous barrer le passage, de tombes, de combustible, en un mot de tous les ustensiles nécessaires, et, le 2 février, nous nous lançâmes sur le lac dont nous côtoyâmes la rive orientale. A la tombée de la nuit, nous passions devant Compong Main, dont la rivière sert de limite aux provinces d'Angkor et de Compong Soai. Nous entrions dans les eaux ennemies.

Le lendemain, comme nous nous étions engagés, pour déjeuner et : laisser reposer nos Annamites, dans la forêt noyée qui couvre les bords du lac, on vint me prévenir que deux barques armées venant du large se dirigeaient de notre côté. [...] à la longue-voie, elles me parurent être, en effet, des barques de guerre plumes de paon et pavillon rouge à la poupe ; lances, fusils et hallebardes plantées à l'avant de la chambre. Je fis cacher tout mon monde et préparer les armes. On pouvait nous prendre pour une simple pirogue de pêche, montée par des Annamites seulement. A grande portée de voix, je fis héler par mon patron les nouveaux venus : leur contenance témoigna de la surprise de se voir ainsi devancés. « Nous sommes les rameurs du mandarin de Compong Thom qui chemine par terre avec une escorte de dix soldats armés de fusils. Nous portons ses bagages. Et vous tous, qui êtes-vous ? répondirent-ils. - Peu vous importe, dit l'Annamite, passez au large, il n'y a ici rien de bon pour vous. » L'assurance de mon patron leur donna à penser. Le reflet d'un sabre-baïonnette leur fut sans doute renvoyé par le soleil. Notre barque était grande et pouvait cacher bien des soldats. Leur chef n'était point avec eux ; à quoi bon se compromettre inutilement ? Les deux barques s'éloignèrent sans mot dire. Ce fut la seule alerte de la journée.

Dans la nuit du 4 au 5 février, nous donnâmes dans les passes qui conduisent du lac au bras de Compong Luong et nous les franchîmes sans encombre. Au petit jour, nous passâmes devant le poste rebelle de Compong Prak. A notre vue le tam-tant fut battu sur la rive et l'on nous héla. : « Capitaine français (lui se rend à Pnom Penh, » telle fut la fière réponse de mon patron. Un grand silence s'ensuivit sur la rive quelques hommes coururent à droite et à gauche, cherchant du feu pour faire

partir leurs espingoles. Quand ils y réussirent, le courant nous avait mis hors d'atteinte.

Le soir, à cinq heures, j'aperçus le pavillon français flottant sur Compong Luong. La canonnière 28 y était au mouillage ; j'appris de l'officier qui la commandait que M. Pottier était à Pnom Penh et je continuai immédiatement ma route sur ce dernier point. J'y arrivai à onze heures et demie du soir.

Il faut avoir subi un long isolement au milieu de contrées étrangères, et être resté plusieurs mois privé de toute communication avec des gens civilisés pour bien comprendre la joie que j'éprouvai en me retrouvant, tout à coup au milieu de Français et d'amis. Leur surprise n'était moins grande que ma joie. M. Pottier, après avoir fait une tentative infructueuse pour nous faire parvenir notre courrier, s'était résigné à attendre et il n'était pas sans inquiétude à notre sujet. Comme il arrive toujours en pareil cas, des bruits fâcheux avaient circulé dans le pays sur notre compte deux membres de la commission avaient, disait-on, succombé aux fatigues et aux maladies de ce redoutable Laos. Je rassurai tout le monde et, à mon tour, je m'enquis des nouvelles de la patrie. Ce fut à ce moment que j'appris la guerre d'Allemagne et son dénouement. La nuit se passa à causer de tout et ; de tous et mes interlocuteurs retournèrent prendre un peu de repos, bien avant que ma curiosité fût entièrement satisfaite.

Le lendemain, je me hâtai de faire le dépouillement du courrier destiné, à l'expédition. Il contenait les passe-ports de Chine, si nécessaires pour continuer notre reconnaissance du fleuve au delà de Luang Prabang ; mais les instruments qui nous manquaient encore étaient restés à Saïgon, où ils dormaient à l'observatoire depuis leur arrivée de France. Je ne trouvai à emporter, faute de mieux, qu'un baromètre holostérique. Une grande partie de nos lettres particulières étaient également restées au chef-lieu de la colonie, et cette incurie, cet oubli étaient trop clans mes prévisions pour que je m'en affligeasse. M. Pottier m'offrit une canonnière pour me rendre à Saïgon ; mais si attrayante que fût cette offre, j'aurais manqué à mon devoir en l'acceptant. Tout retard pouvait être préjudiciable à

l'expédition, et le commandant de Lagrée comptait les heures. Mon voyage s'était déjà prolongé au delà de tous ses calculs, et il avait dû continuer à s'avancer dans le Nord. Chaque jour augmentait donc la distance qui nous séparait. Enfin j'avais à retraverser le Grand Lac, seul avec lui Annamite, et je ne voulais pas que le bruit de mon retour pût me précéder. Le 7 février. après avoir clos mon courrier pour l'amiral, j'allai avec M. Pottier rendre visite au roi Norodom, qui me remit une lettre pour M. de Lagrée. Pnom Penh offrait à ce moment un singulier aspect : un bataillon d'infanterie de marine y campait, et donnait à la ville une animation toute militaire. On était au milieu des fêtes du jour de l'an chinois, et malgré la guerre, les théâtres à grandes marionnettes mues par des ficelles, analogues à notre Guignol, les jeux de toute sorte attiraient une foule énorme sur la place du marché dont presque toutes les boutiques étaient fermées. J'eus quelque peine à faire mes provisions de route. Le lendemain, à huit heures du matin, je repartis pour Angkor, emportant le meilleur souvenir du bienveillant et hospitalier accueil de M. Pottier. Celui-ci ne laissait pas que d'être un peu inquiet, en me voyant repartir dans de telles conditions, et il me recommanda, si je rencontrais sur ma route la canonnière 28, je m'en faire escorter jusqu'aux entrées du lac. Ce secours me fut inutile. Je réussis à passer sans encombre, et le 13 février j'étais de retour à Siemréap. Alexis n'y était pas encore arrivé. Le courrier de l'expédition qu'il portait me sembla fort compromis. Le gouverneur d'Angkor était parti depuis deux jours pour Ban Kok, où il était appelé pour les funérailles du second roi de Siam. Je priai son frère qui le remplaçait d'expédier sur Pnom Penh notre interprète dès que celui-ci ferait son apparition et je me préparai à reprendre le chemin du Laos. Il fallait allonger mes étapes pour rattraper l'expédition le plus vite possible. Au lieu de suivre la route sinueuse que j'avais prise en venant, je résolus d'aller droit dans la direction du nord, pour rejoindre Oubôn. On m'objecta que je traverserais une zone déserte, dont certaines parties étaient impraticables aux chars. Nous n'étions plus que deux ; notre bagage était assez mince, malgré

ce que je rapportais de Pnom Penh. Je répondis que nous irions à pied.

La nouvelle route que j'allais suivre me faisait passer par Angkor Wat. Je consacrai une heure ou deux à revoir le temple. C'est un de ces monuments qu'on ne se lasse jamais de visiter. Je traversai la rivière d'Angkor et je me dirigeai vers la chaîne de Pnom Coulèn. Après en avoir gravi les premières pentes, je me trouvai au milieu d'une plaine complètement déserte, recouverte de hautes herbes et de quelques bouquets d'arbres. Sur l'un des points les plus élevés, je rencontrai des ruines khmers : ce sont des tours en briques dont la base est déjà profondément enfouie dans le sol. La décoration dont la surface extérieure est revêtue est d'une grande perfection de dessin et de moulage. Tout auprès se trouve un grand bassin à revêtement de pierre. Ces tours présentent cette singularité que, seules parmi les trente ou quarante monuments khmers que l'on connaît aujourd'hui, elles n'obéissent point à la loi qui veut que les façades en soient exactement orientées selon les quatre points cardinaux. Plus loin, le plateau s'ondule légèrement, de nombreux ruisseaux coulant tous vers l'est le sillonnent : nous nous trouvions sur la lisière d'une épaisse forêt, célèbre au Cambodge sous le nom de Prey Saa (en cambodgien, forêt magnifique). La route qui la traverse n'avait pas été pratiquée depuis longtemps. Il fallut que nos Cambodgiens nous la rouvrirent à coups de hache. L'unique char à buffles qui portait toutes nos affaires se trouvait souvent arrêté par des lianes ou par les arbres qui bordaient le sentier et dont les troncs grossis ne laissaient plus entre eux un espace suffisant. Nous étions alors obligés de les entailler à hauteur des essieux de la voiture. La nuit nous surprit un soir à ce travail ; une bande d'éléphants sauvages vint à passer et s'arrêta pour nous regarder faire. On distinguait vaguement à travers le feuillage les défenses blanches qui brillaient dans l'obscurité. En guise de passe-temps sans doute, le chef de la troupe appuya son large front contre un jeune arbre et se mit en devoir de l'ébranler ; ses compagnons vinrent à la rescousse ; un grand déchirement se fit dans le feuillage, et l'arbre vint tomber

à peu de distance de nous en travers de la route. Il avait environ un pied de diamètre et ce n'était pas un petit travail que de se débarrasser de la barrière que formaient son tronc et ses branches, enchevêtrés dans le feuillage voisin. Mes Cambodgiens se lamentèrent, et dans un premier mouvement de fureur, j'ajustai l'éléphant coupable de ce méfait ; mais les indigènes nie supplièrent de ne pas tirer, nie représentant que la bande entière se précipiterait sur nous. Je me rendis ; les éléphants s'éloignèrent en riant sans doute du bon tour qu'ils venaient de nous jouer. A minuit, nous terminions à peine de déblayer la route.

Le 18 février, nous sortions de Prey Saa, et nous quittions la province d'Angkor pour entrer dans celle de San Kèa. Quelques petits hameaux se montraient çà et là. Nous venions de faire cinquante kilomètres sans rencontrer un être humain.

Le lendemain, j'abandonnai toute espèce de véhicule ; j'engageai quelques porteurs, et, après avoir traversé le Stung Sreng très près de sa source, j'allai coucher en pleine forêt, au pied même du plateau d'Oubôn. Il était là aussi à pic qu'au point où je l'avais descendu, en venant de Sourèn. Mais à pied cette escalade n'était qu'un jeu. Au sommet du plateau, j'appris que je me trouvais à deux jours de marche de Coucan. Je n'avais pas assez appuyé dans l'est ; il ne me restait plus qu'à reprendre, à partir de ce chef-lieu de province, la route que j'avais déjà suivie.

J'appris à Coucan qu'Alexis avait enfin passé quelques jours auparavant ; se rendant à Angkor. Ce paresseux interprète avait prolongé outre mesure son séjour à Bassac, et, sans se préoccuper davantage de la mission qui lui était confiée, s'était laissé séduire par les beaux yeux d'une Laotienne qu'il avait prise pour femme. Après avoir consacré plus d'un mois aux douceurs de cet hyménée, il s'était enfin mis en route en promettant à sa nouvelle famille de revenir bientôt. Il avait, bien entendu, l'intention formelle de ne pas tenir sa parole : Alexis était catholique et légitimement marié à Pnom Penh, où sa femme était venue tout en larmes me demander de ses nouvelles.

Ce fut le gouverneur de Coucan qui me raconta la première partie de cette histoire ; j'achevai de lui conter le reste. Mes explications firent rire aux larmes ce haut fonctionnaire et toute sa cour, et la plaisanterie d'Alexis leur parut du meilleur aloi. J'avais fait changer à Phnom Penh les boutons et les galons d'uniforme de ma redingote de flanelle. L'éclat nouveau de mon costume éblouit les regards de mon interlocuteur, qui, après en avoir admiré et touché toutes les parties, finit par me proposer de le lui vendre. Naturellement, je refusai. Attribuant mon refus à la crainte de n'être pas assez payé, le gouverneur se fit apporter plusieurs nœuds et les étala sous mes yeux. Rien ne put me loucher. En désespoir de cause, il me supplia de lui permettre de revêtir pendant quelques minutes le vêtement tant convoité. Je finis par y consentir. Mais las ! j'étais bien loin de la puissante encolure de l'indigène et ses épaules nues ne purent se loger que difficilement dans l'étroite redingote. Raide, les bras en l'air, et n'osant faire un mouvement, le gouverneur s'offrit, plein d'orgueil, à l'admiration de l'assistance, dont le respect pour lui redoubla. Il fallut cependant se dévêtir, et ce fut avec un grand soulagement d'esprit que je rentrai en possession de mon unique costume de gala, sorti intact de cette épreuve redoutable.

Le 26 février, j'étais de retour à Oubôn. J'appris que l'expédition était partie le 20 janvier pour Kemarat, mais qu'elle avait dû quitter ce point depuis longtemps pour remonter le fleuve. Le chef-lieu de province le plus rapproché de Kemarat, sur les bords du Cambodge, était Ban Mouk ; je résolus de me diriger par terre sur ce dernier Muong, et, pour éviter tout retard, de faire la route à pied. Je repartis d'Oubôn le 27 février. Les environs en sont excessivement peuplés, et il m'arrivait de changer sept ou huit fois de porteurs dans le même jour. Plus de forêts, partout des rizières, des arbres fruitiers. Cette plaine entière sue le sel, que les habitants extraient par des lavages après la récolte du riz. Après avoir laissé, sur ma gauche, le petit Muong d'Amnat, et croisé la route que l'expédition avait suivie pour se rendre de ce point à Kémarat, j'entrai dans une zone plus accidentée et moins habitée. La forêt reparut. Le 1er

mars, j'arrivai au dernier village relevant d'Oubôn. Les hommes étaient fort occupés à la récolte ; on ne put me trouver, comme porteurs, qu'une douzaine de jeunes filles de dix-huit à vingt ans. Je me remis en route avec cette escorte, dont la gaieté et les éclats de rire donnaient fort affaire aux échos' de la forêt. La chaleur était lourde à supporter, et quoique la charge de chacune fût assez mince, les jeunes Laotiennes s'arrêtaient à chaque ruisseau ou à chaque source. Sans le moindre souci de l'étranger qui était témoin de leurs ébats, elles se débarrassaient aussitôt de leurs langoutis, et, dans le costume du paradis terrestre, se baignaient ou se versaient réciproquement de l'eau sur la tête. Je m'asseyais et contemplais d'un œil philosophique les gracieuses académies qui s'offraient à ma vue, un peu humilié cependant du peu de cas qu'on paraissait faire de ma présence. Ma grande barbe rassurait : aux yeux des indigènes, j'étais un vieillard à qui ce spectacle devait rester indifférent. La barbe n'arrive que fort tard au Laos, et reste toujours assez clair-semée. En calculant d'après le pays, je ne devais pas avoir vécu moins d'un siècle. La vertu de ces folles enfants ne courait donc aucun danger, et je n'essayai jamais de les détromper. Il n'en était pas de même de mon ordonnance annamite Tei, qui se prenait parfois à faire en mauvais laotien de beaux discours où il déployait toute l'éloquence et la galanterie imaginables. Mais il n'obtenait jamais pour réponse que les éclats de rire les plus moqueurs et les plus décourageants.

Le surlendemain, j'entrai dans la province de Ban Mouk ; les ondulations du sol étaient devenues de véritables collines, entrecoupées de ruisseaux à l'eau claire et vive. La forêt était d'une puissance et d'une beauté au-dessus de toute comparaison. Je n'ai jamais vu ailleurs de pareils géants végétaux, de semblables entrelacements de troncs et de branches. Je n'avais plus de jeunes filles, mais bien de vigoureux Laotiens comme porteurs, et je dus faire ce jour là une quarantaine de kilomètres sans en changer. A la tombée de la nuit, nous arrivâmes auprès d'un endroit habité : on entendait le bruit sourd des coups de hache résonner dans les

profondeurs du bois. C'était un village nouveau qui s'installait au milieu de la forêt. Nous nous dirigeâmes de ce côté pour y chercher un gîte. Tout d'un coup, des cris perçants éclatèrent à nos oreilles, et devant moi, à quelques mètres à peine, déchirant le feuillage dans un immense bond, parut et disparut un tigre qui emportait un enfant. Décharger mon revolver sur l'animal, crier à mes compagnons de jeter bas leur fardeau et de me suivre, nous élançer tous ensemble en criant à la poursuite de la bête féroce, fut l'affaire d'une seconde. Quelques instants après, nous étions auprès du bébé que l'animal, effrayé ou blessé, avait laissé tomber dans sa fuite. C'était un enfant de quatre ou cinq ans. Les cris qu'il continuait à pousser prouvaient surabondamment qu'il n'avait point encore rendu le dernier soupir. Je m'empressai de le relever, je le retournai dans tous les sens ; il n'avait pas une égratignure ! Il ne cessa pourtant de crier que lorsqu'il fut dans les bras de sa mère, qui accourait tout en larmes. Le père coupait des branches sur un arbre, quand son enfant, qui jouait non loin de là, avait été enlevé. Éperdu, il avait été donner l'alarme dans le village. Les détonations de mon revolver avaient guidé les habitants qui me prirent pour un Dieu sauveur, maniant le tonnerre. La soudaineté de mon apparition, ma physionomie nouvelle, mon costume bizarre donnaient à ce sauvetage quelque chose d'étrange et de miraculeux. En quelques minutes, j'eus à mes pieds tous les cochons, toutes les poules, tous les fruits dont disposaient ces pauvres gens, et que la mère, pleurant maintenant de bonheur, me suppliait à genoux d'accepter. Les hommes se mirent à me construire une case et je ne reçus jamais une hospitalité plus empressée. On voulait me retenir à toute force et l'on me promit la souveraineté de la forêt. Je refusai : malgré toutes les instances, je repartis le lendemain au point du jour. La mère me suivit pendant plusieurs lieues en me bénissant. J'ai songé souvent depuis que j'avais perdu une occasion unique de vivre heureux et tranquille.

Le 4 mars, j'arrivai à Ban Mouk ; l'expédition en était repartie depuis douze jours. Les autorités du lieu me remirent une lettre

adressée au commandant de Lagrée. Quel ne fut pas mon étonnement de reconnaître le pli que je lui avais envoyé d'Angkor, avant mon départ pour Pnom Penh. J'avais devancé la poste indigène. A Ban Mouk, je retrouvais le grand fleuve, que j'avais cessé d'apercevoir depuis notre entrée dans le Se Moun, il y avait plus de deux mois. Je n'avais qu'à le remonter le plus rapidement possible, sûr maintenant de rencontrer l'expédition le long de ses rives. Le 5 mars, je repartis dans une petite barque. Je n'étais point fâché, surtout pour Tei, l'Annamite qui m'accompagnait, de changer de mode de transport. Le pauvre garçon, peu habitué à la marche, avait les pieds enflés ; il y avait sept jours consécutifs que nous allions à pied, en faisant trente à quarante kilomètres par jour, sous un soleil de plus en plus ardent.

Le 6, je ne faisais que toucher à Peunom, grand village de la rive droite, où se trouve une pagode renommée. Une fête s'y préparait, et de tous côtés, des familles entières se rendaient au temple les mains chargées d'offrandes. J'avais trop grande hâte de rejoindre mes compagnons de voyage, pour aller voir un monument qu'ils avaient déjà dû visiter. Le lendemain, je passai à Lakon, chef-lieu de province où se trouve établie une petite colonie annamite. Tei s'aboucha avec ses compatriotes et leur donna des nouvelles de la basse Cochinchine. Enfin, le 10 mars, j'aperçus avec un léger battement de cœur le pavillon français flottant au milieu des palmiers, sur la rive de Houtén. J'avais enfin rejoint l'expédition : c'était mon trentième jour de route depuis Pnom Penh, et j'avais parcouru 1660 kilomètres depuis que je m'étais séparé, à Oubôn, du commandant de Lagrée. Il y avait un mois que je n'avais dit ou entendu un mot de français. Je laisse à penser si j'eus hâte de me dédommager.

F. GARNIER.

V

Mort de M. Louis de Carné. - Détails rétrospectifs sur le voyage, donnés par M. Delaporte.

Il en est bien peu, parmi ceux qui ont supporté les angoisses du siège de Paris, qui n'aient appris, à la fin de cette longue réclusion, la perte d'un parent ou d'un ami, douleur nouvelle à ajouter à toutes celles qu'ils venaient d'éprouver. C'est à ce moment que les trois membres de la commission d'exploration du Mékong, qui ont participé à la défense de la capitale (1), ont appris la mort d'un de leurs compagnons, dernier tribut prélevé par l'impitoyable faucheuse dans leurs rangs déjà éclaircis. Les lecteurs du Tour du Monde voudront bien me permettre, avant de reprendre un récit si longuement interrompu par les événements, de consacrer quelques lignes de sympathiques regrets à la mémoire de cet estimé collègue.

M. Louis de Carné a succombé en Bretagne, dans le courant de novembre dernier, aux suites des fatigues endurées pendant le voyage d'exploration auquel il avait pris part. C'était, on s'en souvient sans doute, le plus jeune des membres de la commission, au sein de laquelle il représentait le ministère des affaires étrangères. Il avait à peine vingt-huit ans. D'un tempérament ardent mais impressionnable et délicat, le corps n'a pu résister chez lui aux dures épreuves qui avaient laissé intacte son énergie morale, et, depuis son retour en France, il avait constamment souffert de maladies dont le germe avait été contracté en Indo-Chine. C'est une victime de plus à ajouter au long martyrologe des sciences géographiques. M. de Carné a publié en 1869-70, dans la Revue des Deux-Mondes, une série d'articles, impressions et souvenirs du voyage qui lui a coûté la vie. Ce récit, écrit d'un style élevé et soutenu, sobre d'incidents et de faits, riche d'appréciations, dénote un talent d'observation, parfois inexpérimenté, mais toujours ingénieux et fin.

J'ai regretté que les dissentiments qui se sont élevés entre M. de Carné et moi l'aient empêché de prendre part à la rédaction de la relation officielle du voyage. J'ai oublié depuis longtemps ces dissentiments, et je ne nie ressouviens aujourd'hui que

pour le regretter, du hardi et spirituel compagnon avec qui deux ans de fatigues et de dangers m'ont été communs.

Je vais maintenant laisser la plume pendant quelque temps à M. Delaporte, que les lecteurs du Tour du Monde connaissent déjà par ses intéressants dessins. Chargé pendant ma maladie et mes diverses absences de me remplacer dans mes fonctions géographiques, il a dû faire seul plusieurs excursions, pendant lesquelles il a recueilli quelques nouveaux détails de mœurs qui compléteront la rapide esquisse que j'ai déjà faite moi-même du Laos inférieur. M. Delaporte continuera en même temps le récit du voyage de la commission, que j'avais quittée, si on se le rappelle, à Oubôn, au mois de janvier 1867, jusqu'au moment où je l'ai rejointe à Houten, au mois de mars de la même année.

Stung Treng. - Maladie de M. Garnier. - Cataractes de Khon. - Séjour à Bassac. - Scènes de mœurs.

Le lecteur se souvient de nous avoir vus campés à Stung Treng, sur le bord du Sé Cong. C'est là que nous le prions de vouloir bien revenir avec nous et c'est à ce moment que nous reprendrons le récit du voyage.

Pendant le cours de l'exploration du Mékong, les membres de la commission durent plusieurs fois se séparer pour se rendre parallèlement aux différents points qu'il était intéressant de visiter, sans apporter de retard au cours du voyage. Souvent aussi la fatigue et les maladies forcèrent les uns ou les autres d'interrompre leurs travaux, qui temporairement étaient alors confiés à leurs compagnons.

C'est pour suppléer M. Garnier pendant une maladie et pour rendre compte de la partie d'exploration du fleuve faite sans son concours que nous avons été amené à prendre la plume. Nous avons cru devoir réunir ici tout ce que nous avons à dire, bien que cela nous exposât à rappeler des parties du voyage déjà connues. Nous prions le lecteur de vouloir bien maintenant se reporter à Stung Treng.

Nous étions campés dans une petite case en bous sur le bord de la rivière ; en cet endroit qui est près de son confluent avec le Mékong, le Sé Cong présente une largeur d'environ huit cent cinquante mètres, tandis que celle du fleuve dépasse deux

mille cinq cents ; ses rives sont couvertes de forêts sauvages et touffues. La saison des pluies était commencée, le Sé Cong s'était déjà élevé de plusieurs mètres en une nuit ; toutes les pirogues du village couvraient la rivière, arrêtant au passage les grands troncs d'arbres déracinés et entraînés par l'inondation. C'est ainsi que chaque année le village se procure à peu de frais sa provision de bois, que l'ont se charge de transporter elle-même jusqu'au pied des habitations.

Le commandant de Lagrée avait, dès l'arrivée, gagné la faveur du chef des bonzes en lui faisant cadeau de quelques images pour sa pagode. Nous apprîmes de lui qu'outre la ruine en briques de la pointe de Stung Treng, il en existait d'autres plus belles sur la rive droite du Mékong, en face de l'embouchure de la rivière. Aussitôt nous résolûmes de nous y rendre. Munis de quelques légers cadeaux, nous traversâmes, le fleuve dans une petite pirogue, pagayant nous-mêmes, et nous allâmes demander un guide au chef du village le plus voisin des ruines. Celui-ci se fit, suivant l'usage, beaucoup prier et finit par nous donner deux hommes avec lesquels nous nous enfonçâmes dans la forêt. Il est à remarquer qu'au Laos, quand une pagode a été abandonnée, on ne la répare jamais, on la laisse tomber en ruines, et si ce lieu sacré est isolé dans la forêt, les Laotiens se détournent généralement pour ne pas troubler la solitude du monument et pour éviter les esprits qui dans leur croyance se plaisent à le hanter. Nous avançons en chassant, et nous atteignîmes bientôt un lieu marécageux couvert de grands arbres entremêlés de bambous et d'épaisses broussailles. Puis nous suivîmes quelques instants un sentier rarement fréquenté par les hommes, et nous aperçûmes enfin cachées au milieu du feuillage les vieilles tours en briques que nous cherchions. Il y en avait encore trois debout : deux assez grandes, mais en mauvais état, la troisième, espèce de sanctuaire de cinq à six mètres de hauteur à peine, était mieux conservée. Nous nous empressâmes de la débarrasser des lianes qui nous en cachaient la vue et nous aperçûmes des détails d'une délicatesse et d'une perfection que nous ne nous attendions pas à trouver en pareil lieu.

L'édifice se composait de quatre murs construits en briques épaisses et solides, recouverts d'une espèce de pyramide tronquée formant escalier, et qui jadis devait être terminée par une flèche dorée. Les murs étaient ornés de soubassements ; de pilastres, de frises, de corniches fines et élégantes. On remarquait surtout deux guirlandes très-délicatement travaillées, composées l'une de fleurs, l'autre d'oiseaux aux ailes étendues : le tout en briques moulées, qui sont ce que j'ai vu de mieux en ce genre dans les vieilles ruines du Laos.

Dans l'antiquité, les Laotiens construisaient en magnifiques blocs de pierre les monuments dont nous vîmes les admirables ruines à Bassac et à Angkor puis vinrent les monuments en gosses briques, beaux encore et solides. Peu à peu leurs descendants ont perdu le secret de cette dernière fabrication et les briques actuelles, beaucoup plus petites et moins serrées de grain, ne résistent pas longtemps aux attaques des éléments. Les Laotiens de nos jours construisent encore avec goût ; leurs pagodes, quoique édifiées sur des modèles peu variés, charment l'œil par leurs flèches, par leurs toits relevés en courbes élégantes et artistement étagés, et par leur mille ornements ; mais elles ne sont pas de longue durée.

Le sanctuaire que nous visitâmes était âgé d'un bon nombre de siècles, à en croire la tradition, d'accord avec l'archéologie. Pendant que nous poursuivions nos recherches, nous fûmes surpris par une pluie battante, un véritable déluge comme on en voit souvent en cette saison ; nous cherchâmes à pénétrer dans l'intérieur du sanctuaire par une porte à demi enterrée et obstruée de branches et de feuillages. En y entrant, nous fûmes assaillis par une multitude de chauves-souris, dont l'odeur suffocante suffit pour nous arrêter. Cependant la pluie nous avait tellement trempés, qu'à mon grand regret il me fut impossible de dessiner ce remarquable monument.

Déjà mes compagnons avaient repris la route du village, pensant retrouver sans peine le chemin qu'ils venaient de parcourir dans la forêt ; je les suivis en compagnie des deux guides, qui semblaient ne vouloir pas m'abandonner seul au milieu des ruines. Au moment où nous arrivâmes au village,

nous trouvâmes le vieux chef tout seul, assis sur sa natte, et occupé à chanter mélancoliquement, en s'accompagnant sur la grande guitare du pays, un air qui semblait composé pour la circonstance. Le temps s'écoula ; l'orage avait recommencé avec une grande violence, et nous ne voyions pas arriver mes compagnons. Les villageois s'émurent et bientôt ils se dispersèrent dans les environs, cherchant et appelant les chasseurs égarés. Ceux-ci revinrent enfin couverts de boue, les vêtements en désordre. Malgré le mauvais temps, ils avaient continué à chasser et s'étaient perdus dans les marais. Il était temps qu'on les retrouvât ; autrement ils eussent couché dans la forêt, et les gens du pays affirmaient que le tigre n'était pas loin. Tout ce que nous avions dans nos poches passa aux mains des habitants du village et nous suspendîmes au cou du jeune fils du chef une belle piastre bien brillante, en témoignage de notre reconnaissance. Puis nous nous hâtâmes de traverser le fleuve et de regagner Stung Treng, où on commençait aussi à être inquiet sur notre sort.

En attendant le départ, nous fîmes quelques reconnaissances dans la forêt voisine, où abondaient gibier et hôtes féroces de toutes sortes. Elle était déjà marécageuse et malsaine, et nous en rapportâmes nos premières fièvres. Pendant ce temps, le commandant le Lagrée réunissait à grand'peine les barques nécessaires à la continuation du voyage. Le 10 août, nous nous mîmes en route.

Une de nos barques transportait M. Garnier sans connaissance : son état presque désespéré nous faisait concevoir les plus grandes craintes. Déjà, dès le début du voyage, le Dr Thorel avait été le premier gravement atteint ; peu de temps après, épuisé par les fatigues et les émotions que lui avait causées l'exploration si dangereuse du cours du fleuve, M. Garnier tomba malade à son arrivée à Stung Treng. Son état s'aggrava rapidement, et pendant huit jours il nous causa de vives inquiétudes. Heureusement la maladie devait bientôt céder, et grâce aux soins des docteurs Joubert et Thorel, notre collègue, après quelques semaines de convalescence, pourrait reprendre le cours de ses travaux. Que n'en a-t-il été de même pour nos

deux autres compagnons de voyage si malheureusement ravis à notre affection : l'un, le commandant de Lagrée, notre chef si aimé et, si regretté, mort. Hélas ! sur une terre lointaine et dans un des moments les plus critiques de notre expédition, sans avoir pu goûter le plaisir et la gloire du retour : l'autre ; M. Louis de Carné, notre ami, si distingué par le cœur et l'intelligence, qui n'a revu le sol de la France que pour y souffrir pendant de longs mois et succomber enfin à une maladie causée par les fatigues de notre long voyage.

Après avoir traversé le Sé Cong en face de Stung Treng, nous nous mîmes en marche le long de la rive gauche du Mékong, tantôt remontant près du bord, tantôt naviguant dans quelque bras latéral où le courant était moins violent, ou même au milieu des arbres en pleine forêt inondée. Toutes les fois que nous rencontrions un torrent, une barque légère allait attacher à la rive opposée un câble en rotin, sur lequel chacune des grandes barques se halait successivement pour traverser le grand courant. Si parfois le câble venait à casser, la barque, tournoyant rapidement, était entraînée vers le milieu du fleuve, et bien que l'on fit force de rames, elle ne parvenait à regagner la rive que bien loin de son point de départ.

Chaque soir nous faisons halte, soit sur la rive_ soit au pied de quelque grand arbre dans la forêt. Le repas, rapidement préparé, était servi sur une natte ou sur de larges feuilles de bananier sauvage ; des lianes tortueuses nous servaient de sièges, et, s'il pleuvait, quelque énorme banyan ou le feuillage épais des plantes grimpantes nous servaient d'abri.

Pendant cette partie de l'exploration, le ciel fut presque toujours chargé de nuages ; le léger toit de feuilles qui recouvrait nos barques était souvent traversé par les pluies, et ne servait guère qu'à nous garantir du soleil, dont les rayons étaient brûlants dès qu'ils perçaient les nuages.

Un soir, nous nous étions arrêtés à l'embouchure d'un torrent ; après souper, nous nous étendîmes sur des nattes au fond de nos barques. Le ciel était noir, l'air lourd et chaud, tout annonçait un orage. Vaincus par la fatigue, nous commençons enfin à trouver quelque repos dans le sommeil, malgré le bruit

lointain de l'ouragan. Tout à coup nous fûmes réveillés par une pluie torrentielle qui, nous inondant entièrement, remplit nos barques.

Au milieu du désordre des éléments, un bruit sourd et grandissant arriva à nos oreilles ; l'eau s'agita avec fracas, et nous vîmes s'avancer une grande ligne d'écume. En quelques secondes elle se rua sur nous, nous couvrit ainsi que nos barques et entraîna celles qui étaient mal attachées. Pendant les premiers instants le désordre fut inexprimable : des cris de détresse se faisaient entendre, les pirogues s'entre-choquaient ou étaient heurtées par quelque tronc d'arbre entraîné à fleur d'eau. Par bonheur, le danger passa vite : toutes les barques avaient pu s'accrocher à quelque branche ou à quelque rocher, et, au point du jour, nous pûmes constater que si notre matériel avait subi de graves avaries, du moins notre personnel était sain et sauf. Le violent orage que nous avons entendu au loin, avait élevé le niveau du torrent d'une douzaine de pieds pendant la nuit ; mais cette crue si rapide ne devait durer que quelques heures, et déjà les eaux commençaient à baisser.

Nous poursuivîmes notre navigation, sur la rive, au milieu des arbres. Les forêts avoisinantes étaient sauvages, la végétation épaisse et luxuriante ; des troupes de singes et d'écureuils des espèces les plus variées peuplaient les grands arbres, parmi lesquels nous admirions parfois un superbe yao, le roi de ces forêts, dont le tronc, s'élève souvent sans aucune branche à la hauteur de vingt-cinq ou trente-mètres, et dans lequel les Laotiens creusent leurs pirogues. A peine apercevions-nous de temps en temps quelque bête fauve qui le matin venait boire au bord du fleuve : le silence de la nuit était au contraire fréquemment troublé par les cris des hôtes habituels de la forêt : le cerf, le tigre et l'éléphant.

Le 17 août, à la halte du soir, nous venions de gravir une petite colline pour admirer les derniers feux du soleil couchant, quand nos bateliers appelèrent notre attention sur un grondement lointain qui se confondait avec le murmure du vent dans la forêt. C'était le bruit de la grande cataracte de Thon, l'une des

merveilles les plus grandioses qu'il soit donné au voyageur de contempler, et l'objectif de nos désirs depuis plusieurs mois.

Encore quelques heures de marche et nous allions donc jouir d'une de ces rares émotions qui récompensent amplement le voyageur de ses fatigues. Le matin, nos bateliers, plus gais qu'à l'ordinaire, halaient ou poussaient vigoureusement nos barques au milieu des rochers ; des arbres submergés et des vieux troncs encore attachés au rivage. On sentait que leur rude corvée touchait à son terme ; à notre arrivée à Thon, nous devions, en effet, leur rendre la liberté pour prendre de nouvelles barques au-dessus de la cataracte. Quant à eux, pour regagner Stung Treng, ils n'avaient qu'à se laisser emporter par le courant rapide pendant une seule journée. Pour faire en montant le même trajet, il nous avait fallu huit jours.

Après avoir franchi les nombreuses pointes d'îles et d'îlots qui encombrant le lit du fleuve, de nos barques nous découvrîmes une magnifique nappe d'eau encadrée par un berceau de verdure, et s'étendant jusqu'au pied de collines boisées qui forment dans le lointain une petite chaîne de montagnes. C'est ce massif rocheux, qui, barrant la plaine, arrête le fleuve, le force à détourner quelque temps son cours, pour venir surmonter l'obstacle au point où il est le moins élevé. Nous approchions ; à chaque instant le bruit des mille chutes, qui embrassent une étendue de plus de dix kilomètres, se faisait entendre avec plus de force. Nous traversâmes successivement les cinq ou six bras du fleuve, séparés par des îles qui font elles-mêmes partie de l'immense barrage. A chaque passage il fallait d'abord s'élever dans le courant ; puis, la barque quittant le bord, se lançait de toute sa vitesse à force de rames ; elle franchissait ainsi diagonalement le courant fort rapide, et venait aborder à quelques centaines de mètres plus bas sur la rive opposée. Presque partout la profondeur était considérable ; la sonde, quand on pouvait s'en servir, accusait dix, quinze, vingt mètres et même davantage.

Nous nous engageons enfin dans un étroit torrent, avançant d'arbre en arbre, de rocher, en rocher ; le torrent se resserre encore ; le fracas augmente, puis devant nous une belle nappe

d'eau tombe écumante du milieu des rocs élevés. Déjà nous nous demandons avec quelque anxiété quel nouveau moyen nos intrépides bateliers vont employer pour nous faire franchir ce passage dangereux, quand heureusement, au détour d'un massif de verdure, nos barques abordent à une toute petite plage dans le bassin même qui baigne le pied de la cascade. Nous sommes arrivés à l'île de Thon, qui donne son nom à toute la cataracte.

Du débarcadère au village où nous devions camper il n'y a pas deux kilomètres ; on gravit d'abord un étroit et charmant sentier dans la forêt, puis on suit, au milieu des rizières, le chemin boueux qui conduit au village. Nos barques furent vite déchargées, et nos bagages rapidement transportés à dos d'hommes ou dans un vieux char à buffles que le chef du village mit à notre disposition. M. Garnier était encore d'une extrême faiblesse. Nos docteurs l'installèrent dans un hamac, veillant sur lui et recommandant (précaution inutile) la plus grande attention aux gens qui le transportaient. Depuis quelques jours déjà notre inquiétude sur les suites de la maladie avait diminué. Ce fut pourtant seulement à partir de son arrivée à Khon que M. Garnier reprit complètement connaissance et fut tout à fait hors de danger. Au milieu de cette splendide nature, sous les flots de ce soleil ardent, tempéré par l'ombre des grands arbres et la fraîcheur des eaux de tous côtés retombant en poussière, il y avait plaisir à voir notre compagnon renaître à la vie, regarder étonné le paysage étincelant, interroger ses voisins, s'interroger lui-même comme s'il sortait d'un rêve et comme si toutes ces beautés n'étaient pour lui qu'une illusion prête à s'évanouir.

A peine le chef de l'île de Thon, excellent Laotien, encore alerte et hardi comme un jeune homme, malgré ses soixante ans, nous eut-il installés dans notre campement, qu'à l'aide de guides et de renseignements nous partîmes à la découverte.

Pendant la saison des pluies, quand les eaux sont hautes et non-seulement remplissent le lit du fleuve, mais souvent encore débordent sur les campagnes environnantes, le petit nombre des commerçants qui remontent le fleuve sont, comme nous

l'avons été, forcés de changer de barques à Khon. Dans la saison sèche, au contraire, il existe un canal sinueux et allongé, une sorte de torrent par lequel, au prix de mille fatigues et de mille dangers, les Laotiens familiarisés avec la difficile navigation du fleuve peuvent haler leurs barques vides et continuer leur voyage. Les barques sont alors déchargées à l'entrée du canal et leur chargement est transporté par terre jusqu'au-dessus de la cataracte, au lieu du nouvel embarquement.

Le commandant de Lagrée s'occupa d'abord d'étudier en détail cet important passage ; tâche rendue périlleuse et difficile par la hauteur des eaux, et qu'il réussit cependant à mener à bonne fin. Pendant ce temps, de mon côté, je parvenais à atteindre, sur la rive gauche du bras de Papheng, la chute de ce nom, la seconde en grandeur et la plus pittoresque de celles qui composent l'ensemble de la cataracte.

Au milieu des rochers et des îlots de verdure, une énorme masse d'eau se précipite d'une hauteur perpendiculaire de vingt mètres pour rejaillir en flots écumeux, puis retomber encore de rocher en rocher, et disparaître sous la végétation de la forêt. Du rivage, je ne pouvais apercevoir qu'une partie du tableau : il me fallut grimper sur un arbre pour jouir du coup d'œil de l'ensemble de cette chute, qui s'étend sur une largeur de près de mille mètres ; puis, m'accrochant aux branches et aux rochers, je descendis jusqu'à l'eau. Sur le bord était rejeté un grand tronc d'arbre déraciné, et plus loin on voyait le cadavre d'un caïman emporté et brisé par le courant. L'eau roulait avec bruit à mes pieds sous le soleil brûlant, chaque goutte de la cascade, chaque feuille humide étincelait. La voix de mon guide, que j'entendais à peine au milieu du fracas de ces chutes, m'arracha à la contemplation de ce splendide spectacle. Nous regagnâmes la pirogue amarrée quelques centaines de mètres plus haut, et, repassant le bras de Papheng, je repris le sentier qui conduit à Khon.

Chemin faisant, je m'informai du meilleur moyen de bien voir la grande chute de Salaphé, la plus importante de toutes, qui s'étend sur une largeur de deux mille mètres, au pied même

des montagnes, et qu'on nous avait dit être inabordable. Le lendemain, je me fis conduire dans un îlot rapproché de la chute, en amont. Avant de partir, mon guide s'était livré à de singuliers préparatifs, dont je n'avais pu comprendre le but, malgré tous les efforts qu'il s'était évertué à faire pour me l'expliquer. Relevant jusqu'à la ceinture son léger langouti, il s'était enduit les pieds et les jambes d'une composition de chaux et de jus d'arec. La précaution était loin d'être inutile, car à peine avions-nous abordé l'îlot, que mon Laotien nie montra sur le sol des myriades de sangsues, les unes fines comme des aiguilles, les autres plus grosses, atteignant parfois la longueur de six ou sept centimètres. A notre approche, elles se levaient, se dressaient sur chaque feuille morte, sur chaque brin d'herbe, et, de tous les côtés, bondissaient pour ainsi dire jusqu'à nous. L'enduit dont mon compagnon s'était couvert les jambes le préservait de leurs morsures ; pour moi, au bout de peu d'instant, j'étais devenu la proie de quelques dizaines de ces animaux, qui montaient à qui mieux mieux sur mes jambes et me faisaient force saignées. Impossible de m'arrêter pour me débarrasser de ces ennemis acharnés ; pour une sangsue que je faisais tomber, il m'en venait dix nouvelles. J'avisai un grand arbre aux environs ; je pris ma course ; je grimpai rapidement, et lorsque je fus hors de l'atteinte de ces maudites bêtes, je songeai à me délivrer de celles qui me faisaient subir leurs incommodes piqûres : je quittai mes vêtements, et j'arrachai les sangsues une à une. J'avais peine à leur faire lâcher prise ; ma ceinture ne les avait pas arrêtées dans leur ascension, car j'en trouvai une qui s'était glissée jusque sur ma poitrine.

Je profitai de ma position élevée pour monter plus haut encore. Du sommet de mon arbre, à plus de trente mètres du sol, ma vue embrassait l'horizon pardessus la plupart des autres arbres environnants ; à mes pieds se déroulait le magnifique panorama du fleuve au-dessus des cataractes s'étendait une immense nappe d'eau, d'où émergeaient des milliers de bouquets de verdure ; plus bas, au pied des collines, des flots d'écume entraînés par le vent disparaissaient dans les profondeurs de l'horizon. Le coup d'œil était imposant ; mais je

n'étais pas encore devant la grande chute de Salaphé, que nous entendions gronder au-dessous de nous et que nous n'avions pas encore pu contempler dans toute son immensité. Cette chute est séparée de l'île de Khon par quelques îlots couverts d'arbres et de rochers, qui de ce côté en masquent presque entièrement la vue.

Nous dûmes donc entreprendre une nouvelle expédition, en changeant cette fois nos préparatifs. Quelques-uns de nos hommes d'escorte m'accompagnaient : l'un d'eux s'était muni d'une ligne de sonde. Après, avoir traversé un petit bouquet de bambous situé sur le chemin qui, un peu plus bas, conduit au débarcadère des pirogues pendant la saison des eaux basses, nous obliquâmes sur la droite et nous gagnâmes la rive. Notre guide, complètement nu cette fois, nous fit signe de l'attendre un instant. Attachant alors un des bouts de la ligne de sonde à un arbre, il s'élança à la nage vers l'îlot opposé, traversa comme un poisson un courant d'une extrême violence, et bientôt prit pied sur un rocher qu'il connaissait. Se halant alors aux branches d'arbres courbées par le courant, il amarra quelques mètres plus haut l'autre bout de la ligne. Je me dépouillai aussi de mes vêtements, et, moitié nageant, moitié m'aidant de la ligne, je parvins à suivre la direction de mon guide, non sans de violents efforts. La rapidité du courant était telle que, pour ne pas lâcher la ligne qui me coupait les doigts, il me fallait la certitude qu'au-dessous de moi, et tout près, le torrent faisait un saut de quinze mètres de haut, où j'aurais infailliblement été entraîné et brisé sur les rochers.

Parvenus sur l'autre bord, nous nous glissâmes à travers les pierres, les lianes et les branches le grondement des eaux se transformait en un bruit effroyable, et, à la sortie du bois qui couvrait l'île, nous nous trouvâmes en face de la cataracte. Sur une largeur de deux kilomètres, à perte de vue, une prodigieuse masse d'eau se précipitait écumante ; on eût dit une mer furieuse se brisant sur mille rochers. En face de nous, tout près, l'eau qui venait frapper le roc sur lequel nous étions assis et le faire trembler sur sa base, tombait en nappes

perpendiculaires de douze à quinze mètres de haut, et rejaillissait en se brisant sur d'autres rochers.

Cette partie de la chute est divisée en huit ou dix cascades diverses, par autant de masses rocheuses couvertes de végétation. Plus loin, nous ne distinguâmes plus qu'un immense rapide. Les blocs de grès qui encombraient le fleuve étaient complètement recouverts par les eaux qui s'entrechoquaient : on ne voyait qu'écume à la surface ou poussière tourbillonnant dans l'air. Plus loin encore, quelques pointes noires, quelques crêtes, des îlots et des flots d'écume se succédaient jusqu'à l'autre rive, dont il était impossible d'approcher, et où le courant semblait se précipiter et se briser plus violemment encore. Si, détournant nos yeux de cette première ligne, nous regardions à nos pieds et sur la grande nappe qui s'étendait un peu au delà de la première chute, nous n'apercevions qu'un champ d'écume, et des lames qui se repliaient et suivaient en mugissant les contours des rochers. Nous avons déjà pu voir cette partie de la cataracte de la petite plage où nous avait conduits notre première excursion. Les lames, venant s'y briser et y mourir comme le flux et le reflux d'une mer agitée, y déposaient des branches mortes, des caïmans, ou de gros poissons qui s'étaient imprudemment laissé emporter et briser par le courant.

Le moyen de locomotion, tout primitif, employé pour nous faire traverser le bras du fleuve ne m'avait pas permis d'emporter mon attirail ordinaire de dessin. Ce ne fut qu'après mon retour que j'esquissai le croquis que le lecteur a vu dans une des précédentes livraisons, sous le titre de Chute du Salaphé, et qui ne donne malheureusement qu'une idée très-imparfaite de l'immensité et de la beauté de ce spectacle. Pour la chute de Papheng, je fus plus heureux.

Le soleil nous brûlait ; mais, afin de nous garantir de ses rayons dont l'atteinte nous eût été fatale, nous avons cherché un abri sous d'épais feuillages. Tout en songeant de combien ces scènes grandioses dépassaient, en magnificence, ce que j'avais vu ailleurs, je me rappelai l'enthousiaste description qu'a faite de la chute du Rhin un de nos plus féconds romanciers et

je me demandais sous quelles couleurs magiques nous eût dépeint les cataractes de Khon s'il lui eût été donné de les voir. Au milieu de ces cataractes, la chute du Rhin n'eût certainement paru qu'un petit accident, digne à peine d'attirer un instant l'attention.

Pendant que j'étais tout à mon admiration, notre guide me frappa sur l'épaule : il était ému. Il venait d'apercevoir sur le sable des traces de tigre presque fraîches. Ces audacieux animaux, qui abondent, dans les forêts, voyagent par terre et par eau sans redouter aucun danger : ils viennent ainsi surprendre le gibier qui foisonne dans les îles du fleuve et n'a que bien peu de chances de leur échapper. Dans le simple attirail où nous nous trouvions, nous n'avions qu'une chose à faire : éviter le mieux possible d'attirer l'attention de la bête fauve, si par hasard elle était encore dans le fourré. Aussi jugeâmes-nous prudent de battre en retraite sans tarder ; et nous regagnâmes la rive par le procédé employé en venant, heureux d'en être quittes pour une si grande fatigue des articulations des bras, que quinze jours après nous sentions encore nos muscles endoloris. Le lendemain, lorsque nous revînmes chercher notre ligne de sonde que nous avions laissée étendue aux arbres pour la faire sécher, nous nous aperçûmes, non sans quelque émotion, que si la vie de l'homme ne tient qu'à un fil, celui duquel la nôtre avait dépendu, pendant quelques instants, avait été bien près de se rompre ; car, à peine essayâmes-nous de tendre notre ligne séchée, qu'elle cassa par le milieu au premier effort.

Notre séjour à Khon se prolongeait, et chacun de nous avait le temps de se livrer à ses occupations spéciales. Le Dr Thorel explorait du matin au soir la forêt, où il faisait chaque jour une ample récolte des plantes les plus variées. Le Dr Joubert soignait nos malades et ceux de l'île, en même temps qu'il cassait des cailloux avec son marteau de géologue. Si M. Garnier n'était pas encore assez vigoureux pour supporter de grandes fatigues, du moins recouvrait-il chaque jour un peu plus de force. Seul M. de Carné était éprouvé par des fièvres lentes et persistantes dont tous, moins que lui pourtant, nous

allions être si cruellement atteints. Le commandant de Lagrée avait fait prévenir le gouverneur de Khong, qui nous envoya enfin le complément des barques nécessaires pour nous transporter au chef-lieu de sa province.

Nous arrivâmes à Khong après deux jours d'une navigation assez laborieuse dans un fleuve toujours immense, mais divisé en une foule de bras par de nombreuses îles de toutes dimensions.

M. Garnier a déjà raconté comment nous fûmes reçus par le vieillard qui gouverne la province.

La ville de Khong s'étend sur le bord du fleuve ; ses maisons apparaissent à peine au milieu de la verdure des jardins, plantés de toutes sortes de palmiers : cocotiers, borassus, aréquiers. A un mille de la ville, on atteint le sommet des premières collines, d'où le voyageur embrasse, dans un merveilleux panorama, toute la vallée du fleuve que nous venions de parcourir. A gauche, il voit le grand bras bordé par la ville ; à ses pieds, les rizières, les bois et les jardins de l'île de Khong, renommée pour sa fertilité ; à droite, quelques mamelons peu élevés, puis le second bras du Mékong ; plus loin, toute la vaste plaine qui s'étend à perte de vue, couverte d'une épaisse forêt d'un vert foncé, et sillonnée de nombreux rubans d'argent, bras du fleuve qui coule partout à pleins bords. Enfin, à l'horizon se profilent en silhouette sur le bas du ciel, les collines de Khon en face, la chaîne de Tonly-Repou sur la droite, et, entre les deux, d'autres montagnes s'éloignent de plus en plus ; les dernières, à peine visibles, appartiennent à la province d'Angkor, à plus de vingt-cinq Lieues.

Le 6 septembre, nous quittions l'île de Khong ; le 11 au matin, après cinq jours d'une navigation, relativement facile, le long des rives fertiles et peuplées du fleuve dont le cours s'était régularisé, nous apercevions les montagnes de Bassac, dont les sommets étaient voilés de nuages. Nous arrivâmes dans la journée à cette ville, où nous devons faire un long séjour.

Une pluie incessante nous confinait dans notre campement, sur le bord du fleuve, dont la crue atteignit une hauteur de quinze ou seize mètres. Peu à peu les eaux baissèrent, et le

fleuve redevint praticable. M. Garnier, heureusement rétabli, put aller, en compagnie du Dr Thorel, faire une rapide reconnaissance du Sé Don, à quelques lieues au-dessus de Bassac.

De son côté, le commandant de Lagrée partait, avec le Dr Joubert et M. de Carné, pour une grande excursion dans la province d'Attopeu, si intéressante à tous les points de vue, et surtout parce qu'elle est la plus voisine de notre colonie de Cochinchine. Un mois entier fut consacré à cette excursion, ce qui permit aux voyageurs de remonter le Sé Don presque jusqu'à sa source, de rejoindre ensuite la rivière d'Attopeu ou Sé Cong, que nous avons déjà rencontrée à Stung Treng, et de revenir enfin, à travers les régions habitées par les sauvages tributaires et la grande forêt de la rive gauche du fleuve, au campement de Bassac.

Pendant ce temps, le docteur Thorel et moi nous devions rester seuls dans cette ville. Nous profitâmes de notre séjour, le docteur pour enrichir son herbier par de fréquentes ascensions dans les montagnes, moi pour compléter ma collection de vues des belles ruines de Wat Phou, et mes études sur les objets d'art, les coutumes, les mœurs de la race paisible qui nous donnait si cordialement l'hospitalité. La température était devenue délicieuse ; la nuit, le thermomètre descendait jusqu'à dix ou douze degrés au-dessus de zéro ; et pendant que nous jouissions avec bonheur d'une fraîcheur que l'un et l'autre nous n'avions pas goûtée depuis longtemps, les indigènes, claquemurés dans leurs maisons, grelottaient, malgré les couvertures dont ils s'enveloppaient, ou se pressaient autour de grands feux allumés à la porte de leurs habitations. Le jour, un soleil splendide, un ciel sans nuages et trente degrés de chaleur nous rappelaient les beaux jours d'été de la France. L'eau du fleuve, moins jaunie, nous permettait de prendre plusieurs bains dans la journée, sans avoir à craindre la voracité des caïmans, plus audacieux en eau trouble ; le sol desséché, la campagne plus ferme étaient devenus plus favorables à la chasse et aux excursions. Quand nous restions à la maison, de nombreux visiteurs nous assiégeaient ; ils

étaient toujours bien reçus ; à Bassac nous ne comptions que des amis.

Un honnête Laotien pourtant, le joueur de tambour de l'endroit, aurait pu être animé de graves ressentiments contre nous. Ce fut le seul incident qui jeta quelque trouble dans la bonne harmonie de nos relations.

La femme de cet infortuné tambour s'était malencontreusement éprise de l'un de nos Européens, le soldat Rande, assez mauvais sujet. Un beau jour elle réunit tout ce qu'elle put trouver d'argent chez elle, une cinquantaine de francs peut-être, enivra Rande, et se disposa tout simplement à l'enlever. Rande avait bu beaucoup d'eau-de-vie de riz, et son ivresse se changea bientôt en folie furieuse. Il erra dans le village, effrayant les habitants par des coups de revolver tirés à tort et à travers, et refusant d'obéir aux conseils des braves gens qui l'invitaient à aller prendre un repos nécessaire. L'émotion était grande ; le roi de Bassac s'en préoccupait fort et vint nous faire part de ses inquiétudes. Nous convînmes que partout l'ordre serait donné de fermer les portes. Mais comme notre homme était extrêmement lesté, et que nous n'avions pu réussir à nous en emparer de force, nous fûmes obligés d'attendre la nuit pour le mettre dans l'impossibilité de nuire. Cependant la soirée s'écoula sans accident. Le lendemain avant le jour, Rande, la tête basse, vint humblement implorer son pardon. Une vague rumeur disait bien que vers le milieu de la nuit il avait reçu, du tambour et de ses amis sans doute, une volée de coups de bâton solidement appliqués ; quoiqu'il n'en ait jamais voulu convenir, je serais volontiers porté à le croire. Pendant qu'il expiait dans la prison du village ses moments d'erreur, la sensible Laotienne vint au milieu de la nuit lui offrir de nouveau les moyens de fuir avec elle. Le perfide, croyant atténuer ses torts, saisit la main qu'elle lui avait tendrement abandonnée et la retint dans cette position forcée, sans égard pour les reproches de cette malheureuse qui voulait tout sacrifier pour lui, jusqu'à ce qu'au lever du soleil il eût fait constater l'incident par ses gardiens.

On a vu comment nous profitâmes du voyage que M. Garnier fit peu de temps après à Pnom Penh pour nous débarrasser de ce mauvais soldat, dont la conduite indisciplinée ne pouvait que nous susciter des désagréments et indisposer contre nous des populations douces et paisibles qui nous faisaient partout un si bon accueil.

L'une de nos visiteuses habituelles de Bassac était une charmante jeune fille de mandarin que ses parents auraient été enchantés de colloquer en mariage à quelqu'un de nous. Comme notre interprète Alexis avait déjà plusieurs fois pris femme sur notre route, et qu'au Laos une femme ne quitte presque aussi facilement qu'elle se prend, la chose ne paraissait pas impossible aux beaux parents. La famille était riche, tous les actes habituels de la vie laotienne s'y accomplissaient avec une certaine pompe. Le maître du logis, mandarin important, possédait de grandes propriétés dans les environs et occupent un nombreux personnel. Trouvant dans cette famille comme un résumé assez complet de la civilisation laotienne, je cédaï assez souvent aux invitations qu'elle m'adressait, et c'est là que j'ai trouvé les modèles de la plupart des meubles, armes, ustensiles ou objets de ménage que j'ai dessinés au Laos. J'étais donc un hôte assidu de la maison. J'avais déjà fait le portrait des grands parents aussi me fut-il facile d'obtenir la permission de celui de la jeune fille, l'une des plus jolies de Bassac.

La demoiselle, bien lavée, bien peignée, vêtue de soie un peu plus qu'à l'ordinaire, posa de la meilleure grâce du monde. Elle en fut récompensée par beaucoup de petits cadeaux, entre autres, une demi-douzaine d'aiguilles, une charmante petite cravate en soie écarlate, quelques perles fausses et un magnifique saphir de Ceylan, du prix de cinquante centimes, qui la rendirent la plus fière et la plus heureuse fille de la ville.

Sur ces entrefaites, le docteur Thorel m'annonça qu'il avait découvert dans la montagne un nouveau sentier qui devait nous conduire, en marchant quelque peu sur les mains et en sautant un certain nombre de passages périlleux, à une crête que nous avions aperçue de plusieurs côtés dans nos courses.

On devait avoir de là une vue magnifique, et ce point était pour nous un objectif constant.

Cette fois encore nous en fûmes pour nos peines. Bien qu'il nous fût difficile de trouver une voie accessible, c'était plaisir de gravir ces montagnes escarpées, abrités comme nous l'étions sous l'ombrage des grands arbres, rencontrant à chaque pas quelque énorme rocher bizarrement découpé ou quelque merveille de végétation qui aussitôt analysée par le botaniste, nous apparaissait toujours sous un aspect intéressant. -Nous rapportâmes de cette excursion une récolte riche de plantes précieuses, une bonne chasse et le croquis d'un lit de torrent alors desséché, mais que nous avions vu quelques mois auparavant rouler ses eaux furieuses et nous barrer le chemin dans nos promenades. A cette époque, presque tous les torrents étaient taris ; à peine trouvions-nous dans nos courses quelque creux de rocher bien abrité, ayant conservé un peu d'eau, où nous pouvions éteindre notre soif.

Notre séjour à Bassac se prolongeait et le temps ne nous paraissait pas long, tant nous avions d'occasions de l'employer. Aux excursions dans les environs succédaient les promenades dans la ville, les heures passées à apprendre la langue, à étudier les monuments. Parfois aussi, au fort de la chaleur, je me retirais dans la case, je prenais mon violon, ce fidèle compagnon de voyage, et j'essayais de distraire mes amis fatigués en leur faisant entendre des airs qui rappelaient la patrie absente.

Comme je ne sortais guère sans dessiner, j'avais été, dès mon arrivée, suivi de jeunes gens, désireux d'observer l'artiste européen et de se lier d'amitié avec lui. Mes loisirs musicaux m'avaient également créé de nombreuses connaissances, et presque tous mes amis laotiens étaient de jeunes oisifs des meilleures familles du pays, du reste plutôt curieux qu'indiscrets, et qu'il m'était facile de congédier au besoin. Je profitais de leur bonne volonté pour étudier à fond les mœurs du pays, et leur naturel prévenant me rendait la chose facile. Un jour on m'invitait à assister à une lutte, un autre à un mariage, à un convoi funèbre. Quelquefois j'étais convié à une partie de

chasse ou de pêche, ou bien à une fête d'intérieur, ou à quelque soirée en petit comité de buveurs et de musiciens.

Je ne fus donc nullement étonné lorsqu'un soir je vis entrer dans la case un de mes jeunes amis qui tant bien que mal me fit comprendre qu'il avait à me faire voir quelque chose de tout à fait extraordinaire et m'invita à le suivre sans tarder. Je commençais à comprendre la langue du pays pour les choses usuelles de la vie, mais pas encore assez pour saisir ce dont il pouvait bien être question. Dans tous les cas, si j'en jugeais à l'air de mystère de mon ami, ma curiosité n'avait qu'à gagner à accepter immédiatement l'invitation qui m'était offerte. Mes préparatifs furent faits en un instant, et nous partîmes, suivant rapidement la longue et à peu près unique rue de Bassac.

Il est vrai de dire que mon guide, au lieu de marcher sur la chaussée, semblait raser la muraille avec un air de précaution inaccoutumé. Nous fûmes bientôt arrivés au faubourg de la ville : mon Laotien s'arrêta quelques instants, observa les alentours, puis nous voyant seuls, me poussa dans une petite porte entrebaillée et nous nous trouvâmes au milieu d'un vaste jardin, suivant à pas plus lents une allée de bambous à l'extrémité de laquelle nous découvrîmes bientôt une case perdue au milieu du feuillage. Mon Laotien frappa discrètement à la porte. A travers les lianes tressées qui formaient une espèce de jalousie, on apercevait la lueur d'un lampion qui faisait paraître l'appartement tout à fait lugubre. La porte s'ouvrit soudain sans bruit. Nous entrâmes promptement.

Au fond du corridor d'entrée se trouvait une petite pièce encombrée d'objets de toute sorte que j'eus peine à distinguer d'abord. Quand après quelques minutes mes yeux furent mieux habitués à cette demi-obscurité, je pus apercevoir accumulés pêle-mêle dans les coins de la salle des nattes roulées ou déployées, des vases grands et petits, des vêtements, une peau de panthère, un rouet, de petites cassettes, des plateaux, un amas de fleurs, étrange fouillis auquel je ne pouvais rien comprendre. Mais ce qui attira bientôt toute mon attention, ce fut la scène qui se passait entre mon Laotien et la maîtresse du logis, que je n'avais pas remarquée en entrant.

C'était une jeune Laotienne de dix-sept à dix-huit ans, fort joli spécimen du beau sexe au Laos : teint presque blanc, yeux vifs, taille bien prise, minois des plus agaçants, de superbes cheveux noirs, l'air mutin, un peu effarouché par ma présence, le geste rapide et le regard hardi.

Mon Laotien était à ses genoux. Il avait à la main une fleur qu'il lui présentait en récitant je ne sais quelle mélodie rythmée qui ressemblait fort à de la poésie. Mais ce qui me frappa davantage, ce furent les gestes dont il accompagnait sa déclamation. Il prenait à chaque instant les poses les plus étonnantes, se tordait les bras, allongeait le cou, et faisait de telles contorsions que j'eus toutes les peines du monde à garder mon sérieux jusqu'au bout. La belle était attentive et paraissait s'amuser beaucoup à ce jeu, tout en m'envoyant à la dérobée quelques regards.

J'avais déjà vu sur de vieilles peintures de temples laotiens des scènes de pantomimes de ce genre, et je m'étais figuré que l'imagination capricieuse de l'artiste n'avait voulu représenter que des particularités de la vie des héros, des dieux ou des génies des anciens temps. Quel ne fut pas mon étonnement quand je retrouvai ces mêmes pantomimes dans une scène de la vie privée et qu'on juge si je ne fus pas intéressé au plus haut point par ce spectacle bizarre !

Il y eut un moment où la jeune Laotienne frappa dans ses mains. Aussitôt, une vieille femme ridée, soulevant une natte, nous servit sur un plateau quelques fruits, du thé, des cigarettes, et disparut.

Pendant que, tout en faisant honneur aux rafraichissements qui nous étaient offerts, j'échangeais quelques paroles avec la maîtresse du logis, nous entendîmes un léger bruit de pas aux alentours. On frappa doucement à la porte. La jeune Laotienne nous fit signe de rester immobiles, et comme personne ne répondit aux nouveaux arrivants, ils se retirèrent sans faire de bruit.

Quand notre visite fut terminée, nous prîmes, pour retourner au logis, les mêmes précautions qu'en venant.

Je quittai mon Laotien sur le seuil de ma case, et en prenant mes notes je dis quelques mots de mon aventure au docteur Thorel, qui plus tard les répéta à mes autres compagnons de voyage. Je leur offre aujourd'hui le dessin (p. 305) et le récit détaillé qu'ils m'ont plusieurs fois demandé depuis.

Vers la fin de notre séjour à Bassac, il y eut grande rumeur dans la ville au sujet d'un tigre qui, sans respect pour le saint lieu, était venu trois nuits de suite s'emparer des chiens et des porcs de la pagode royale. On avait suivi ses traces, mais elles se perdaient dans les marais voisins. Aussitôt que nous fûmes prévenus, nous fîmes dresser un affût sur un arbre, au-dessus du passage habituel de la bête fauve.

Nous nous promettions les plus vives émotions ; mais, soit que l'animal nous eût éventés, soit qu'il se fût déjà dégoûté de la nourriture sacrée, il ne reparut plus, et nous en fûmes pour quelques nuits passées à sa belle étoile et pour maintes piqûres de moustiques.

Le roi, à qui le commandant de Lagrée avait fait cadeau d'un beau fusil orné d'or et d'argent, brûlait d'envie de se signaler par quelque haut fait jugeant l'occasion favorable, il organisa une grande chasse ; seulement, comme il craignait, suivant l'habitude du Laos, qu'il n'arrivât quelque accident à ses hôtes, il ne nous fit prévenir que le soir à sou retour. De tigres, on en avait vu, mais on n'en rapportait aucun. Les chasseurs avaient seulement tué quelques sangliers. De sa royale main le prince avait daigné abattre deux perruches. Il était fort content de son fusil et surtout enchanté de lui-même.

Les chasseurs de Bassac prennent le plus souvent le gros gibier dans des filets ou des pièges de toutes sortes ; les grandes chasses sont rares. Dans ces forêts elles se font à dos d'éléphants ; c'est le moyen d'approcher du gibier, que n'effraye pas la vue de ces animaux. Je faisais habituellement des chasses plus modestes. Quelquefois je passais des journées entières à courir ou à ramper dans les marais desséchés, à l'ombre d'un épais fouillis d'arbres, entremêlés de lianes et de plantes grimpantes de toute sorte. Des compagnies de paons et de poules sauvages s'y tenaient pendant la grande chaleur.

La chasse en était difficile et non sans danger. C'est en effet une croyance répandue dans ces pays, que le tigre et le paon fréquentent habituellement les mêmes parages (page 320).

Un soir, assis au pied d'un tamarinier dont les écureuils venaient grignoter les fruits sur nos têtes, le Dr Thorel et moi nous tîmes conseil. Il fut résolu que le lendemain nous entreprendrions une nouvelle excursion dans les montagnes, et que cette fois nous ferions les derniers efforts pour atteindre l'un des sommets auquel jusqu'alors il nous avait été impossible de parvenir. Nous partîmes donc dès l'aube, emmenant avec nous notre compagnon habituel, le tagal Luiz, un de nos hommes d'escorte, vigoureux, adroit, se pliant à tous les services et d'une fidélité éprouvée, aujourd'hui paisible père de famille à Saigon, où nous l'avons ramené sain et sauf. De guides indigènes, nous n'en usions plus depuis longtemps, car le docteur, habitué à explorer les environs, les connaissait aussi bien que les gens du pays. Nous traversâmes rapidement les marais et les rizières mûres qui nous séparaient du pied des montagnes ; un sentier nous conduisit jusqu'au lit d'un grand torrent qui était le lieu de notre première halte, et d'où nous nous orientions habituellement pour commencer nos ascensions. De là, nous lançant dans la forêt, nous gravâmes lentement des pentes escarpées, arrêtés çà et là par un précipice, ou par un de ces immenses rochers à pic qui s'étagent et forment comme de gigantesques escaliers sur les flancs de la montagne. La forêt avait déjà changé d'aspect, l'air était plus vif, nous dominions toutes les vapeurs de la plaine. Nous gagnâmes une arête inclinée que nous continuâmes à gravir, et nous parvînmes à un terreplein de quelques mètres carrés, parfaitement favorable pour la halte du déjeuner.

Après avoir pris un instant de repos, il fallut nous mettre à la recherche d'eau, rare à pareille hauteur et dans cette saison. Heureusement nous nous trouvions tout près du lit d'un torrent à sec ; en fouillant au milieu des rochers, nous finîmes par découvrir, conservée à l'abri du soleil et du vent, une petite nappe d'eau fraîche et limpide, qui, pour comble de bonheur, contenait quelques anguilles de montagne, petites, mais

délicieuses. L'eau étant peu profonde, il nous fut facile d'en pêcher quelques-unes. Pendant que nous nous livrions à cette occupation, à la fois agréable et rafraîchissante, notre tagal Luiz avait allumé du feu ; en un instant les anguilles furent grillées et servies sur une belle feuille de bananier, à côté de notre provision de riz à la laotienne. Nous terminâmes notre repas en cueillant quelques bananes sauvages, et nous cherchâmes à nous orienter de notre mieux et à trouver un chemin praticable pour mener à bonne fin notre excursion si bien commencée. Le Dr Thorel, grimpé sur un arbre où il avait aperçu une fleur rare, interrogeait l'horizon ; j'entendis une exclamation de joie : il avait entrevu, au milieu du feuillage, le sommet que nous désirions atteindre ; nous étions en bonne route.

Nous repartîmes avec une nouvelle ardeur, et après une longue marche et bien des efforts, nous nous trouvâmes engagés sur une arête étroite, si étroite qu'il nous était par moments impossible d'y passer deux de front. Armés du grand couteau qui ne quitte jamais le Laotien habitant les forêts, il fallut tailler à droite et à gauche pour nous ouvrir un passage. Il nous semblait pourtant que nous suivions une sorte de sentier sur lequel d'autres avaient marché ou plutôt rampé avant nous. Aussi, avançons-nous l'œil au guet et le fusil armé, prêts à toute rencontre. Tout à coup un paon égaré à ces hauteurs, s'envole devant nous ; nous le laissons aller, le lieu n'étant pas favorable à la chasse. Nous gravissons alors une espèce d'escalier d'où les cailloux, détachés par notre marche, vont rouler à droite et à gauche dans les précipices. Mais voilà qu'un amas de broussailles desséchées nous barre tout à coup passage. Nous approchons avec précaution et bientôt nous avons sous les yeux l'explication de notre sentier. Ces broussailles formaient une bauge de sanglier, heureusement pour nous abandonnée, car ce n'eût pas été chose facile de conquérir la place, si elle eût encore été gardée par ses anciens hôtes. Au delà l'arête devenait de plus en plus aiguë ; les rochers ébranlés, n'étaient soutenus que par les lianes qui

les enserraient ; nous continuâmes à grimper, nous accrochant aux pierres et aux plantes.

Enfin nous parvînmes au sommet. A droite, le rocher sur lequel nous nous asseyions était taillé à pic ; à gauche, il formait une pente abrupte de grès rougeâtre, sur lequel apparaissaient de rares plantes grimpantes échappées des fissures.

Notre observatoire était excellent, mais périlleux. Nous étions exposés, d'un côté, à tomber de soixante mètres de hauteur sur les sommets des arbres de la forêt, de l'autre, à rouler de rocher en rocher à une profondeur beaucoup plus grande encore. Devant nous se dressait un quartier de rocher, surmonté d'un banyan qui couronnait de son feuillage cette pointe inaccessible. De ce sommet la vue que notre regard embrassait était splendide : à nos pieds la ville de Bassac, des cases, quelques pagodes à peine visibles et noyées dans la verdure ; plus loin, l'immense plaine sillonnée par le grand fleuve, et çà et là les rizières jaunissantes se détachant au milieu du vert foncé de la forêt. Sur l'autre rive du fleuve, nous, apercevions encore les grands bois, puis les montagnes d'Attopeu dominées par le beau pic auquel les indigènes ont négligé de donner un nom, et que M. Garnier eut l'heureuse idée de nommer Pic de Lagrée. Puisse ce nom lui être conservé, et rappeler aux colonisateurs futurs de ces belles et riches contrées le souvenir de l'homme excellent et regretté qui, au prix de sa vie, leur en a ouvert le premier la route ! Derrière nous s'étendait le rideau des autres montagnes de Bassac, dont les plus hauts sommets surpassaient à peine de quelques centaines de mètres celui que nous avons gravi.

L. DELAPORTE.

(1) MM. Delaporte, Thorel et Garnier

http://collin.francois.free.fr/Le_tour_du_monde/textes/Indochine1/Indochine1bGmap.htm

